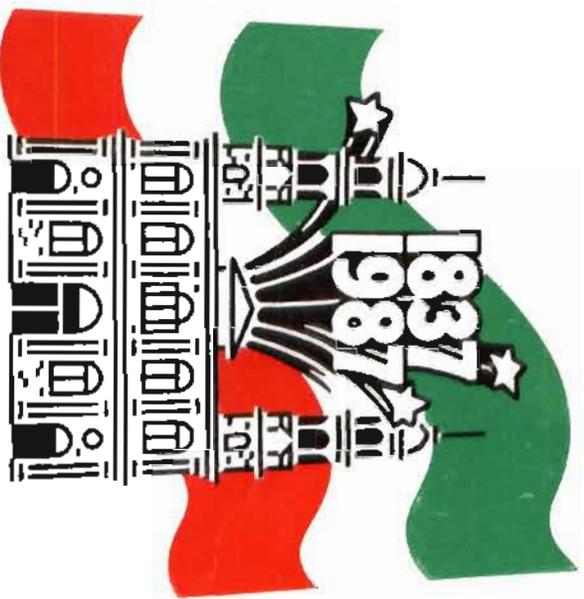


En hommage à nos Patriotes



Fête du 150^e anniversaire des PATRIOTES

**Le vécu à Saint-Eustache
de 1683 à 1972**

*Donner par... Ch...
1879*

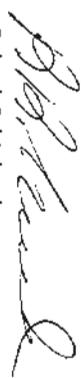


Nous sommes honorés de nous associer aux fêtes soulignant la commémoration du 150^e anniversaire des Patriotes de 1837 et de rendre hommage à la foi de tout un peuple qui a cru et qui croit toujours en sa destinée.

Des gestes décisifs posés par nos prédécesseurs à une époque cruciale marquent notre histoire. La défense des droits et de la liberté a parfois résulté en des moments fort douloureux. Mais nous n'en concluons pas moins de marches sur les traces de nos ancêtres qui avaient à cœur de se réaliser à la hauteur de leur idéal, croyant en des valeurs pour lesquelles ils étaient prêts à tout donner pour les défendre.

Cette évolution permet à notre société de cueillir aujourd'hui les fruits d'actions héroïques. Aussi, nous sommes heureux d'appuyer le développement de projets qui contribuent à accroître l'épanouissement de notre société.

Nous joignons donc nos vœux pour que ces Fêtes du 150^e anniversaire, en plus d'être le rappel d'un passé épique, marquent l'affirmation d'une société fière de son patrimoine et de sa culture.


Roland Robichaud
Vice-Président exécutif,
Président commercial de la
Banque Nationale du Canada

En hommage à nos Patriotes

**Le vécu à Saint-Eustache
de 1683 à 1972**

par
Claude-Henri Grignon
André Giroux

Claude-Henri Grignon

André Giroux

Éditions Corporation des fêtes de Saint-Eustache
1987 ©

SOMMAIRE

	Page		
L'honorable ministre Monique Landry	9	~ la vie artisanale	67
Monseigneur Charles Valois, évêque de Saint-Jérôme	11	– scierie Emile Légaré	67
Monsieur Guy Bélisle, maire de Saint-Eustache	13	– boutique de forge	67
Madame Yolande D. Legault, députée des Deux-Montagnes	15	– E. Billard, sellier	67
Monsieur Edgar Fruitier, président-honoraire	17	– une noce d'autrefois	68
Monsieur Pierre Carrière, président de la Corporation des Fêtes de Saint-Eustache Inc.	19	– l'épluchette de ble d'Inde	69
		– le temps des sucres	70
La commémoration se traduit par son histoire.	23	– rappel des fêtes religieuses	71
– acte de foi et hommage	24	– la fête patronale	71
– rappel des origines	25	– le reveillon de Noël	72
– tableau de la famille seigneuriale	26	– le mois de Marie	73
– manoir Dumont-de Bellefeuille	29	– la Fête-Dieu	73
– règlements du conseil municipal de Saint-Eustache	30	– rappel des fêtes civiles	74
– la maison du colon	32	La commémoration se traduit par les gens qui nous ont légué un si bel héritage.	75
• L'ère des pionniers.	33	– rappel des grands patriotes	76
– les députés du comté de York	33	– Jean-Olivier Chénier	76
• L'ère des bouleversements.	34	– Jean-Joseph Girouard	78
– maison typique	34	– maison Paquin	78
– les députés du comté des Deux-Montagnes	35	– cens et rentes	80
– les élections de 1834	36	– rappel des grands fondateurs	81
– les résolutions de Bellefeuille-Lacroix	37	– le "petit moulin"	81
– plan de la bataille	39	– Eustache-Louis Lambert-Dumont	82
– Chénier et ses hommes	41	– Eustache-Nicolas Lambert-Dumont	82
– les représailles	43	– le "grand moulin"	83
• L'ère des innovations.	46	– Antoine Lefebvre de Bellefeuille	84
– venite adoremus Globensky	47	– le curé Jacques Paquin	84
– collège Sacré-Coeur	48	– Jacques Labrie	85
– hôtel de ville	48	– rappel des grandes familles	86
– incendie du village en 1910	49	– William-Henry Scott	86
• L'ère de l'explosion démographique.	51	– David Marsil	87
– maison Dorion-Marsil	51	– la famille Paquin	87
– monument aux Patriotes	52	– Arthur et Paul Sauve	88
– la station de Saint-Eustache	53	La commémoration se traduit par la réhabilitation des héros.	89
– "la Saint-Eustache"	54	– la prison des patriotes	90
– 100 ^e anniversaire des Dames de la Congrégation	55	– la réhabilitation civile	91
La commémoration se traduit par ses façons de vivre.	57	– la loi du 1 ^{er} février 1849	92
– plan de la seigneurie	58	– le décret du gouvernement du Québec	93
– l'angelus	59	– l'urne funéraire du docteur Jean-Olivier Chénier	94
– le temps des foins	60	– la réhabilitation religieuse	95
– les moissons	61	– le premier monument aux Patriotes	95
– activités diverses	62	– monument Jean-Olivier Chénier au carré Viger	96
– la coupe de la glace	62	– timbre-poste de Louis-Joseph Papineau	97
– le laitier	62	– déclaration de l'Assemblée des évêques du Québec	98
– maison Brion	63	– la réhabilitation dans le coeur d'un peuple	100
– maison de Bellefeuille	63	– un vieux de 1837	100
– la soupe	64	– liste des Patriotes tués à Saint-Eustache	101
– le magasin général	65	– chanson thème de la Fête	102
– hôtel Saint-Eustache	66	– liste des Patriotes faits prisonniers	103
		– les Patriotes de 1837-1838	107
		~ remerciements	108

"Nul autre pays constitutionnel, dans des circonstances semblables à celles où nous avons souffert, n'a été traité avec plus de barbarie. C'est le seul pays au monde où le droit criminel étant en force et les cours de justice accessibles à tous, de nombreux citoyens sans procès, sans le verdict d'un seul corps de jurés, aient perdu la vie et péri sur l'échafaud. Compatriotes infortunés, ils sont tombés victimes innocentes de la haine et des plus mauvaises passions ! Ont-ils cessé pour cela d'être chers à ceux qu'ils ont laissé derrière eux sur le sol de la patrie ? Leur mémoire est chère au peuple canadien et le sera toujours. Ils sont morts en braves comme ils avaient vécu, répétant à l'envie les mots: "Dieu, mon pays et sa liberté". Il faudrait bien peu de courage moral ou civil pour ne pas applaudir au patriotisme constant dont ils ont donné la preuve la plus éclatante..."

*Louis-Joseph Papineau
avril 1849*



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
OTTAWA, CANADA
K1A 0A6

HON. MONIQUE LANDRY, C.P., DÉPUTÉE
BLAINVILLE-DEUX-MONTAGNES

HON. MONIQUE LANDRY, P.C., M.P.
BLAINVILLE-DEUX-MONTAGNES



MESSAGE DE L'HONORABLE MONIQUE LANDRY

Avec le passage du temps, les grands événements politiques prennent graduellement leur véritable signification historique.

Le 150^e anniversaire du soulèvement des Patriotes nous rappelle les luttes passionnées qui ont marqué le développement de la démocratie dans notre pays. Et nous honorons aujourd'hui la mémoire de Canadiens qui ont défendu leur idéal dans certains cas jusqu'à la mort.

Leur exemple doit nous rappeler que les droits et les libertés dont nous jouissons aujourd'hui sont le fruit d'une évolution longue et difficile. Et la valeur de nos institutions démocratiques découle directement des sacrifices héroïques de nos ancêtres.

Je suis donc heureuse de pouvoir me joindre aux organisateurs de cette fête anniversaire pour saluer le courage et l'idéal des Patriotes.

MONIQUE LANDRY

CHAMBRE DES COMMUNES
Palais 584, Ed. Confédération
HOUSE OF COMMONS
Room 584, Confederation Bldg
OTTAWA, K1A 0A6
(613) 992-2659

BUREAU DE COMTE
CONSTITUENCY OFFICE
Place Elie,
96, Boul. Coxe-Labelle
Ste-Thérèse
J7E 2X6
(514) 437-1400



Evêché de Saint-Jérôme

VISION DE MGR CHARLES VALOIS, ÉVÊQUE DE SAINT-JÉRÔME.

La paroisse de Saint-Eustache appartenait, à l'époque de la rébellion de 1837, au diocèse de Montréal. Aujourd'hui, depuis exactement trente ans, elle relève de la juridiction de l'évêque de Saint-Jérôme. Ce lien nouveau m'avait déjà amené, comme prêtre diocésain, à regarder de plus près l'histoire des patriotes, et, comme évêque de Saint-Jérôme depuis 10 années, à voir à Saint-Eustache plus qu'une église qui porte en ses vieilles pierres grises, le souvenir d'un soir de bataille. À Saint-Eustache, la population qui y vit se rattache, directement ou indirectement, à ces citoyens de vieille souche qu'on avait toujours appelés "les rebelles de 1837".

Aussi, suis-je plus attentif au mouvement qui a été déclenché en vue de faire disparaître de leur blason tout ce qui semblerait le ternir. Je me suis penché, avec des chercheurs, sur le sens de l'histoire de 1837, et j'ai même étudié avec mes confrères de l'épiscopat, membres de l'Assemblée des Evêques du Québec, la question de la soi-disant "excommunication" prononcée contre des gens qui, remplis de bonne foi, défendaient leurs idées.

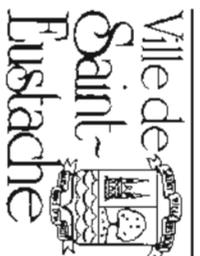
L'heure est déjà venue où le communiqué de l'A.E.Q. est rendu public, et je m'en réjouis, et avec moi se réjouissent tous ceux qui ont travaillé de toutes leurs forces à faire reconnaître les patriotes de 1837 comme des frères demeurés en communion avec notre Église.

Ce sera un motif de joie qui s'ajoutera à toutes les joies qui vont marquer le 150^e anniversaire des patriotes de 1837.

"L'exclusion de la sépulture ecclésiastique, dit notre communiqué, a marqué douloureusement les familles et les amis des personnes mortes pour un idéal noble. Les descendants de ces patriotes demandent depuis déjà de nombreuses années que l'on permette l'inhumation des restes des victimes avec leurs proches parents décédés depuis longtemps. Il apparaît aux autorités de l'Église de 1987 que cette prière puisse être entendue et exaucée."

Avec mes confrères de l'Épiscopat québécois je dis: Que les descendants de ceux qui sont morts au combat soient rassurés... Dieu seul a jugé la valeur de leur vie et a su apprécier leur engagement.

+ Charles Valois



Cabinet du maire

Le 30 mars 1987

235, rue Saint-Eustache
Saint-Eustache, P. Q. J7R 2L8

MOT DU MAIRE

La Ville de Saint-Eustache s'associe directement à la Corporation des fêtes de Saint-Eustache pour vous présenter cet album-souvenir, soigneusement édité de façon particulière, à l'occasion de la 150^e anniversaire des Patriotes de 1837. Bien sûr, la ville de Saint-Eustache ne présente plus le même aspect que l'ancien village, partiellement détruit par la bataille du 14 décembre 1837, dont elle fut le théâtre. La population a cependant décidé de s'en relever, de sorte que l'ancien village qui était Saint-Eustache, est aujourd'hui devenu une ville prospère et dynamique.

Puisse cet album-souvenir vous permettre de voyager au fil des ans et vous démontrer que l'évolution forge les institutions à tous les niveaux et crée une culture spécifique à chaque collectivité. Demeurer statique n'est déjà reculer, ce que n'ont jamais accepté les citoyens et résidents de notre ville. Par les habitudes de vie de nos pères et de nos ancêtres, nous retracerons les éléments importants de notre culture et de notre patrimoine.

Que cet album, publié à l'occasion d'une commémoration comme celle du soulèvement des Patriotes de 1837, illustre de belle façon le chemin parcouru depuis cette date. Tout a changé mais la détermination, la volonté d'arriver et de toujours progresser demeurent bien vivantes dans les préoccupations quotidiennes des gens de chez nous. C'est ce qui fait notre force et notre vigueur.

Nous espérons donc que cet album fasse désormais partie de vos documents de famille.

Le maire,

Guy Bélisle

GB/ms





**Fête du
150^e anniversaire
des PATRIOTES**

235, rue Saint-Eustache
Saint-Eustache (Québec)
J7R 2L8
tél 472-4440

**MOT DU PRÉSIDENT
CORPORATION DES FÊTES DE SAINT-EUSTACHE INC.**

Beaucoup d'auteurs ont écrit et interprété les événements historiques... Ici dans ces pages vous retrouverez le récit authentifié des grands événements et du vécu quotidien de l'époque 1683 à 1972; pratiquement trois siècles d'efforts, de souffrances, de batailles, de victoires, d'émancipation, de défaites et d'intensité vécus au jour le jour par les Québécois.

Nous sommes heureux que vous vous procuriez ces pages qui se veulent un récit de la vie et un hommage à toutes ces personnes qui nous ont précédés. Il faut aussi ajouter que cette publication aidera à démystifier une époque tourmentée.

Les réhabilitations civile et religieuse permettent, d'une part, aux patriotes le repos paisible du devoir accompli et d'autre part, permettent aux descendants que nous sommes d'honorer ces hommes avec respect et en pleine lumière.

Notre identité possédée et reconnue s'étend bien au-delà des rives et des cours d'eau qui, il y a deux siècles, furent le miroir de ces événements. Cette voie ouverte nous sollicite pour une expression nouvelle et une réceptivité attentive et future.

Pour votre plaisir vous retrouverez des dessins originaux et exclusifs à l'intérieur de cette publication. Nous vous souhaitons des moments de lecture et un accroissement culturel, les deux agréables et intenses.

Sincèrement,

Pierre Carrière
président

PC/md



ASSEMBLÉE NATIONALE

Yvonne D. Legault
Députée de Deux-Montagnes

LA FÊTE DU 150^e ANNIVERSAIRE
DES PATRIOTES 1837-1987.

La fête du 150^e anniversaire des Patriotes nous rappelle des événements historiques et patriotiques. Cette page d'histoire a soulevé un problème politique qui s'est résumé au désir de l'Assemblée coloniale émanant d'un peuple qui voulait participer plus activement au pouvoir afin d'obtenir graduellement la gestion interne de cette même colonie.

Cette lutte a pris la forme d'une agitation constitutionnelle menée par des chefs politiques, mais le problème n'était pas seulement politique, mais d'ordre humain et culturel. Quoi qu'il en soit du rôle des individus, la rébellion a eu vraiment des assises populaires, mais elle demeure quand même liée à la mission et à l'immensité du peuple.

Aujourd'hui, nous nous souvenons quand même de notre passé, mais nous entre-voions aussi l'avenir avec optimisme et avec cette confiance renouvelée en notre dynamisme économique, social et culturel.

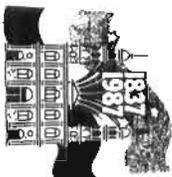
Finalement, je tiens à féliciter tous les organisateurs (trices) de cette fête et souhaiter à tous les citoyens du comté de Deux-Montagnes mes meilleurs vœux de joie, succès et de sérénité.

Avec tout mon respect,
Yvonne D. Legault
YVONNE D. LEGAULT

Hôtel du Parlement
Bureau 336
Québec (Québec)
G1A 1A4
(418) 643-5422

136, rue Saint-Jovis
Saint-Jovis
J7R 1X2
(514) 481-1472
(418) 491-1475





Fête du
150^e anniversaire
des PATRIOTES

235, rue Saint-Eustache
Saint-Casimir (Québec)
J6K 2L9
tél. 472-3440

MOT DU PRÉSIDENT HONORAIRE
FÊTE DU 150^e ANNIVERSAIRE DES PATRIOTES

Il existe des défaites glorieuses: 1837 est une date qui en témoigne. Dans le Haut et le Bas-Canada, le peuple pose un geste libérateur. Il acquiert progressivement quelques bribes de liberté....

En soi, ce "moment de crise", comme on dit dans la tragédie grecque, a été un des "moments phares" de notre histoire. On peut citer d'autres dates importantes de notre histoire, mais celle-là est une "date symbole": tout ce qui se rattache à l'idée de liberté dégage un je ne sais quoi d'énervant. Dans les deux parties de notre Canada d'alors, les patriotes pendus ou exécutés pendant les batailles ont payé de leur sang la liberté que nous, leurs arrière-petits-fils, appelons notre droit le plus inaliénable.

A Saint-Eustache, la bataille est rude et le vieux brûlot (Colborne) n'épargne personne. Comme il fait chaud au cœur, de pouvoir payer symboliquement une partie de notre dette d'honneur à ceux qui sont morts ou qui ont souffert pour nos acquis actuels!

Dans mon enfance, j'ai contempné les cicatrices de l'église de Saint-Eustache illustrant mon histoire et celle de mon pays. Cette époque, je la considère glorieuse et elle me touche profondément. Ses hauts faits m'émouvent toujours et passent par ces pierres qui ont souffert l'entaille du boulet rouge.

J'ajoute que cette émotion est d'autant plus forte quand, 150 ans après les événements, je me retrouve participant à une organisation qui rend hommage non seulement aux héros de 1837, mais à tous nos compatriotes qui ont vécu depuis en gardant le souvenir de cette époque.

Sincèrement,

Edgar Fruittier
président honoraire



EF/md

INTRODUCTION

Depuis la première concession de la seigneurie des Mille-Iles en mil six-cent quatre-vingt-trois, soit il y a plus de trois siècles, des milliers de personnes ont animé notre région par leurs convictions, leurs travaux et l'établissement d'une société qui a su vivre ses joies et ses peines dans un monde en perpétuelle transformation.

Tout au long des pages qui suivent, nous voulons rendre hommage à ces femmes et à ces hommes qui ont façonné ce que nous sommes. Certaines périodes de notre histoire ont été très difficiles et, en plus de la rudesse du style de vie de l'époque, plusieurs ancêtres ont consenti à des sacrifices supplémentaires pour que leurs enfants puissent profiter d'un mieux vivre et d'une société plus équitable.

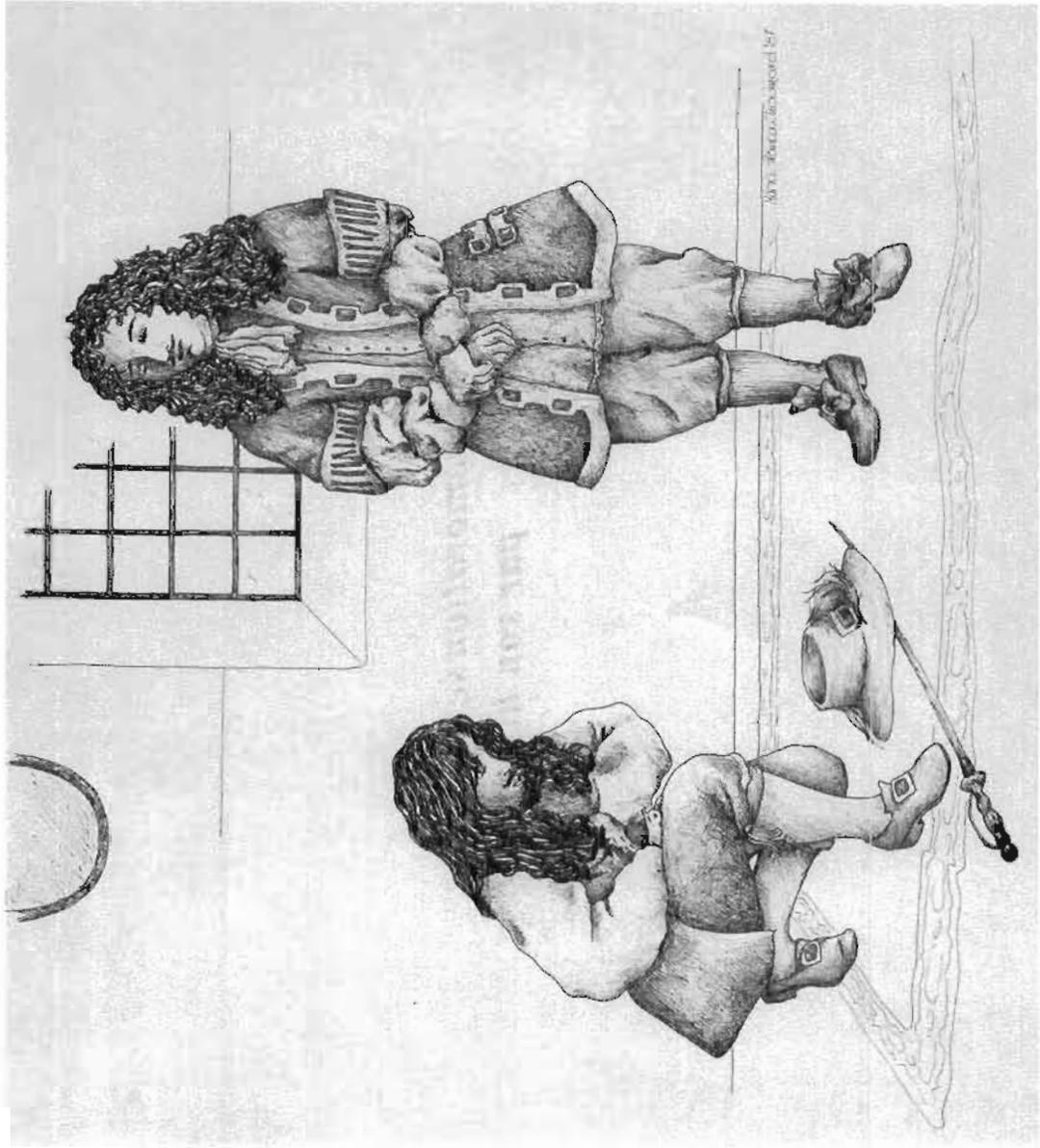
Nous serons à même de constater qu'au fil des ans de bien grandes choses ont été réalisées et que, dans d'autres circonstances, des gens ont sacrifié leur vie pour un idéal qui tarde à se réaliser complètement.

Nous pourrions apprécier les us et coutumes de ces ancêtres au grand cœur qui ont su développer une

société riche en culture et en patrimoine. À l'aide de faits et de situations, nous allons suivre les principaux personnages de notre histoire locale et régionale.

Il est bien évident qu'un tel album-souvenir ne peut passer sous silence les moments héroïques de notre histoire locale. À travers ces pages glorieuses de notre passé, nous rappellerons l'image d'hommes et de femmes qui ont accepté d'investir beaucoup au prix de leur liberté, de leur santé, de leur vie. Suite à cet engagement spécial, ils ont subi l'opprobre et la honte pour eux et leur famille. Nous tenterons, en 1987, de réhabiliter ces gens d'antan dans le cœur des gens d'aujourd'hui et de leur accorder, après 150 ans, tous les honneurs auxquels ils ont droit. Nous revivrons avec ces ancêtres quelques-unes des grandes étapes qui ont marqué leur vécu et nous pourrions sûrement mieux apprécier ceux qui ont modelé notre société d'aujourd'hui. Nous espérons que ce témoignage ravivera, dans le cœur de tous, le culte des ancêtres et leur accordera l'importance qu'ils se sont méritée.

*La commémoration se traduit
par son histoire.*



*"Acte de Foi et Hommage"
Gravure originale par Marie-France Chouinard*

RAPPEL DES ORIGINES

La seigneurie des Mille-Iles.

Au XVII^e siècle, la France choisit de peupler sa nouvelle colonie, la Nouvelle-France, en utilisant le régime seigneurial. En échange de concessions de territoires plus ou moins importants, le seigneur se doit d'attirer au sein de sa seigneurie des habitants qui auront tôt fait de peupler l'ensemble du territoire en bordure du réseau fluvial de la colonie. Il est bien évident que si le seigneur veut remplir ses devoirs, dont l'"Acte de foi et hommage" où il s'engage officiellement envers l'état à s'acquitter de toutes ses obligations, ce dernier doit réaliser certains engagements particuliers avec les colons. Ces premières obligations du seigneur sont très importantes et représentent le gage le plus sûr du succès de cette entreprise de colonisation. Il est possible de constater, dans le cas de la première concession de la seigneurie des Mille-Iles, l'importance réelle de ces engagements du seigneur.

En premier lieu, le seigneur doit "Tenir feu et lieu" sur ses terres. Il doit y construire une résidence permanente et l'habiter. Parallèlement à cette première obligation, le seigneur doit commencer le plus tôt possible à "concéder des terres" aux colons. Pour attirer ceux-ci, tant européens que ceux des autres centres de la région, le titulaire de la seigneurie doit construire un moulin pour les besoins de la communauté naissante, contribuer aux cotisations de l'Église et participer à la construction des chemins.

En compensation pour ses obligations, le seigneur se voit attribuer des droits honorifiques et onéreux. À cette époque de la colonisation, les honneurs remplacent souvent le paiement de droits qui de toute façon, sont hors de la portée des censitaires. Ces honneurs accordés au titulaire de la seigneurie se retrouvent soit au niveau religieux, soit au niveau civil. C'est ainsi qu'on lui reconnaît le droit d'obtenir un banc gratuit à l'église: on prie pour lui et on lui accorde préséance sur le peuple. De plus, à son décès, il peut être inhumé sous l'église. Parmi

les honneurs civils rendus au seigneur, citons le mai et le cens. La plantation du mai est l'occasion de fêtes tandis que le cens, même s'il est monnayable, constitue un acte de soumission du colon au seigneur.

Il est bien évident que les droits onéreux représentent la principale raison qui va inciter le seigneur à développer son domaine: les rentes, les lods et ventes, le droit de retrait et le droit de mouture constituent l'essentiel des revenus que le seigneur tire de son exploitation. Plus la seigneurie est développée, plus les revenus annuels sont importants.

Le 24 septembre 1683, la seigneurie des Mille-Iles est concédée une première fois par le gouverneur de la Barre et l'intendant de Meulles à Michel Sidrac du Gué, sieur de Boisbriand. Cette concession a trois lieues en front sur la rivière des Mille-Iles par trois lieues de profondeur. Le seigneur du Gué était capitaine du régiment de Carignan-Salières. Cependant "faute d'avoir été habitée la seigneurie des Mille-Iles retourne à la Couronne en vertu de l'édit de Marly de 1711"⁽¹⁾ le 1er mars 1714. Une seule concession de terre s'est réalisée sous l'administration du seigneur du Gué.

Le 5 mars 1714, le gouverneur Philippe de Rigaud, Marquis de Vaudreuil et l'intendant Michel Bégon concèdent⁽²⁾ à nouveau la seigneurie des Mille-Iles aux deux gendres de Michel Sidrac du Gué, soit à Jean Petit, trésorier de la marine, conseiller au Conseil Souverain de Québec et à Charles-Gaspard Piot de Langloiserie, capitaine et chevalier de Saint-Louis.

Le 20 janvier 1752, le gouverneur Marquis de la Jonquière et l'intendant François Bigot accordent au seigneur Eustache Lambert-Dumont un nouveau fief⁽³⁾ de quatre lieues et demie de front par trois lieues de profondeur. Cette nouvelle concession entraîne de nombreux démêlés territoriaux avec les Messieurs de Saint-Sulpice, seigneurs de la seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes, puisqu'elle chevauche en partie le territoire déjà concédé aux Sulpiciens.

Eustache Lambert-Dumont, par son mariage avec Charlotte-Louise Petit le 19 octobre 1733, devient seigneur de la partie ouest de la seigneurie des Mille-Iles et lui donne son nom. Cette seigneurie sera donc connue sous les noms de seigneurie Dumont ou seigneurie de la Rivière-du-Chêne. La partie est de la seigneurie des Mille-Iles sera connue sous le nom de seigneurie de Blainville suite au mariage de Suzanne Piot de Langloiserie avec Jean-Baptiste Céloron de Blainville.

La seigneurie de la Rivière-du-Chêne subit un premier morcellement au décès du seigneur Eustache-Louis Lambert-Dumont en 1807. Dès ce moment les deux tiers de la seigneurie vont à son fils Eustache-Nicolas et le tiers restant, à sa fille Louise-Angélique qui a épousé le sieur Antoine Lefebvre de Bellefeuille, le 5 février 1793. Une partie de la seigneurie de la Rivière-du-Chêne est désormais connue sous le nom de seigneurie de Bellefeuille.

À la génération suivante, le morcellement s'accroît. La section de Bellefeuille se subdivise en deux parties: la demie du tiers va à Joseph de Bellefeuille et l'autre demie se répartit en parts égales indivises entre Eustache-Marc-Antoine, Louis-Charles et Angélique-Marguerite de Bellefeuille.

(1) Dictionnaire Biographique du Canada, Volume premier, an 1000 à 1700, Les Presses de l'Université Laval, 1966, pages 303-304.

(2) Archives Nationales du Québec. Titre du fief cy-devant appelé les Mille-Iles et à présent Petit et Langloiserie, Tenure seigneuriale, Pièces et documents # 30, pages 59-60.

(3) Archives Nationales du Québec. Titre du fief cy-devant appelé les Mille-Iles. Tenure Seigneuriale, pièces et documents.

La section Dumont, soit les deux tiers, se subdivise en deux parts égales entre Charles-Louis et Marie-Elmire Lambert-Dumont. Cette dernière, le 10 janvier 1826, avait épousé Pierre Laviolette, homme de lettres et poète bien connu à l'époque. Leur frère Louis-Sévère, l'aîné des enfants d'Eustache-Nicolas, porte aussi le titre de seigneur, mais il est difficile de déterminer ses propriétés à l'époque.

Au décès de son père Charles-Louis, Virginie-Marguerite Lambert-Dumont hérite de la totalité de ses biens. Le 21 juillet 1854, elle épouse Charles-Auguste-Maximilien, fils de Maximilien Globensky, lieutenant-colonel de l'armée et chef des volontaires lors du combat du 14 décembre 1837. Le 24 mai 1865, Charles-Auguste-Maximilien achète la part de Marie-Elmire Laviolette et effectue de ce fait le remembrement de la section Dumont.

La Loi du 18 décembre 1854 abolit le régime seigneurial mais les gens en place n'abandonnent pas aussi facilement les privilèges et les droits dont ils jouissent depuis plus d'un siècle et demi.

Les premiers établissements de la seigneurie Dumont tardent à se réaliser. Le seigneur réside toujours à Trois-Rivières et c'est de là qu'il concède⁴ les premiers lots, le 3 avril 1739, à Pierre Masson, Antoine Parant, François Parent et Jean Brouillet. Les premiers censitaires doivent attendre durant plusieurs années avant que l'infrastructure de la seigneurie se développe. En fait, le premier seigneur à résider dans la seigneurie, c'est Eustache-Louis Lambert-Dumont. C'est lui qui établit les premières institutions qui attirent de ce fait la majorité des premiers colons.

(4) Archives Nationales du Québec. *Concession par le Sieur Dumont à Pierre Masson*, greffe du notaire Charles-François Coron, minute # 592, 1739-04-03.

Eustache-Louis Lambert-Dumont se construit un manoir au confluent des Rivières-du-Chêne et des Mille-Iles. Cette résidence change de site au cours des ans. Le dernier manoir Dumont sera mieux connu de la population de Saint-Eustache sous le nom des derniers occupants, les seigneurs de Bellefeuille. Ce seigneur Dumont, en titre de 1760 à 1807, est l'auteur d'un moulin à farine, le "Petit Moulin". Le "Grand Moulin", érigé vers 1810, sur la Rivière des Mille-Iles à la décharge du Lac des Deux-Montagnes, est l'oeuvre de Charles-Louis Lambert-Dumont. En 1794, un autre moulin est construit sur la Rivière-Chicot par le seigneur de Bellefeuille. Ce moulin existe toujours et il est connu sous le nom de "Moulin de la Dalle" à cause d'une particularité de son approvisionnement en eau. À l'ouverture du terrier de la seigneurie de la Rivière-du-Chêne en 1800, la grande majorité des terres est concédée. Cela démontre clairement la vigueur du seigneur Dumont dans l'exécution de ses tâches.

Le monde religieux.

Les premiers colons de la seigneurie de Blainville et ceux de la Rivière-du-Chêne sont desservis par le curé de Sainte-Rose. Dans la seigneurie de la Rivière-du-Chêne, les offices religieux se déroulent dans la maison du colon Charbonneau de la Grande-Côte. Le 24 juillet 1768,⁵ les habitants demandent à l'Évêque de Québec la permission de construire une église. En octobre 1768, l'abbé François Petit devient le premier prêtre résident de la seigneurie Dumont. Le mois suivant, le 23 novembre, les registres de la "paroisse" sont ouverts.⁶ La semaine suivante, le 30, l'abbé Petit bénit le premier cimetière.⁷

(5) Archives de l'Évêché de Saint-Jérôme. Lettre du 24 juillet 1768, Série Paroisse de Saint-Eustache.

(6) Bellefeuille, Edouard Lefebvre de. *Paroisse de Saint-Eustache, Rivière-du-Chêne*, Annuaire de Ville-Marie, Montréal, 1870.

(7) Laurin, Clément. *L'histoire et légendaire église de Saint-Eustache-de-la-Rivière-du-Chêne*, manuscrit, publié dans les *Cahiers d'histoire de Deux-Montagnes*, Volume III, numéro 3, août 1979.

En juin 1770, devant le notaire royal Antoine Foucher,⁸ le seigneur Louis-Eustache Lambert-Dumont cède un terrain à la fabrique pour une église. Lors d'une assemblée de citoyens tenue le 22 novembre 1770, le nom de Saint-Eustache, martyr, est choisi comme patron. Ce choix est entériné par l'Évêque de Québec dans une lettre en date du 27 décembre 1770.⁹

La première construction sur le terrain de la fabrique, le presbytère, est réalisée en 1774 grâce au curé Félix Bérey. La construction de l'église débute à l'été de 1780 en vertu d'un contrat passé entre les syndics de la paroisse et Augustin Grégoire en date du 19 mars 1780. L'église est ouverte au culte le 10 septembre 1783.¹⁰ Par la suite, elle subit de nombreuses transformations. Plus tard, elle est ravagée par les flammes le 14 décembre 1837. Reconstruite en 1841 sous les auspices du curé Jacques Paquin, l'église actuelle n'a gardé que les murs et la façade du temple antérieur à 1837.

Les protestants reçoivent depuis 1818 les services religieux de confession presbytérienne. Un premier temple est érigé dans le village en 1842.¹¹ Un deuxième construit à la Grande-Fresnière ouvre ses portes le 4 mars 1855. Les communautés anglophones protestantes de l'époque étaient assez nombreuses pour justifier l'établissement de deux temples.

(8) Archives Nationales du Québec. *Cession par Louis-Eustache Lambert-Dumont à la Fabrique de Saint-Eustache d'un terrain pour y construire une église et un presbytère*, greffe du notaire Antoine Foucher, 1770-06-03.

(9) Archives de l'Évêché de Saint-Jérôme. Lettre du 27 décembre 1770, Série Paroisse de Saint-Eustache.

(10) Archives de la Paroisse de Saint-Eustache. *Livre des assemblées, ordonnances et mandements de Monseigneur l'Évêque de Québec*, débuté le 14 mars 1779, Saint-Eustache.

(11) Shearman, E. J. *The story of a Church*, Trinity United Church, Saint-Eustache 1961.

Le monde scolaire.

Les archives locales racontent les grandes étapes de l'évolution des principales institutions religieuses. Il ne faut surtout pas croire que toutes les entreprises des curés se font sans embûches. Les premiers colons, habitués à une vie de misère où privations et lourds labeurs sont le vécu quotidien, ne plient pas facilement aux demandes tant matérielles que spirituelles de leur pasteur.

En 1790, le curé Perrault demande d'être changé de paroisse¹² parce que les marguilliers et certains paroissiens lui créent différents obstacles en raison des dépenses qu'il a faites. Pendant plusieurs années, ceux-ci refusent de réparer le presbytère, ce qui oblige le curé à se loger à grands frais dans une maison du village. À l'arrivée du curé Paquin en 1821, la paroisse est sur le point de voir son presbytère saisi pour non paiement de travaux.¹³ Le curé règle cette note de ses propres deniers. Les mœurs sont totalement dégradées dans la paroisse et même la famille seigneuriale n'y échappe pas. En effet, lors d'une soirée de la Sainte-Catherine, certains égarements se manifestent: "Dans notre partie, il n'y avait qu'Hortense Globensky d'une quinzaine d'années qui avait l'estomac découvert... le docteur Labrie et les autres se sont si bien moqués d'elle qu'il est sûr qu'elle ne reviendra plus aussi indécentement habillée".¹⁴ À tout moment, les curés de Saint-Eustache demandent à leur évêque le pouvoir d'absoudre certains "péchés réservés" où le sexe est au premier plan.

Devant l'entêtement des paroissiens de Saint-Eustache, les curés semblent dépourvus. Ils demandent l'aide de leur évêque et le secours d'un vicaire: "La paroisse est trop forte pour un seul"¹⁵ s'écrie le curé Paquin dès son arrivée à Saint-Eustache. "Il y a plus de besoin que dans aucun endroit du diocèse" ajoute-t-il dans une lettre désespérée à son Évêque en date du 6 novembre 1821. Saint-Eustache est érigé en paroisse religieuse le 15 novembre 1825 et en paroisse civile 10 ans plus tard en 1835.

Le patrimoine religieux légué par les fondateurs de Saint-Eustache est à l'image de ces femmes et de ces hommes qui ont dû déployer courage et énergie pour tout faire de leurs mains. La rudesse de leurs propos et de leurs gestes est calquée sur leur vécu et ces pionniers ont souvent démontré que, sous des apparences parfois rudes et grotesques, battaient des cœurs pleins de générosité et de fierté.

De 1760 à 1800, le Bas-Canada n'a pour toute ressource éducative que l'Institution Royale. Le peuple n'en veut pas parce qu'elle n'offre "aucune garantie pour leur langue et leur religion".¹⁶ Cependant, malgré cette situation, le peuple a soif d'apprendre et veut sortir de l'ignorance où on l'a maintenu jusqu'à ce jour. L'Église prend donc sur elle de mettre sur pied un mouvement scolaire. Les presbytères deviennent des lieux de formation pour les futurs prêtres et pour l'instruction latine des plus talentueux.

Les débuts sont modestes, les moyens sont souvent déficients, mais, les instigateurs sont sans relâche. L'Église fonde les premiers collèges classiques dont le séminaire de Sainte-Thérèse avec l'abbé Ducharme. À Saint-Eustache, un médecin crée de toutes pièces une école modèle pour les deux sexes. Ce même médecin, le docteur Jacques Labrie, consacre toutes ses ressources à l'éducation; il compose les livres de classe inexistantes et organise différentes manifestations publiques pour valoriser l'éducation aux yeux du colon.¹⁷ Une première école est confiée à Paul Rochon tandis que Pierre Laviolette, co-seigneur, tient à son domicile une école latine. Ces premiers jalons du mouvement scolaire sont bien ancrés au sein de la population locale, sauf qu'ils reposent uniquement sur le bon vouloir d'individus. Trois éléments viennent au secours des pionniers: la loi des écoles de fabriques de 1824, la concession à la fabrique de Saint-Eustache de terrains¹⁸ pour des écoles élémentaires par le seigneur Eustache-Nicolas Lambert-Dumont et, l'aide

(12) Archives de l'Évêché de Saint-Jérôme. Lettre du 22 août 1790, Série Paroisse de Saint-Eustache.

(13) Archives de l'Évêché de Saint-Jérôme. Lettre du 1er septembre 1823, Série Paroisse de Saint-Eustache

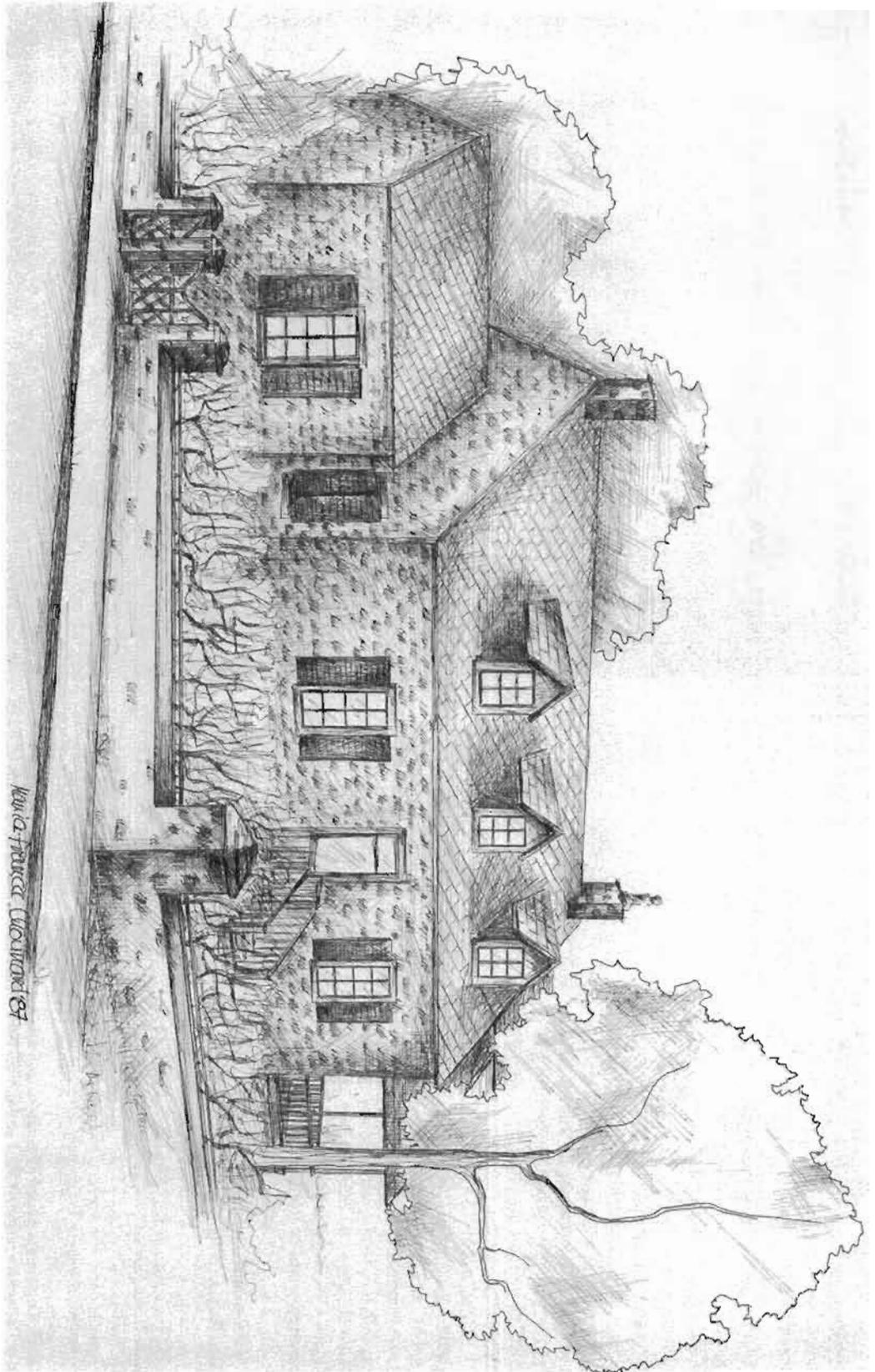
(14) Archives de l'Évêché de Saint-Jérôme. Lettre de Eustache-Nicolas Lambert-Dumont en date du 10 janvier 1822, Série Paroisse de Saint-Eustache.

(15) Archives de l'Évêché de Saint-Jérôme. Lettre du 6 novembre 1821, Série Paroisse de Saint-Eustache.

(16) Gosselin, Auguste. Le Docteur Labrie, Dussault et Proulx, imprimeurs, 1903, page 89.

(17) Ibid.

(18) Globensky, Frédéric-Eugène. Concession par Eustache-Nicolas Lambert-Dumont à la Fabrique de Saint-Eustache d'un terrain au Faubourg Saint-Jacques le 16 mai 1829, Minute # 3399



Manoir de Bellefeuille

Manoir de Bellefeuille
Gravure d'après une photographie d'époque
par Marie-France Chouinard.

financière du gouvernement, suite à la Loi de 1829 pour l'encouragement de l'enseignement élémentaire. En 1828, le curé Paquin débute les travaux de construction du couvent après avoir vaincu¹⁹ maints obstacles dont le déplacement d'une partie du cimetière paroissial. En 1829, une première maison d'école est construite sur le terrain du Faubourg Saint-Jacques.

Lors de la fondation de la Commission Scolaire en 1829,²⁰ il ne faut pas se surprendre de voir le curé Jacques Paquin et le docteur Jacques Labrie en devenir les premiers commissaires.

Le couvent du curé Paquin est destiné à l'éducation des jeunes filles et son fondateur tente l'impossible pour décider les Dames de la Congrégation Notre-Dame de Montréal à y oeuvrer. Le premier décembre 1833, le curé Paquin fait cession du couvent à la fabrique de Saint-Eustache et "en garantit l'usufruit à perpétuité aux soeurs de la Congrégation Notre-Dame de Montréal".²¹ Ce vœu ne se réalise qu'en 1849 avec l'arrivée des premières religieuses. La communauté garde la charge du couvent durant 131 ans, soit jusqu'en 1980. Le curé Gastineau de la Communauté de Sainte-Croix tient une école latine au presbytère tandis que le collège de Saint-Eustache accueille les frères de Sainte-Croix de 1856 à 1862. En 1863, les Clercs de Saint-Viateur prennent la relève et y demeurent jusqu'en 1950.

La dernière étape de cette évolution scolaire se vit à l'aube de la "révolution tranquille" avec la création de la Commission Scolaire Régionale Deux-Montagnes en 1961.²²

(19) Archives de l'Évêché de Saint-Jérôme. Lettre du 8 octobre 1829, Série Paroisse de Saint-Eustache.

(20) Archives de la Commission Scolaire de Saint-Eustache. Délibération des syndics et des commissaires d'écoles depuis 1829 à 1845 et après. Monsieur Paquin, toujours président. 24 octobre 1829 et 10 juin 1830.

(21) MacKay, Stephen. Cession par Messire Paquin Archevêque & Curé de Saint-Eustache à l'Oeuvre & Fabrique de Saint-Eustache, 1er décembre 1833, minute # 1828.

(22) Archives de la Commission Scolaire Régionale Blainville-Deux-Montagnes. Registre des délibérations des assemblées tenues pour étudier les possibilités de la création d'une corporation d'une école secondaire régionale, Saint-Eustache, mars 1960 à janvier 1963.



Archives de la ville de Saint-Eustache.

Le monde municipal.

Vers la fin du régime seigneurial, les municipalités s'organisent. En 1845, un premier conseil municipal voit le jour. Lors de la première assemblée de la municipalité de la paroisse de Saint-Eustache, tenue le 14 juillet 1845, la population élit ses premiers conseillers municipaux: William-Henry Scott occupe le fauteuil de maire et les conseillers sont: Félix Paquin, Jean-Baptiste Monsiau dit Lamarche, Lambert Guerin, Jean-Baptiste Daoust, fils, et Augustin Gravelle. Cette première municipalité est active durant trois ans.²³

Suite à une proclamation du Gouverneur Général du Canada en date du 10 août 1848, William-Henry Scott, le plus ancien conseiller de la paroisse, convoque une assemblée "pour l'élection de sept conseillers et ainsi composer la corporation du Village de Saint-Eustache".²⁴ Cette élection porte au pouvoir le maire, Frédéric-Eugène Globensky, et les conseillers Grégoire Féré, Louis Dion, William Leclair, Louis Ouimette, Charles Laplante et Donald Mc Naughton. Trois jours plus tard, "le 13 septembre 1848, se tient la première assemblée du Conseil à la résidence de Louis Charbonneau, aubergiste".²⁵ À peine un mois après la première assemblée du village, le conseil s'organise, désigne les autorités municipales et adopte les premiers règlements de police, d'incendie et de maintien du bon ordre.²⁶

Quelques années plus tard, une nouvelle municipalité voit le jour: le Conseil municipal de la paroisse de Saint-Eustache se réunit pour la première fois dans la salle du marché du village de Saint-Eustache le 24 juillet 1856. Le premier maire de cette municipalité, Jean-Baptiste Proulx, est secondé des conseillers Joseph Payment, Joseph Robillard, Octave Limoges, Joseph Doré et François-Xavier Leclair. Le nouveau conseil nomme Cyrille Andegrave dit Champagne au poste de secrétaire-trésorier. Cette municipalité cesse d'exister en 1972 alors qu'elle se fusionne avec la ville de Saint-Eustache.



Manoir Globensky tel que reconstruit après l'incendie de 1901 et avant les modifications de 1925.

Collection Germain Beauchamp et Fille Inc., Photographe.

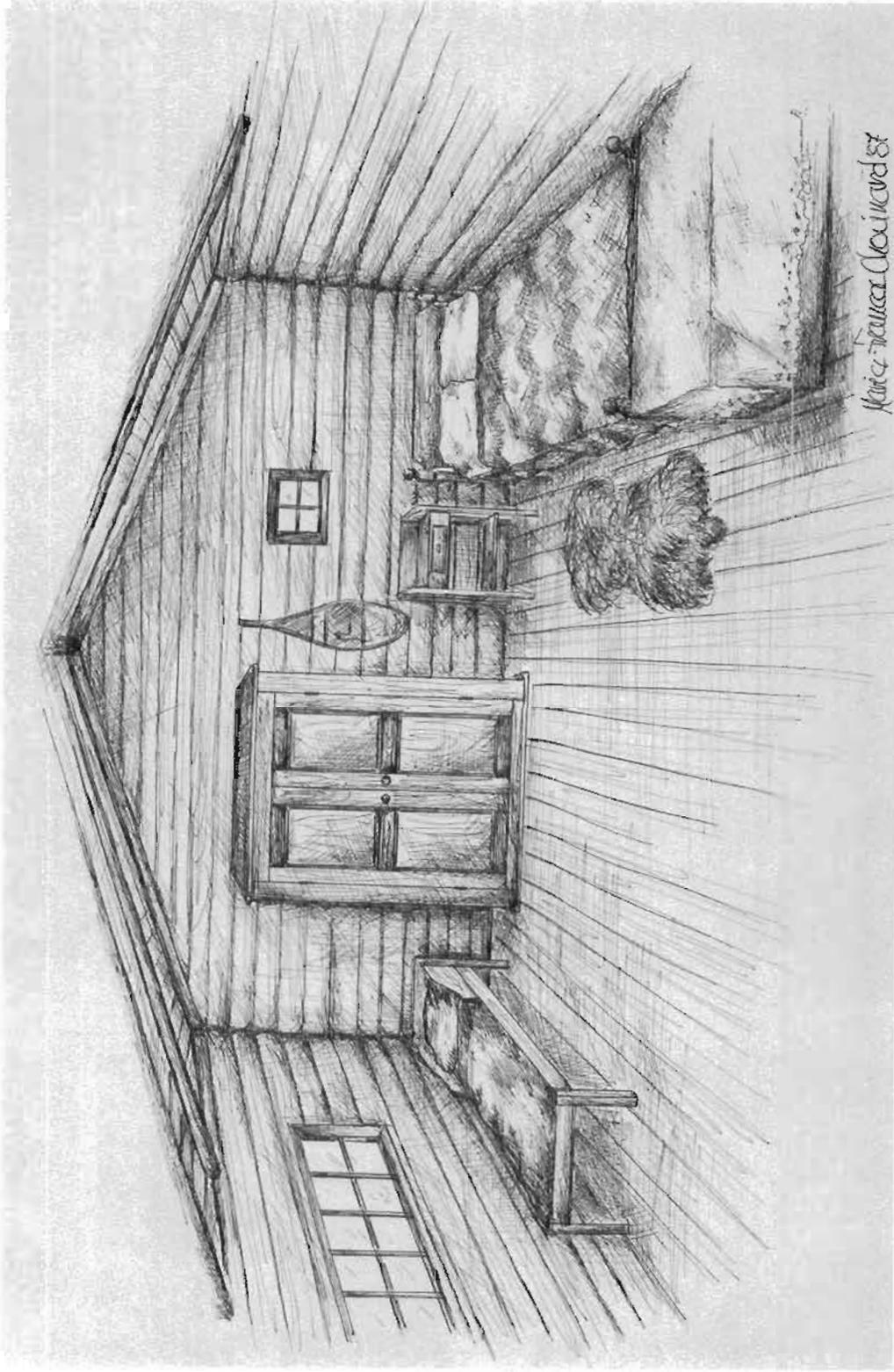
Dans les pages qui précèdent, il a été possible de prendre connaissance du cadre où les ancêtres ont évolué depuis leurs origines. Dans les pages qui suivent, les ancêtres deviennent les créateurs du patrimoine local et les animateurs de quelques pages de l'histoire nationale.

(23) Archives de la Ville de Saint-Eustache. Délibérations de la municipalité de la Paroisse de Saint-Eustache, 1845 à 1847

(24) Archives de la Ville de Saint-Eustache. Village de Saint-Eustache. Livre des délibérations du 10 août 1848 au 6 décembre 1858, Assemblée du 10 septembre 1848.

(25) Ibid. Assemblée du 13 septembre 1848.

(26) Ibid. Assemblée du 23 octobre 1848.



Maison du Colon.

Gravure originale par
Marie-France Chouinard.

L'ÈRE DES PIONNIERS 1770-1820

Dans ses Mémoires, le curé Jacques Paquin décrit en ces termes le village de Saint-Eustache à la veille des combats de 1837: "Il était considérable et bien mieux bâti que ne le sont ordinairement les villages de campagne. Sépare en deux parties par la petite Rivière-du-Chêne..."²⁷ En 1815, Joseph Bouchette, arpenteur général du Bas-Canada, présente Saint-Eustache en ces mots: "À l'embouchure de la Rivière-du-Chêne, est situé le village agréable et bien bâti de Saint-Eustache, qui contient 80 à 90 maisons, une belle église et un beau presbytère..."²⁸ Déjà à cette époque, les pionniers ont réalisé quelque chose d'exceptionnel à Saint-Eustache pour que divers auteurs prennent la peine de comparer et de se montrer étonnés de ce qu'ils y voient. Il est évident que ces réalisations n'ont été possibles que grâce à de multiples sacrifices de la part des seigneurs et des premiers colons.

La seigneurie prend graduellement forme avec ses premières constructions dont le petit moulin sur la Rivière-du-Chêne. La concession des terres, entreprise en 1739, va bon train. En 1800, à l'ouverture du Terrier, la grande majorité des terres est occupée. Autour de la place de l'église, du manoir Dumont et du moulin, se crée un noyau de commerces, d'artisans et de professionnels. Le village croît rapidement. Parallèlement à la croissance physique du village, les arts, la culture et l'instruction sont le lot d'une foule de résidents. Même si les colons doivent peiner du matin au soir pour assurer le bien-être de leur famille nombreuse, au village l'activité économique est forte et des inventaires prouvent l'existence d'une certaine aisance. La nature des maisons que l'on y trouve dénote aussi la fortune naissante des futures têtes dirigeantes de la

communauté. Les marchés de construction des maisons sont éloquentes et illustrent assez bien cet état de fait: "Devis des ouvrages de maçonnerie d'une maison de pierres à deux étages de cinquante pieds de long sur quarante-cinq pieds de large..."²⁹ De nombreuses constructions communautaires se réalisent à cette époque tels la construction d'un nouveau pont sur la rue Saint-Louis en 1807, un nouveau presbytère en 1820 et de nombreuses réparations à l'église que l'on avait inaugurée en 1783.

La présence des familles seigneuriales, des professionnels, des hommes de métiers, des artisans et des commerçants tisse une trame sociale bien spéciale à Saint-Eustache. Le village devient bien vite le centre d'activités de la seigneurie. Dès lors, on s'y rend pour les offices religieux, pour ses affaires, pour parler politique, pour s'approvisionner en denrées et produits divers, pour se divertir. La population de la région augmente de façon significative. Au tout début du siècle dernier, en 1801, 210 baptêmes sont enregistrés tandis que 28 mariages y sont célébrés. Le curé Paquin établit à plus de 5000 le nombre de ses paroissiens lors de son arrivée à Saint-Eustache.

Les députés du comté d'York (1792-1830)

LOTBINIÈRE, Eustache-Gaspard Chartier de	1792-1796
DE BONNE, Pierre-Amable	1792-1796
LACROIX, Hubert	1796-1800
HÉTIER, Joseph	1796-1800
BÉDARD, Joseph	1800-1804
FOUCHER, Louis-Charles	1800-1804
MURE, John	1804-1810
DUMONT, Eustache-Nicolas Lambert	1804-1808
TRESTLER, Jean-Joseph	1808-1809
SAINT-JULIEN, Pierre	1810-1814
BELLET, François	1810-1814
DUMONT, Eustache-Nicolas Lambert	1814-1827
FORBES, William	1814
FÉRÉ, Jean-Baptiste	1815-1820
PERREAULT, Augustin	1820-1824
SIMPSON, John	1814-1827
LEFEBVRE, Jean-Baptiste	1827-1829
LABRIE, Jacques	1827-1830
SCOTT, William-Henry	1829-1830

(27) Paquin, Jacques, Mémoires sur l'Église du Canada, sur le pays en général depuis la découverte en 1523 jusqu'à l'année 1843, Manuscrits, A.N.Q., A.P.C., 1843, chapitre V, page 212 et suivantes.

(28) Bouchette, Joseph. Description topographique de la Province du Bas-Canada, publié par W. Faden, Londres, 1813, p. 109.

(29) De Bellefeuille, François Lefebvre. Marché entre Sieur Jacques Labrie et Jean-Baptiste Guilbault, 11 septembre 1809, minute # 1030, A.N.Q.M.

L'ÈRE DES BOULEVERSEMENTS 1820-1870

En 1791, l'Angleterre, sous l'instigation du ministre Pitt, adopte l'Acte Constitutionnel par lequel la colonie est divisée en deux provinces. L'administration de chacune d'elles se fait par un Lieutenant-Gouverneur, un Conseil législatif nommé et une Chambre d'Assemblée élue par le peuple. Cependant, le roi ou son représentant possède un droit de veto sur toute loi votée par l'Assemblée.

La première élection a lieu en 1792. Le vote des électeurs s'enregistre suite à une déclaration orale et publique. De 1792 à 1830, Saint-Eustache fait partie du comté d'York et deux députés sont élus simultanément pour représenter la région.³⁰ L'Acte Constitutionnel fait l'objet de nombreuses critiques de la part des Anglais qui voient une partie du pouvoir leur échapper au profit du peuple conquis, et des Canadiens français d'autre part, à cause des nombreux abus et des injustices flagrantes qu'il permet.

Conçu pour instaurer le parlementarisme britannique au Canada, l'Acte Constitutionnel devient l'outil de discord et d'éloignement des deux races. Dès la première élection, les Canadiens français élisent 35 députés tandis que le parti du gouvernement choisit 15 représentants de langue anglaise. La minorité parlementaire tente, par tous les moyens, d'usurper les pouvoirs de la majorité. Querelle pour la nomination du premier Orateur de la Chambre que l'on veut... anglais! Querelle pour la langue des débats que l'on veut... anglaise! C'est le début d'une longue succession d'injustices: les membres du Conseil Législatif sont tous nommés chez les anglophones, amis de la minorité parlementaire; les juges sont choisis parmi les sympathisants du Gouverneur; toutes les charges publiques lucratives sont dévolues aux seuls Anglais; les Canadiens français ne peuvent plus obtenir de concessions de terres alors que les Britanniques s'en

(30) Demers, J.-Urgel. Esquisse monographique de la paroisse du Patronage de Saint-Joseph-du-Lac, Les Frères des Ecoles Chrétiennes, Montreal, 1960, p. 141.

voient octroyer beaucoup plus que leurs besoins ne peuvent le justifier. Être canadien-français et catholique-romain devient l'occasion d'injures de la part de conquérants qui n'acceptent pas dans la colonie leurs propres institutions politiques.



Maison eustachoise typique vers 1800.

Gravure par Marie-France Chouinard.

Les députés du comté des Deux-Montagnes

LABRIE, Jacques	1830-1831
SCOTT, William-Henry	1830-1838
GIROUARD, Jean-Joseph	1831-1838
ROBERTSON, Colin	1841-1842
FORBES, C.-John	1842-1844
SCOTT, William-Henry	1844-1851
PAPINEAU, Honorable Louis-Joseph	1852-1854
DAOUST, Jean-Baptiste	1854-1867
OUMET, Gédéon	1867-1876
CHAMPAGNE, Charles-Louis	1876-1882
BEAUCHAMP, Benjamin	1882-1897
CHAMPAGNE, Hector	1897-1908
SAUVÉ, Arthur	1908-1930
SAUVÉ, Paul	1931-1935
ROCHON, Jean	1935-1936
SAUVÉ, Paul	1936-1960
BINETTE, Gaston	1960-1970
L'ALLIER, Jean-Paul	1970-1976
DE BELLEFEUILLE, Pierre	1976-1985
LEGAULT, Yolande	1985-

Dès qu'une loi est présentée et votée par la Chambre d'Assemblée à l'encontre des intérêts financiers ou politiques de la clique du Gouverneur, cette loi est automatiquement rejetée par le Conseil législatif. Sous l'administration du gouverneur Craig, on tente d'intimider le parti canadien-français par diverses représailles: on s'en prend aux journaux favorables aux Canadiens français en saisissant notamment l'imprimerie du "Canadien" et

en effectuant diverses arrestations. On se donne même comme mission "d'angliciser la province du Bas-Canada".³¹ En 1810, le juge Sewell produit un rapport à cet effet et le gouverneur Craig s'en sert pour tenter de faire abroger l'Acte Constitutionnel et la Chambre d'Assemblée pour les remplacer par l'Union des deux-Canadas.

Ces tracasseries d'ordre politique ne sont pas les seules à affecter le Canadien français. Depuis la conquête, l'Église catholique est tolérée. Le seul Évêque de Québec reconnu officiellement par le gouvernement, c'est l'Évêque anglican. L'Église catholique-romaine doit attendre Lord Bathurst pour être reconnue officiellement et ce après cinquante-sept ans sous le régime britannique.

1812 marque un intermède dans cette querelle politique croissante. Suite au dessein d'invasion du Canada par les États-Unis, les Canadiens français montrent clairement leur loyalisme à la Couronne britannique et n'hésitent pas un instant à prendre les armes contre l'envahisseur. L'épisode du 26 octobre 1813 où Charles de Salaberry, à la tête de 300 Canadiens, repousse l'armée américaine de Hampton forte de 3000 soldats, n'est qu'une preuve flagrante de la qualité de la loyauté du Canadien français, loyauté bien encombrante pour l'Anglais oppresseur. Quelques essais de conciliation sont tentés: on reconnaît le titre d'évêque à monseigneur Plessis et on nomme Pierre Bédard à la haute magistrature. Ces attitudes conciliantes laissent tout de même la Chambre d'Assemblée dans une attitude de méfiance principalement à cause de la question des subsides.

On appelle subsides les sommes d'argent votées par le gouvernement pour administrer le pays. Aujourd'hui, cette opération est mieux connue sous l'appellation: budget. À l'époque, la question des subsides naît du "conflit qui survient entre l'Assemblée législative d'une part et les Conseils exécutif et législatif d'autre part, au sujet de la répartition et du mode d'appropriation des fonds publics".³² Cette opposition s'intensifie en 1817 alors que

(31) Fawley, Paul-Émile et Lamarche, Gustave. *Histoire du Canada*, Librairie des Clercs de St-Viateur, Montréal, 1945, pages 268-269.

(32) op. cit. p. 283.

Lord Bathurst, ministre des colonies, recommande au gouverneur de passer outre aux dispositions de l'Acte Constitutionnel et de veiller à ce que la Chambre d'Assemblée n'assume plus le contrôle du trésor sans le concours du Conseil législatif. Il est bien évident que la majorité de la Chambre d'Assemblée n'accepte pas cette prise de position et que la question des subsides devient le point central de toute action politique de l'époque. Cette hostilité verra son point culminant en 1837.

Louis-Joseph Papineau, élu une première fois à la Chambre d'Assemblée en 1808, en devient l'orateur en 1815. Différents scandales entre autres, en 1823 la disparition de fortes sommes d'argent au profit du procureur général John Caldwell, amènent Papineau à s'opposer au gouverneur et à sa clique. Aux élections de 1827, Louis-Joseph Papineau s'en prend au gouverneur Dalhousie qu'il tient responsable des principaux problèmes politiques de l'heure. À la reprise de l'activité parlementaire, Papineau est nommé orateur à nouveau, ce que refuse le Gouverneur. Devant l'entêtement de l'Assemblée à maintenir Papineau dans sa fonction d'orateur, Dalhousie proroge le Parlement.

Durant cette période politique agitée, un autre événement enflamme l'opinion publique à la fin du printemps 1832. Les immigrants irlandais amènent avec eux le choléra qui se repand très rapidement dans les régions de Québec et de Montréal. Saint-Eustache n'échappe pas à l'emprise de cette terrible épidémie. Comme dans la grande majorité des paroisses, à Saint-Eustache le cimetière est situé immédiatement à côté de l'église. La nécessité de transporter des corps au travers du village peut exposer la population à une grande contamination. Le curé Paquin obtient de l'évêque l'autorisation de constituer un nouveau cimetière hors du village sur un terrain donné par le seigneur Antoine de Bellefeuille. Or cette idée est venue d'une suggestion des magistrats Dumont, de Bellefeuille et F.-E. Globensky. Les deux premiers, co-seigneurs, et le notaire Globensky, fidèles aux politiques provinciales du gouverneur, n'inspirent pas confiance à la population pour de bien nombreuses raisons politiques. Leur projet ne rencontre pas la faveur populaire et "le lendemain on apporte au cimetière les corps des

deux individus qui avaient été enterrés ailleurs pour les mettre à l'ancien cimetière au grand danger des personnes qui accompagnaient les corps en putréfaction. Le curé qui n'avait jamais refusé l'inhumation de personnes comme il était prouvé par plusieurs témoins fit celles-ci sans aucune difficulté et ainsi fait abandonner ce projet pour le bien de la paix".³³

Ceux qui croient que le 14 décembre à Saint-Eustache n'est que le concours du hasard font sûrement fausse route et mauvaise lecture des événements qui s'y déroulent depuis plusieurs années. La prise de position des familles seigneuriales et de certaines autres non moins fortunées, en faveur des politiques des différents gouverneurs et leurs cliques, crée localement des affrontements bien illustrés par l'élection de 1834. Les députés sortant, William-Henry Scott et Jean-Joseph Girouard ont pour adversaires messieurs Brown et Globensky. À l'époque, l'élection se tenait d'abord à Saint-André et, à défaut d'électeurs, le poll se déplaçait à Saint-Eustache. Des l'ouverture du poll à Saint-André, les candidats Scott et Girouard prennent l'avance. C'est alors que les Orangistes, appuyant les candidats Brown et Globensky, aidés de matraques et d'hommes forts, empêchent les Canadiens de voter et même de pénétrer dans le poll situé dans le moulin à papier du candidat Brown. Les mauvais traitements subis par les Canadiens à Saint-André incitent ces derniers à s'organiser pour le vote de Saint-Eustache. À l'ajournement du vote à Saint-André, les candidats Brown et Globensky sont en avance par près de trois cents voix et, à leur arrivée à Saint-Eustache, ils sont assurés de l'appui inconditionnel des familles Globensky, Dumont, de Bellefeuille, Doherty, Bowies... et aussi celui du curé Paquin. Dès l'annonce de l'ouverture du poll, la violence vécue à Saint-André reprend de plus belle. "Dans la nuit du jeudi, un nommé Grignon eut l'imprudence de s'écarter de notre

(33) Archives de l'Évêché de Saint-Jérôme, Lettre du 30 juin 1832, Série Paroisse de Saint-Eustache.

quartier pour aller au haut du village à la recherche d'un cheval qui lui était échappé. Il fut malheureusement reconnu par les Globensky et leurs gens, cruellement maltraité et laissé pour mort".³⁴ Cette élection se déroule dans la violence mais les Canadiens français réussissent quand même à faire réélire leurs candidats. Cet épisode des élections de 1834 dans le comté des Deux-Montagnes a été raconté en chansons diverses et en voici une version.³⁵

LES ÉLECTIONS DE 1834

*"Écoutez je vais vous chanter
Une chanson qui a été composée
C'est deux bêtes qui se présentent
Pour faire des membres à la chambre.
Ah ! Ah ! Ah ! mais cependant
Ils ne sont pas représentants.*

*C'est au village de Saint-André
Où ils croyaient avoir gagné.
Ils se sont fait traiter de bête
Par ceux qui étaient à la tête.
Ah ! Ah ! Ah ! mais cependant
Eugène n'était pas content.*

*J'entends de tous bords et de tous côtés:
Raccommode ton moulin à papier,
Quand l'aura payé tes dettes
Nous travaillerons pour t'y mettre.
Ah ! Ah ! Ah ! mais cependant
Brown dit qu'il n'a pas d'argent.*

(34) Inconnu, Relation historique des événements de l'élection du comté du Lac des Deux-Montagnes en 1834, Montréal, 1835.

(35) Recueilli par Aegdius Fauteux, Hortense Prévost ou la chevalière des Deux-Montagnes, in La Patrie, 11 novembre 1933

*C'est le jeudi à St-Eustache
Où le Poll a commencé.
Avancez tous, patriotes
Votez tous pour monsieur Scott.
Ah ! Ah ! Ah ! mais cependant
Les chouayens ne sont pas contents.*

*Les boules se sont avancés
Pour nous empêcher de voter,
À coup de bois par la tête,
On a bien été les maîtres.
Ah ! Ah ! Ah ! mais cependant
Les Allemands ne sont pas contents.*

*Mais c'est l'officier rapporteur
Qui croyait bien être vainqueur.
Il a bien pris de la peine
Pour mettre son beau-frère Eugène.
Ah ! Ah ! Ah ! mais cependant
Il a bien perdu son temps.*

*Le gros Hubert s'est avancé,
Pour son frère voulut parler.
Grignon lui dit: Que viens-tu faire ?
Viens-tu ici mettre la guerre ?
Ah ! Ah ! Ah ! mais cependant
Retournes-toi-z'en promptement.*

*C'est que les Irlandais catholiques
Qui viennent de Sainte-Scholastique.
Avancez tous, patriotes,
Venez pour Girouard et Scott.
Ah ! Ah ! Ah ! mais cependant
Les Globs ne sont pas contents.*

*John Earle monta à cheval
Pour effrayer cette brigade
À coup de roche par la tête
L'ont viré cul par dessus tête.
Ah ! Ah ! Ah ! mais cependant
Il s'en retourne tout sanglant.*

*Vous voyez tous ces chouayens
Qui marchent tous pour rien,
Ils marchent la nuit et le jour
Pour prendre le Poll au petit jour.
Ah ! Ah ! Ah ! mais cependant
Ils vont tous perdre leur temps...*

*C'est les vaches à la Prévost
Qu'ont nourri tout le troupeau,
Elle a bien pris de la peine
De donner des aunes d'indienne.
Ah ! Ah ! Ah ! mais cependant
Elle a bien perdu son temps.
Le trône est A.B.C. (abaissé)
Le clergé D.C.D. (décédé)
et nous autre E.L.V. (élevés)''*

Après les élections, les députés élus reprennent leurs travaux à la Chambre d'Assemblée. "Louis-Joseph Papineau soumet à la Chambre un mémoire dans lequel il consigne tous les griefs des Canadiens contre l'Angleterre. Il y réclame le contrôle du budget par la Chambre d'Assemblée, la responsabilité du pouvoir exécutif, une plus juste répartition des emplois civils et surtout l'élection des membres du Conseil législatif. Ce mémoire reste connu sous le nom des 92 Résolutions".³⁶ Cette pétition est adoptée par la Chambre d'Assemblée et acheminée à Londres pour être présentée aux Communes. Cependant, à Saint-Eustache comme à Sainte-Thérèse, ces Résolutions rencontrent des adversaires qui font tout en leur pouvoir pour en minimiser l'impact. Le texte des résolutions ci-dessous est rédigé par J.-D. Lacroix, seigneur de Blainville, et Eustache-Antoine Lefebvre de Bellefeuille, co-seigneur de la Rivière-du-Chêne.³⁷

(36) op. cit. p. 287.

(37) Lefebvre, de Bellefeuille Family. Resolutions pro-gouvernementales condamnant les 92 résolutions, The Department of Rare Books and Special Collections of the McGill University Libraries, C-6, File 8.

"Résolu 1.

Qu'en considérant les efforts opiniâtres que font quelques individus inquiets et mal intentionnés pour créer le mécontentement parmi nous et enflammer les esprits des bons, paisibles et heureux habitants de cette Province florissante, nous croyons qu'il est strictement de notre devoir d'exprimer publiquement que, bien décidément, nous désapprouvons la plus grande partie des fameuses 92 résolutions passées récemment par notre Chambre d'Assemblée;

Résolu 2.

Que nous désirons participer pleinement aux avantages d'une sage liberté à laquelle comme sujets Britanniques nous croyons avoir un plein droit; mais en même temps, nous voyons avec mécontentement et alarme les efforts insidieux journellement faits pour tromper le Gouvernement de Sa Majesté et lui faire croire que les habitants de cette Province sont mécontents des institutions politiques existants et telles qu'établies par la Loi et souffrent impatiemment le joug de la Grande-Bretagne tandis qu'il est notoire que chaque individu est aussi libre que l'air qu'il respire, et qu'on n'entend des murmures de mécontentement que de la part de quelques individus dont l'esprit et l'âme sont pervertis et qui semblent ne pas apercevoir la prospérité croissante de cette Province, veulent réellement les services de ses ressources pour satisfaire leur insatiable ambition et favoriser leur agrandissement;

Résolu 3.

Que quelques abus qui puissent exister en cette province capable de créer du mécontentement, nous avons une entière confiance dans la sollicitude paternelle bien connue de notre bien aimée souveraine pour ses loyaux sujets Canadiens; nous comptons de plus sur la justice et la sagesse de son Parlement éclairé pour être persuadés que des mesures concrètes seront adoptées pour détruire tout sujet réel de mécontentement;

Résolu 4.

Que nous désapprouvons hautement les menaces impuissantes contenues dans quelques-unes des fameuses 92 résolutions et que nous sommes bien éloignés de vouloir adopter des institutions étrangères tant vantées par le parti agitateur; nous ne voyons dans ces institutions rien qui puisse convenir aux moeurs, aux habitudes des Canadiens; au contraire nous ne pouvons que prévoir que l'adoption de ces institutions anéantirait bien vite jusqu'au nom Canadien, mettant en danger et peut-être détruirait nos établissements religieux et nous exposerait à un système onéreux de taxes et d'impôts directs auquel, dans notre situation à présent si heureuse et si enviable, nous sommes parfaitement étrangers;

Résolu 5.

Que nous ne pouvons trop désapprouver et condamner les tentatives faites pour créer de l'animosité et des préjugés nationaux; elles ne peuvent que militer contre le bonheur d'une population mixte; ces aveugles efforts faits par un petit nombre d'individus qui croient ainsi avancer leur cause, ne peuvent qu'être préjudiciables à la masse du peuple;

Résolu 6.

Résolu que les soussignés désirent le maintien intact de la Constitution telle qu'accordée en 1791 et blâment hautement la tentative faite par la majorité de la Chambre d'Assemblée d'obtenir du Gouvernement de Sa Majesté que le Conseil Législatif soit électif;

Résolu 7.

Que conformément à l'esprit de la Constitution Britannique, dont nous partageons les avantages, le Conseil Législatif est une branche intermédiaire entre la Chambre d'Assemblée et l'Exécutif et n'a été établi que pour contrebalancer le pouvoir entre cette chambre et l'Exécutif; qu'en conséquence, les soussignés désirent que le dit Conseil demeure tel qu'il a été établi en 1791; seulement, ils supplient Sa Majesté d'y appeler des membres indépendants pris et choisis parmi les sommités de la société;

Résolu 8.

Résolu que la conduite ferme, indépendante et éclairée de ce Conseil durant la dernière session du Parlement mérite les remerciements des vrais amis de notre pays;

Résolu 9.

Que les soussignés partagent unanimement les sentiments exprimés par Son Lord Aylmer que le peuple de cette Province est heureux et jouit de la tranquillité la plus parfaite et qu'il se glorifie d'être sous la domination Britannique;

Résolu 10.

Résolu que les attaques dirigées journellement et avec acharnement par une poignée d'individus ambitieux contre les constructeurs de la province et surtout contre les juges de la Cour du Banc du Roi, ne peuvent être faites que par de vils calomniateurs; et que l'assiduité, l'intégrité, et les lumières de ces messieurs, loin de mériter la censure du public, leur donnent des droits indubitables à l'estime et à la gratitude des vrais amis de l'ordre;

Résolu 11.

Que cette assemblée croit devoir offrir ses sincères remerciements à la minorité de la dite Chambre d'Assemblée pour sa conduite impartiale, indépendante et constitutionnelle durant la dernière session de notre Parlement; et qu'elle regrette sincèrement que la majorité de cette Chambre a fait un abus de bons talents qu'on y connaît pour les faire servir à l'agrandissement de quelques individus qui ont réussi à faire des dupes du reste de cette majorité et ultérieurement déverser des maux incalculables sur un pays qui est maintenant heureux et qui, sans les efforts de ces agitateurs, le serait longtemps si non toujours.

Résolu unanimement que des remerciements soient offerts à J.-D. Lacroix, écuyer ainsi qu'à E.-A.-L de Bellefeuille, écuyer.

Résolu unanimement que J.-D.-Lacroix, E.-A.-L de Bellefeuille, Charles Bowles, John Mc Stensil, François Gratton, Louis-Joseph Gratton, C.-F. Greer, formant un comité permanent autorisé à correspondre avec le comité central de Montréal pour préparer et faire signer une adresse à Sa Majesté et que J.-D. Lacroix soit président du Comité.

Pierre Piché, Secrétaire

<i>André Saucé</i>	<i>Joseph Beauchamp</i>
<i>J.-J. Limoges</i>	<i>J.-Baptiste Dufour</i>
<i>Joseph Charon</i>	<i>Charles Bowles</i>
<i>John Morris</i>	<i>David Michell</i>
<i>François Labelle</i>	<i>Antoine Matte</i>
<i>Pierre Labelle</i>	<i>Amable Imbault</i>
<i>Antoine Charest</i>	<i>S. Gigon</i>
<i>Pierre Jarrouet</i>	<i>Pierre Desjardins</i>
<i>Charles Gratton</i>	<i>Nicolas Gratton</i>
<i>François Gratton</i>	<i>Alexandre Laporte</i>
<i>Joseph Gratton</i>	<i>Louis Constant</i>
<i>Pierre Renaud</i>	<i>Joseph Gravelle</i>
<i>D. Buchanan</i>	<i>John-N. Bigby</i>
<i>James Weir</i>	<i>Vincent Plouf</i>
<i>Henry O. Condl</i>	<i>David Ranson</i>
<i>E. Dugal</i>	<i>J.-Baptiste Gravelle</i>
<i>Ch.-F. Greer</i>	

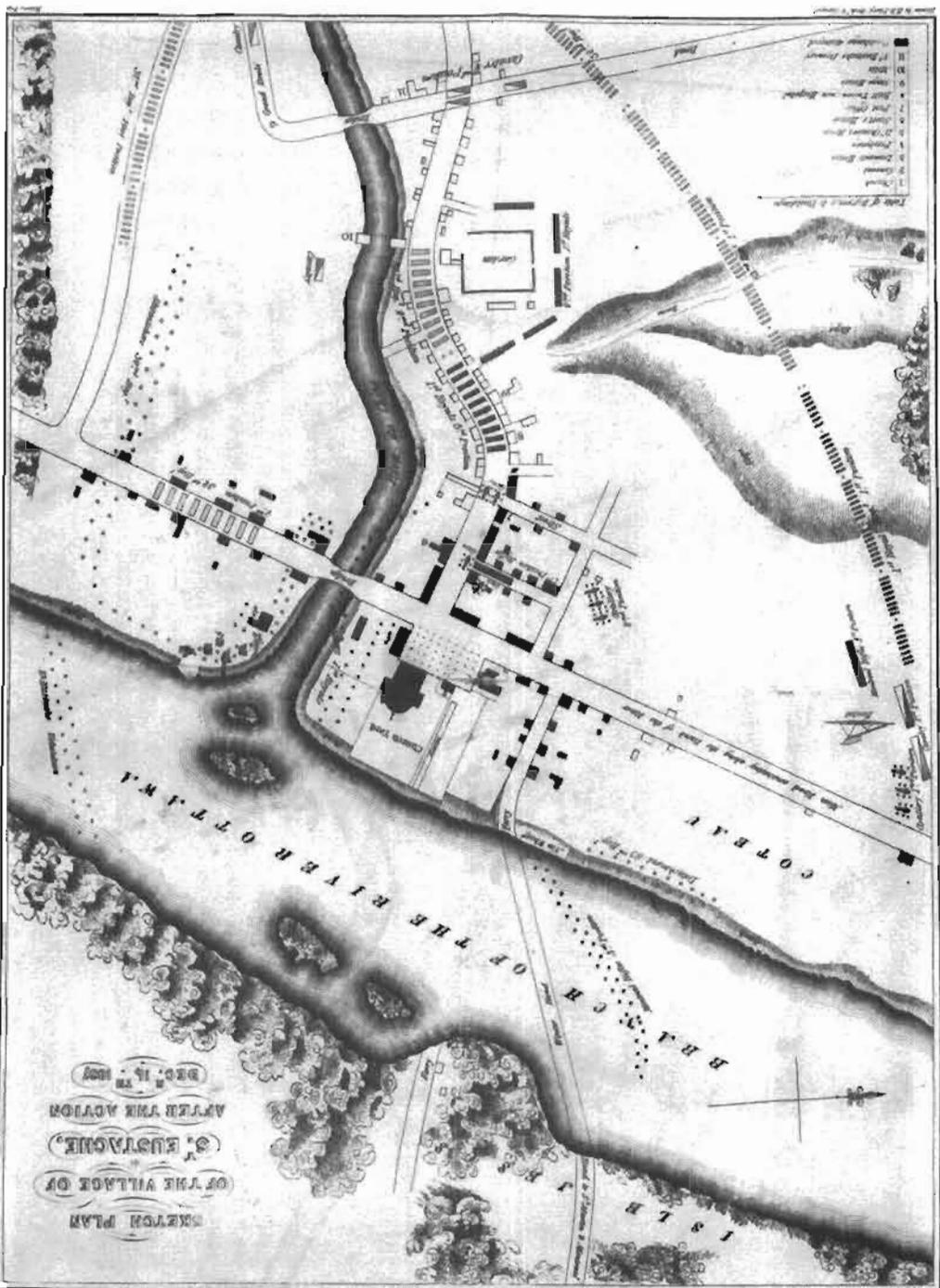
En 1835, Lord Gosford est nommé gouverneur. Ce dernier fait quelques concessions politiques aux Canadiens ce qui indispose grandement les Anglais. Ils décident de se faire justice et fondent le Doric Club, sorte d'armée parallèle. Les Canadiens ripostent en fondant les Fils de la Liberté.

Au printemps 1837, la question des subsides reprend de l'ampleur avec la présentation au Parlement de Londres des résolutions de Lord John Russell rejetant les réformes proposées par la Chambre d'Assemblée et préconisant l'utilisation des fonds publics sans le consentement de la Chambre. Cette dernière réagit en recom-mandant au peuple de ne plus acheter de marchandises importées d'Angleterre. C'est ainsi qu'à l'ouverture de la session, les députés canadiens se présentent au parlement vêtus d'étoffe du pays.³⁸

Les assemblées publiques se multiplient dans la vallée du Richelieu et dans la région des Deux-Montagnes: Saint-Ours, Saint-Denis, Saint-Charles, Saint-Marc, Saint-Benoit, Sainte-Scholastique et Saint-Eustache deviennent des points de ralliement patriotique. Les esprits s'échauffent et les provocations affluent. Gosford met des têtes à prix. Louis-Joseph Papineau, Wolfred Nelson et, le 6 novembre 1837, on offre 2 000 \$ pour l'arrestation du docteur Jean-Olivier Chénier. "Mais, au lieu de se laisser tenter par les récompenses offertes à la trahison, les patriotes du comité des Deux-Montagnes accourent de toutes parts autour du docteur Chénier pour s'opposer à son arrestation".³⁹ L'Église tente, trop tardivement, d'intervenir mais en vain. Menaces et sanctions n'ont plus d'emprise sur le cours des événements. L'affrontement est imminent et il ne manque plus que l'occasion...

(38) Reeves-Morache, Marcelle. *Les Québécoises de 1837-1838*, Page 5.

(39) David, L.-O., *Les Patriotes de 1837-1838*, Librairie Beauchemin Ltée, Montréal, 1937, page 46.



Plan de la bataille du 14 decembre 1837
 dessiné par H.B. Parry.
 A.P.C. Division des cartes et places,
 H3/340/St-Eustache/1837.

Dénonciations, provocations, vengeances viennent de toutes parts. "À Belle-Rivière, William Snowdon persécute sans trêve les Patriotes. Sa position de juge de paix lui permet d'exercer impunément d'odieuses vengeances. L'abbé Chartier signale, lui aussi, les violences des bureaucrates de Saint-Benoit... Les constitutionnels de Saint-Eustache se tiennent en rapport constant avec l'autorité civile et militaire de Montréal... ils peignent, sous les couleurs les plus sombres, les gestes des rebelles".⁴⁰

Novembre 1837 se termine par deux affrontements entre les Patriotes et l'armée. À Saint-Denis, le 23 novembre, le docteur Wolfred Nelson arrête les troupes du colonel Gore après six heures de combat. Le 25 novembre, les patriotes de Brown tentent d'arrêter les troupes du colonel Wetherall à Saint-Charles. Les patriotes mal armés échouent dans leur tentative. Les représailles des vainqueurs ne se font pas attendre et on met le feu au village. C'est sous cette triste note que débute le mois de décembre à Saint-Eustache.

À l'annonce de la défaite des Patriotes à Saint-Charles, le docteur Chénier réplique: "Dans tous les cas, je suis décidé à mourir les armes à la main, plutôt que de me rendre. La crainte de la mort ne changera pas ma résolution, autant vaudrait essayer de calmer la mer en fureur que de m'arrêter".⁴¹ Au camp de Saint-Eustache, les Patriotes se choisissent des chefs: "les sergents Joseph Guitard, François Cabana et Luc Langlois, les capitaines Joseph Robillard, Joseph Deslauriers, et Jean-Baptiste Bélanger, le quartier-maître François Danis, le colonel Jean-Olivier Chénier et le général Amury Girod".⁴²

Le premier décembre, le docteur Chénier et François Guérin se rendent au presbytère pour rencontrer le curé Paquin et lui demandent les clefs du couvent. "Messire Paquin s'y refusa en disant que l'honneur et son devoir lui défendaient également de le faire; le Docteur s'emporta alors, s'empara par violence des clefs du couvent et y établit le camp des insurgés composé de quelques individus de la paroisse et d'un grand nombre d'étrangers".⁴³ Le couvent du curé Paquin devient donc le quartier général des Patriotes. Pendant ce temps, les hommes du docteur Chénier parcourent la campagne pour y recruter des sympathisants, des armes, des munitions et des victuailles. Après la messe dominicale du 3 décembre, le vicaire Desèves fait la lecture d'une proclamation du commandant général Sir John Colborne. Le clergé tente par tous les moyens d'apaiser les esprits et de convaincre les chefs⁴⁴ d'abandonner leur projet de résistance armée aux forces de l'ordre. Ces tentatives pour apaiser les gens sont contrées par l'action de patriotes venus de Montréal: Richard Hubert, Féréol Peltier, Jean-Baptiste Brien et les frères de Lorimier. Le docteur Chénier s'emporte à plusieurs reprises en discutant avec le curé et son vicaire. Finalement ces derniers obtiennent la permission de quitter le village pour se réfugier sur la ferme du cure. "La situation devenait intenable pour les loyalistes du comté. Les familles Mc Coll, Inglis, Dumont, Davis, Globensky, Cheval et une quarantaine d'autres ont pris le chemin de Montréal".⁴⁵

Le camp de Saint-Eustache s'est rapidement peuplé de patriotes et leur nombre, à certains jours, a dépassé les 1500. Le témoin oculaire de cette période décrit les hommes de Chénier en ces termes: "Souvent on les voyait passer dans le village en petites bandes de cinq ou six, portant sur l'épaule de vieux fusils rouillés et en mauvais ordre, coiffés d'un bonnet bleu qui leur tombait au milieu du dos, ayant à la bouche un vieux tronçon de pipe noir, enfumé, et jetant d'énormes bouffées de tabac. Ils avaient ordinairement de grosses mitaines de cuir, étaient habillés d'étoffe..."⁴⁶ Cependant, aucun préparatif de fortification ne les protège et les Patriotes doivent compter sur la qualité des bâtisses formant le centre du village pour assurer une bonne partie de leur défense.

Pendant ce temps, les troupes anglaises s'organisent à Saint-Martin tandis que de nombreuses compagnies de volontaires se regroupent à Carillon attendant l'ordre de Colborne pour passer à l'action. Ces forces gouvernementales sont bien armées et reçoivent la formation nécessaire pour mener à terme leur expédition contre les camps de Saint-Eustache et Saint-Benoit.

Jeudi, le 14 décembre, "à onze heures et un quart, on vient donner l'alarme; c'était la troisième alarme depuis quelques jours. Les sentinelles placées de l'autre côté de la rivière se replièrent sur le village et vinrent annoncer l'arrivée des troupes. Aussitôt tout le village fut en émoi, on sonna le tocsin et les guerriers se rassemblèrent au nombre de cinq ou six cents, pour se préparer au combat. Il y avait alors la moitié de l'armée absente..."⁴⁷ La moitié des effectifs est à la recherche de renforts, d'armes et de munitions. Ces gens ne reviennent pas au camp de Saint-Eustache après l'alarme.

(40) Dubois, Émile, *Le feu de la Rivière-du-Chêne*, Imprimerie J.-H.-A. Labelle Ltée, St-Jérôme, 1937, pages 115-116.

(41) David, L.-O., *Les Patriotes de 1837-1838*, Librairie Beauchemin Ltée, Montréal, 1937, page 47.

(42) Dubois, Émile, op. cit. page 121.

(43) Témoin oculaire, *Journal historique des événements arrivés à Saint-Eustache, pendant la Rébellion du comté du Lac-des-Deux-Montagnes*. John Jones, Montréal, 1838, page 1X.

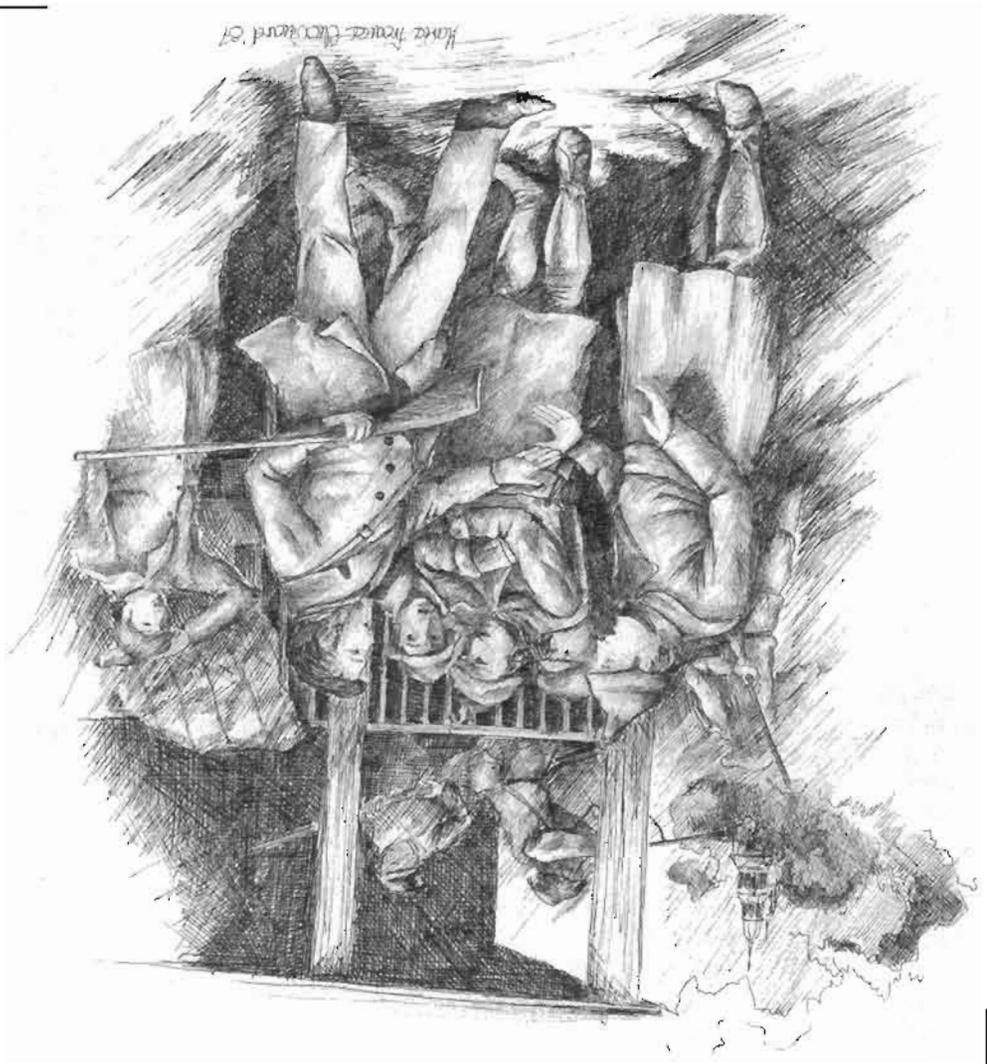
(44) David, L.-O., op. cit. pages 46-47.

(45) Dubois, Émile, op. cit. page 125

(46) Témoin oculaire, op. cit. page XIX.

(47) Témoin oculaire, op. cit. pages XXVII et XXVIII.

*Gravure originale de Marie-France Chouinard.
"Chénier et ses hommes" ...
nous n'avons pas d'armes.*



À la vue de la compagnie de volontaires de 83 hommes, commandée par Maximilien Globensky, Girod propose de leur donner la chasse. "Cent cinquante braves s'offrirent et, sous la conduite de Chénier, s'élançèrent au pas de charge sur la glace."⁴⁸ "À peine avions-nous franchi cent pas sur la rivière que le docteur Chénier regardant à l'arrière pour préciser ses points de repère, nous vîmes la consternation se peindre sur sa figure, il y avait de quoi ! On nous attaquait à l'arrière. Une salve d'artillerie sema la panique dans nos rangs. On se retrancha dans l'église de Saint-Eustache avec Chénier. Il ne restait plus qu'une poignée d'entre nous, les autres braves avaient fui avec les meilleurs fusils".⁴⁹

L'armée qui avance sur Saint-Eustache par la Grande-Côte est impressionnante: elle "se composait de deux mille hommes au moins. Elle avait huit pièces d'artillerie de campagne et une pièce à rockets; il y avait environ cent vingt hommes de cavalerie, des dragons légers de la reine, ou de la cavalerie de Montréal. À la suite de l'armée venait un nombre immense de voitures chargées de munitions, de bagages, de provisions, de bois, d'outils, d'ouvriers de toute sorte, pour construire au besoin des ponts, couper ou abattre des obstacles..."⁵⁰

John Colborne n'a rien négligé. Il se présente à Saint-Eustache fort d'une expérience militaire acquise sur les champs de batailles d'Europe dont celui de Waterloo aux côtés de Wellington. L'armée qu'il a préparée pour l'accompagner au nord de Montréal est de taille et très bien équipée. Colborne, fin stratège militaire, a dressé depuis quelques jours son plan d'intervention au camp de Saint-Eustache. Dès son arrivée en vue du village, le Général s'empresse de mettre à exécution son plan et fait disposer ses troupes.⁵¹

(48) Dubois, Émile, op. cit. page 150.

(49) Leroux-Perron, Hermine, *Mon pays... mes racines...*, notes inédites sur le Patriote Charles Leroux de Saint-Hermas.

Durant ce déploiement d'armes autour du village, les Patriotes encore au camp de Saint-Eustache, soit à peine deux cent cinquante, se pressent autour des chefs. Le cure Chartier de Saint-Benoît, encore à Saint-Eustache, se sauve à pied en direction du Grand Brûlé pour annoncer la nouvelle du combat imminent. Girod tente par ses discours enflammés de convaincre ceux qui hésitent encore qu'il faut se battre et que la victoire est proche. Cependant dès qu'il le peut, Girod vole un cheval et s'enfuit vers Saint-Benoît. Chemin faisant, Girod arrête à l'auberge English de la Fresnière pour changer de monture. Pour éloigner tout soupçon, Girod annonce la victoire de Saint-Eustache, nouvelle qu'il court annoncer à Saint-Benoît...

Jean-Olivier Chénier demeure donc seul au camp de Saint-Eustache avec une poignée d'hommes mal armés. Charles Leroux, patriote à peine âgé de 20 ans, décrit la situation en ces termes: "J'ai vécu l'homme tel qu'il était, dépouillé de son masque. Les uns grandissaient, les autres diminuaient, ratatinaient, rétrécissaient jusqu'à l'anéantissement presque, chacun menait son combat selon ses impulsions. Le docteur Chénier dépassait la dimension du monde qu'il occupait, son univers lui appartenait, et ne pouvant y pénétrer que les rares privilégiés près de lui par le cœur et l'esprit. Cet homme nous aimait profondément. Cette affection, cette part d'amour, ce désintéressement qu'il nous portait, nous en sentions les effets bénéfiques, ça nous galvanisait. Son libre courage nous aidait à dompter notre peur, à la pacifier, à l'extérioriser, à la rendre valable".⁵² Chénier

(50) Témoin oculaire, op. cit. Page XXVIII.

(51) Sketch Plan of the Village of St-Eustache after the action Dec. 14th 1837, drawn by H.-B. Parry, arch. surveyor Bourne, Transferred from MG 24 B 36, Walcott, Stephen, British Records, Archives publiques du Canada, Division des cartes et plans, H3/340, St-Eustache, 1837.

encourage les siens et reconforte ceux qui sont paralysés par la peur. Le manque d'armes, l'absence de fortifications, la disproportion des effectifs ajoutent à l'affolement général. "Sur deux cent cinquante hommes enfermés dans l'église avec Chénier, soixante à quatre-vingts seulement avaient des fusils. Qu'allons-nous faire ici, dirent quelques-uns de ces braves à Chénier, nous n'avons pas d'armes ? Soyez tranquilles, leur répondit-il gravement, il y en aura de tués, vous prendrez leurs fusils".⁵³

En plus de l'église, les Patriotes occupent le presbytère, le couvent, le manoir Dumont, la maison Scott et celle de la famille Dorion. Toutes les maisons de pierres servent de barricades aux Canadiens français, c'est là leur seule protection contre l'ennemi. Pendant ce temps, les troupes poursuivent avec peine leur déploiement autour de Saint-Eustache par un froid de -14° !⁵⁴ et à travers les champs couverts de trois pieds de neige. "Lorsque le village fut ainsi cerné, un détachement d'artillerie vint se placer vis-à-vis de la maison de M. Scott, en face de l'église. (voir le site # 6 sur le plan). Mais un feu bien nourri des insurgés qui se trouvaient dans l'église ayant blessé quelques canonnières, ils se retirèrent à une position plus éloignée, et allèrent se mettre vis-à-vis du bureau de poste, à l'endroit où la grande rue fait un coude". (voir le site # 7 sur le plan).⁵⁴ Il est une heure de l'après-midi lorsque la cannonade débute en direction de l'église. Après deux heures de tir intense, les troupes ayant eu le temps de se poster tout autour de l'église, la fusillade débute. Graduellement les maisons occupées par les Patriotes sont enlevées les unes après les autres. Le couvent est pris de même que le presbytère. Il ne reste plus que l'église. L'ordre est donné de mettre le feu au presbytère pour permettre de s'approcher un peu plus près

(52) Leroux-Perron, Hermine, op. cit.

(53) David, L.-O. cit. page 49.

(54) Témoin oculaire, op. cit. page XXXIV.



Représailles dans les campagnes.
Gravure originale de Marie-France Chouinard.

de l'église grâce à l'écran de fumée. "Lorsque le presbytère fut tout en flammes, Forget (en) sortit avec ses braves au milieu des balles. Le fameux Porteous, qui était à la tête d'une compagnie de volontaires, l'ayant aperçu, lui cria: Forget, qu'êtes-vous venu faire ici? Me battre pour mon pays, répondit Forget. Là-dessus, un volontaire tira sur lui et la balle passa à travers la tuque bleue du père Forget. Celui-ci tira à son tour et le volontaire tomba pour ne plus se relever; mais, presque en même temps, le vieux patriote recevait une balle en pleine poitrine et expirait quelques heures après, en prononçant les paroles suivantes: je meurs pour ma patrie".⁵⁵

L'église demeure le seul obstacle à la victoire de Colborne. Protégés par la fumée du presbytère qui se consume, le major Ormsby et quelques soldats réussissent à pénétrer dans la sacristie. "Ormsby se glisse derrière l'autel et y met le feu".⁵⁶ Les minutes qui suivent sont décrites par un des participants à cette opération, sir Daniel Lysons: "La fusillade qui partait des fenêtres de l'église cesse en ce moment. Les rebelles s'échappent de l'édifice à travers les fenêtres basses qui ouvraient apparemment sur une crypte ou une cave. Une partie de nos hommes sont rangés d'un côté de l'église, tandis que sur l'autre se trouvaient les 32e et 83e".⁵⁷ "Chénier, Guitard, Deslauriers, Cabana, Langlois sautent les derniers, du côté du couvent, par les fenêtres de la chapelle de la Sainte-Vierge... Une balle atteint le chef des Patriotes dès qu'il a touché le sol".⁵⁸

À quatre heures de l'après-midi, le combat est terminé. Colborne a atteint son objectif et se retire à la résidence Globensky en compagnie de ses officiers pour savourer la bonne chère servie en abondance. Pendant que les chefs se prélassent à la chaleur de l'âtre après une rude "journée de travail", les représailles débutent et plusieurs assouvissent des vengeances freinées depuis longtemps.

(55) David, L.-O. op. cit. Page 51.

(56) Dubois, Émile, op. cit. page 159.

(57) Lysons, Daniel, Early reminiscences, cité in Dubois, Emile, op. cit. page 159.

(58) Dubois, Émile, op. cit. page 159.

Par représailles, on met le feu au village. Le plan de la page (39) indique en noir les bâtisses incendiées par les troupes et les volontaires. Colborne qualifie cette destruction "d'incendies qu'ont allumés les nécessités de la guerre".⁵⁹ L'abbé Demers décrit en ces termes le spectacle qui s'offre à ce moment aux résidents de Saint-Joseph: "Du haut de leur terrasse et de la montagne, ils purent assister à la ruine de Saint-Eustache".⁶⁰ Par représailles, on tue les patriotes: "La chasse aux fuyards se poursuit avec haine: tout un régiment anglais posté sur le pont du Chêne s'amusait à abattre de sang froid tous les Canadiens qu'ils apercevaient, sur la rivière des Mille-Iles, les volontaires se livrèrent au même jeu".⁶¹ Un peu plus tard, "un jeune garçon de 11 ans, nommé Marineau, commit l'imprudence de sortir sur le perron de ses parents. Un volontaire lui déchargea aussitôt son pistolet dans la gorge, le tuant sur le coup. Ce brave eut son procès, mais fut acquitté: n'ayant au fond puni qu'un petit révolté".⁶² Par représailles, on maltraite femmes, enfants, personnes âgées, on dénonce ses voisins, on se livre au pillage. Par représailles, tout est permis.

Durant la journée du 15 décembre à Saint-Benoit, et au cours des semaines qui suivent, aucune défense imposée à ceux qui se disent amis du Gouvernement et... de l'ordre. Plusieurs se sont prononcés sur la responsabilité de l'un, de l'autre. Une chose est sûre: Colborne doit porter l'odieux des actes que son inaction a permis d'opérer. Pécher par omission est parfois plus lâche que d'agir. Les familles qui ont subi les représailles permises ou tolérées par Colborne en ont bien long à dire et écoutons le message de l'une d'entre elles:

(59) Papiers Sir John Colborne, A.P.C. cités in Dubois, Emile, op. cit. page 164.

(60) Demers, J.-Urgel, op. cit. page 44.

(61) Paiement, Raymond, La bataille de Saint-Eustache, Les Éditions Albert St-Martin, Montréal, 1975, page 27

(62) Filteau, Gérard, Histoire des Patriotes, Les Éditions l'Univers inc., Montréal, 1980, page 369.

"DEUX-MONTAGNES

*Abattis du vieux brûlot
sur les terres de nos pères
d'où surgissent les maux
qu'on appelle la misère*

*Spectacle hallucinant
amas de désolation
spectres incandescents
d'apocalyptiques visions*

*Terre fumante d'amour
de révolte, d'humiliation
où nous avons vu le jour
plein d'amères désillusions*

*Sombres chicots profilés
assombrissant les rêves
d'un devenir envolé
éclaté dans la fournaise*

*Légitimes aspirations
d'un peuple rebuté
étouffé d'émotions
brisé, désespéré*

*Un pas dans le passé, un pas dans l'avenir
Un abcès à crever, une guerre à finir..."*⁶³

(63) Leroux-Perron, Hermioe, Les Brûlés, Édition Les Imagiers, page 11.

Il est pratiquement impossible de se remémorer tous les événements du 14 décembre et ceux des jours qui suivent. Chaque jour de recherches apporte sa moisson d'actes de bravoure que la nation tarde à reconnaître. L'important, c'est qu'un jour la vérité triomphe sur l'oppression, et, que l'on reconnaisse la vraie valeur du sang versé et des humiliations subies. 1987 marque un temps d'arrêt, un moment voulu grandiose. Au delà des prétentions, des querelles, célébrons avec dignité ceux que d'autres générations ont tenté de trainer dans la fange et le déshonneur.

Quelle est la responsabilité de l'un ou de l'autre ? Bien malin qui pourrait se prononcer sur tous et chacun. À titre d'exemple, peut-on considérer le curé Paquin comme un traître ? Même Girod en perd son latin : "le curé Paquin se mit à haranguer la population. Girod se montra fort satisfait de son discours. Le huit décembre, il écrivait dans son journal : "le curé est revenu". Il fit aujourd'hui un discours à la population comme il aurait toujours dû en faire; il leur recommanda l'humanité et la modération, mais sans pourtant perdre de vue l'enthousiasme nécessaire pour la défense de leurs droits".⁶⁴

Dans toute cette question, doit-on chercher des coupables ou doit-on glorifier les responsables de la défense de la nation ? L'important réside sûrement au niveau de ceux qui ont sacrifié gratuitement leur vie pour la sauvegarde de leurs droits et de leur patrie.

Heureux les gens qui peuvent se dire descendants de héros de cette nature ! Heureuses les familles qui ont fourni des hommes et des femmes de cette trempe ! La nation vous sera toujours redevable pour tant de générosité.

(64) Girod, Amury, Journal de Girod, cité in Filteau, Gerard, Histoire des Patriotes, Les Éditions Univers Inc., Montréal, 1980, page 360.

Au delà de toutes ces considérations politiques et patriotiques, la vie doit poursuivre son cours à Saint-Eustache. Les vestiges de la bataille du 14 décembre seront longtemps présents aux yeux des résidents de Saint-Eustache. Le visiteur de 1987 peut encore voir les marques de la bataille sur la façade du temple paroissial. Ce sont là les traces parvenues aux générations d'aujourd'hui. Cependant, en 1838, la situation est tout autre. Plus de 60 maisons du village n'existent plus. La place de l'église avec le presbytère, le couvent, le manoir, tout s'est envolé en fumée, le 14 décembre. La paroisse est ruinée, la majorité des citoyens aussi. Le Gouvernement annonce la possibilité d'une indemnisation aux victimes des événements de 1837. Cette indemnité est versée quinze ans plus tard...

L'église de Saint-Eustache ne peut être reconstruite avant 1841. En attendant la reconstruction, "la messe s'est dite pendant trois dimanches dans la maison d'école des garçons appartenant à la fabrique, puis ensuite dans la maison de Pierre Laviolette qui l'a fournie gratuitement pour cet objet jusqu'au 26 juillet 1838 où l'on commença à la dire dans le couvent".⁶⁵

En 1842, le curé Jacques Paquin décide de constituer une galerie de portraits des anciens curés de la paroisse de Saint-Eustache. Il engage à cet effet l'artiste peintre Vital Durocher qui, après de multiples consultations auprès des anciens du village, réussit à peindre le portrait de tous les anciens curés de Saint-Eustache. Ces portraits existent toujours au presbytère.

En 1848, la municipalité du village de Saint-Eustache est fondée. Une Loi du gouvernement de l'Union permet désormais l'organisation de communautés locales en municipalités. Déjà, le régime seigneurial, jusqu'alors la seule structure civile locale, perd de son importance au détriment des municipalités.

(65) Archives de l'Évêché de Saint-Jérôme, Lettre du 8 août 1839, Série Fabrique de Saint-Eustache.

Le curé Paquin est décédé depuis près de deux ans lorsque les religieuses de la Congrégation Notre-Dame de Montréal s'établissent au couvent de Saint-Eustache en 1849. En 1853, suite aux requêtes fréquentes du Curé Hyppolyte Moreau, les demoiselles du couvent peuvent bénéficier de l'enseignement du piano.

La population de Saint-Eustache bénéficie depuis un an de la loi d'indemnisation pour les victimes du 14 décembre 1837. C'est la même année, soit en 1852, que s'ouvre la première bibliothèque publique dans le village.

En 1854, le fils de Maximilien Globensky, Charles-Auguste-Maximilien, marie l'héritière de la seigneurie Dumont, Virginie. Malheureusement pour ce nouveau seigneur par alliance, le régime seigneurial est aboli par une loi du Canada-Uni, le 18 décembre 1854.

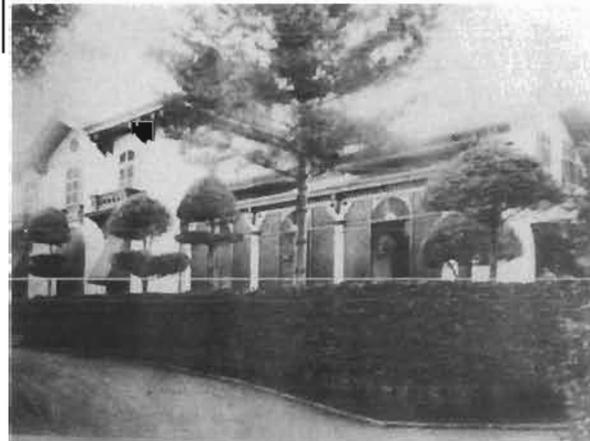
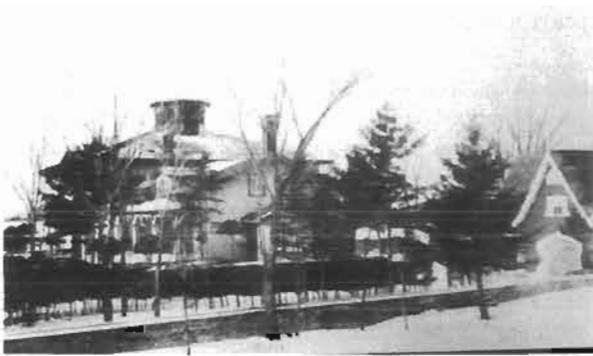
La municipalité de la paroisse de Saint-Eustache voit le jour en 1856. La même année, les frères de Saint-Joseph assument l'enseignement au collège de Saint-Eustache construit depuis 1829.

Avec le départ des Pères de Sainte-Croix, les frères de la même communauté quittent le collège de la paroisse et sont remplacés par les Clercs de Saint-Viateur en 1863.

En 1865, C.-A.-M. Globensky fait l'acquisition de la partie de la seigneurie Dumont détenue par la tante de sa femme, l'épouse de Pierre Laviolette. Globensky en profite pour faire l'acquisition d'un lot situé face au Petit Moulin, et le nomme Plateau-des-Chênes. C'est à cet endroit qu'il construit son premier manoir en 1870. Héritier de son oncle, le notaire Frédéric-Eugène Globensky, Charles-Auguste-Maximilien contribue de différentes façons au développement de Saint-Eustache.

L'ère des innovations 1870-1920

En 1874, Charles-Auguste-Maximilien Globensky se rend à Rome. Il profite de son voyage en Italie pour faire l'acquisition de deux toiles, oeuvres de l'artiste Ippolito Fece Zapponi. Sur l'une représentant Sainte-Anne, il fait ajouter des personnages: le curé Paquin, Virginie Dumont son épouse, et lui-même. Ces deux peintures destinées à l'église de Saint-Eustache attirent des moqueries à l'endroit du donateur. Les gens de Saint-Eustache n'ont pas oublié le rôle joué par Maximilien Globensky, le père du seigneur, lors des événements de 1837. Pour se venger, un hymne intitulé "venite adoremus Globensky" chanté sur l'air de Malbrough s'en va-t-en guerre sera sur les lèvres de tous les adversaires de la famille Globensky.⁶⁶



Manoir Globensky avant l'incendie de 1901.

Collection Germain Beauchamp et Fille Inc., Photographe.

Venite adomerus Globensky

mi- lone à St-Éng- ca- ché sur les piéds sur jee
mi- lone sur le tr- le al- lone à St- Éus- te-
côté à- mte, dou- blons le pas à- mte- dou-
blons le pas à- mte, dou- blons le pas

Venite adoremus Globensky

Allons à Saint-Eustache
Sur les pieds, sur les mains, sur la tête
Allons à Saint-Eustache

Amis doublons le pas,
Amis doublons le pas,
Amis doublons le pas.

C'est un pèlerinage
Sur les pieds, etc.
C'est un pèlerinage
Allons-y promptement.

Qui est au sanctuaire
Sur les pieds, etc.
Qui est au sanctuaire
C'est le seigneur du lieu.

Il est revenu d'Rome
Sur les pieds, etc.
Il est revenu d'Rome
Embaumé d'sainteté.

Béni par le Saint-Père
Sur les pieds, etc.
Béni par le Saint-Père
On l'a mis sur l'autel.

Du Dieu qu'on y adore
Sur les pieds, etc.
Du Dieu qu'on y adore,
On a fait un veau d'or.

Les saints de cette espèce
Sur les pieds, etc.
Les saints de cette espèce
Se font pour de l'argent.

Pour cette noble dame
Sur les pieds, etc.
Pour cette noble dame
Nous la plaçons au ciel.

Son portrait nous rappelle
Sur les pieds, etc.
Son portrait nous rappelle
Son aimable douceur.

Il n'en est pas de même
Sur les pieds, etc.
Il n'en est pas de même
Du faquin qu'on y voit.

On en a fait un membre
Sur les pieds, etc.
On en fait un membre
N'en faisons pas un saint.

Sortez du sanctuaire
Sur les pieds, etc.
Sortez du sanctuaire
Ce n'est pas votre place.

Les gens de la paroisse
Sur les pieds, etc.
Les gens de la paroisse
En sont tout courroucés.

C'est être bien coupable
Sur les pieds, etc.
C'est être bien coupable
De vous souffrir ici.

Fuyons un tel scandale
Sur les pieds, etc.
Fuyons un tel scandale
Honni soit Globensky.

L'agriculture représente la première source de revenus de la région. Comme le marché pour écouler les produits de la ferme demeure meilleur à Montréal, des pressions sont faites pour que Saint-Eustache soit relié avec la métropole par chemin de fer. Une compagnie est fondée pour réaliser ce projet: la Saint-Eustache Railway Company. Les municipalités locales, village et paroisse, adoptent des règlements d'emprunt pour financer l'achat du terrain nécessaire à la construction du chemin de fer. En 1882, la première liaison Saint-Eustache - Montréal se concrétise. C'est à ce moment que le Canadien-Pacifique fait l'acquisition de ce tronçon Saint-Eustache-Sainte-Thérèse.

(66) Papiers du notaire Girouard, cité in Carrter, Maurice et Vachon, Monique. Chansons politiques du Québec 1834-1858, Tome 2, Montréal, 1979, Pages 148 et 149.

En 1890, la fabrique décide d'agrandir le collège Sacré-Coeur. Tout comme le couvent, le collège accueille des pensionnaires. En 1894, le curé Calixte Ouimet est nommé à Saint-Eustache. Son mandat est marqué par la construction d'un nouveau presbytère en 1895 et par la reconstruction du couvent en 1898. Le curé Ouimet, ardent patriote, ne manque pas l'occasion de croiser le fer avec C.-A.-M. Globensky, qui, en 1883, a écrit un volume sur la rébellion de Saint-Eustache pour tenter de réhabiliter la mémoire de son père dans l'esprit populaire. Cette querelle entre le curé et le seigneur Globensky anime les conversations et les écrits politiques de la région durant quelques années.

Le premier hôtel de ville est construit en 1903 au milieu d'une controverse enflammée entre élus et marchands du village. Cette chicane se termine devant les tribunaux en 1905. De 1905 à 1961, cette bâtisse sert de bureau de poste, de poste de police de Saint-Eustache et pour la Sûreté du Québec. La salle du Conseil devient la première salle de cinéma et, à la fin de chaque année scolaire, on y procède à la traditionnelle distribution des prix.

L'électricité fait son apparition à Saint-Eustache en 1908. Par le règlement soixante-seize,⁶⁷ le Conseil Municipal du village permet à la compagnie The Laval Electric Co. de Charlemagne d'offrir à la population locale de l'électricité pouvant produire de la lumière, de la chaleur ou une force motrice. Pour sa part, le village troque ses lampes à l'huile et passe un contrat pour l'éclairage des rues, places et chemins publics.

Le 16 août 1909, le village de Saint-Eustache prend une décision importante pour ses citoyens. Lors d'une assemblée tenue ce lundi soir, le conseil municipal confie à un contracteur de Sorel le soin de construire un aqueduc. Monsieur Arthur-Edmond Pontbriand réalise cet aqueduc à

(67) Archives de la Ville de Saint-Eustache, Règlement # 76, Documents du greffe, 1908-04-11.



Collège Sacré-Coeur vers 1937.

Photographie Roland Beauchamp, Photographe.



Hôtel de ville de Saint-Eustache construit en 1903.

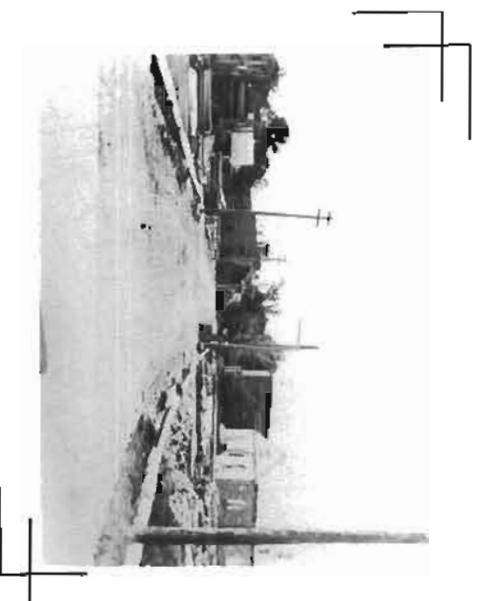
Collection Germain Beauchamp et Fille Inc, Photographe.

ses frais, à la condition de pouvoir l'exploiter à son profit par la suite. L'eau est tirée de sources à Saint-Joseph-du-Lac et est acheminée à Saint-Eustache par gravité. L'eau est emmagasinée dans un réservoir de 50 000 gallons, et ce réservoir a fait partie du paysage villageois pendant plus de quarante ans. Le village devient le meilleur client de la compagnie de l'Aqueduc avec ses bornes-fontaines disposées aux endroits stratégiques.

Saint-Eustache vit périodiquement de grands sinistres. En 1837, plus de soixante maisons disparaissent en fumée lors de la "nuit rouge". Le 17 avril 1910, le village revit les mêmes moments de terreur suite à l'incendie qui dévaste dix-huit bâtiments en une seule journée. La cause de cette conflagration n'en a jamais été formellement identifiée. Les journaux de l'époque disent: "on croit que le feu a été mis par un fumeur imprudent qui aurait jeté par mégarde une cigarette allumée sur un tas de papier."⁶⁸ Le même journal donne plusieurs informations quant à la progression du sinistre: "L'incendie se déclara dans une petite cabane attenante à l'écurie de monsieur Magloire Légare... les flammes se communiquèrent à l'écurie... et ensuite au clois de bois qui offrait un aliment facile à l'élément destructeur."⁶⁹ L'alarme est sonnée à 11h45 et les pompiers du village sont vite rendus sur les lieux. Cependant, l'équipement pour combattre l'incendie est inadéquat, l'ampleur du sinistre et le vent violent qui souffle sur le village ce dimanche midi rendent l'intervention des pompiers volontaires très difficile. Craignant le pire, le maire du village, monsieur Adolphe Renaud, demande l'intervention des pompiers de Montréal. Le chef de ceux-ci, monsieur Tremblay, réquisitionne aussitôt un train du Canadien Pacifique et s'achemine en toute hâte vers Saint-Eustache avec un détachement d'hommes et une pompe à incendie à vapeur. Arrivés sur les lieux à trois heures trente, l'incendie est sous contrôle à quatre heures.

(68) La Presse. Les flammes ravagent le Village de Saint-Eustache, mardi 18 avril 1910, page 1.

(69) La Presse, op. cit. page 1.



Les pompiers réussissent à éteindre le feu à onze heures du soir et repartent pour Montréal à minuit. Les dégâts sont considérables: cinq commerces, un temple protestant, dix résidences et deux bâtiments accessoires sont complètement rasés, laissant un immense vide des deux côtés de la rue Saint-Eustache. À l'époque, les pertes matérielles sont évaluées à 50 000\$. Lors de cette opération, la compagnie Canadien Pacific Railway a envoyé un train spécial à Saint-Eustache et ce à titre gracieux.⁷⁰ Le 17 mai 1910, le conseil municipal du village vote une résolution accordant un montant de 100\$ à l'Association des Pompiers de Montréal pour services rendus.⁷¹

Sous des apparences rudes, les ancêtres sont des êtres très sensibles et très dévots. Les résidents du village fréquentent à leur guise les lieux du culte tandis que, dans les campagnes, la distance, la température et l'état des routes empêchent très souvent les gens de se rendre à l'église. Il est évident que l'on favorise la prière en famille, mais d'autres signes extérieurs sont témoins dans le temps d'une très grande foi ancestrale. Chaque rang possède sa

Le "Haut du village" après l'incendie du 17 avril 1910.

Collection Germain Beauchamp et Fille Inc., Photographie.

croix de chemin et dans certains cas, la fortune aidant, on construit un petit oratoire qui sert de point de rassemblement pour les exercices de piété. En 1913, les paroissiens de la Rivière-Nord demandent l'autorisation d'établir un chemin de la Croix dans la chapelle de monsieur Neptalite Turcot. Précédemment, la même demande avait été accordée pour les chapelles Desormeaux et Lacombe.⁷²

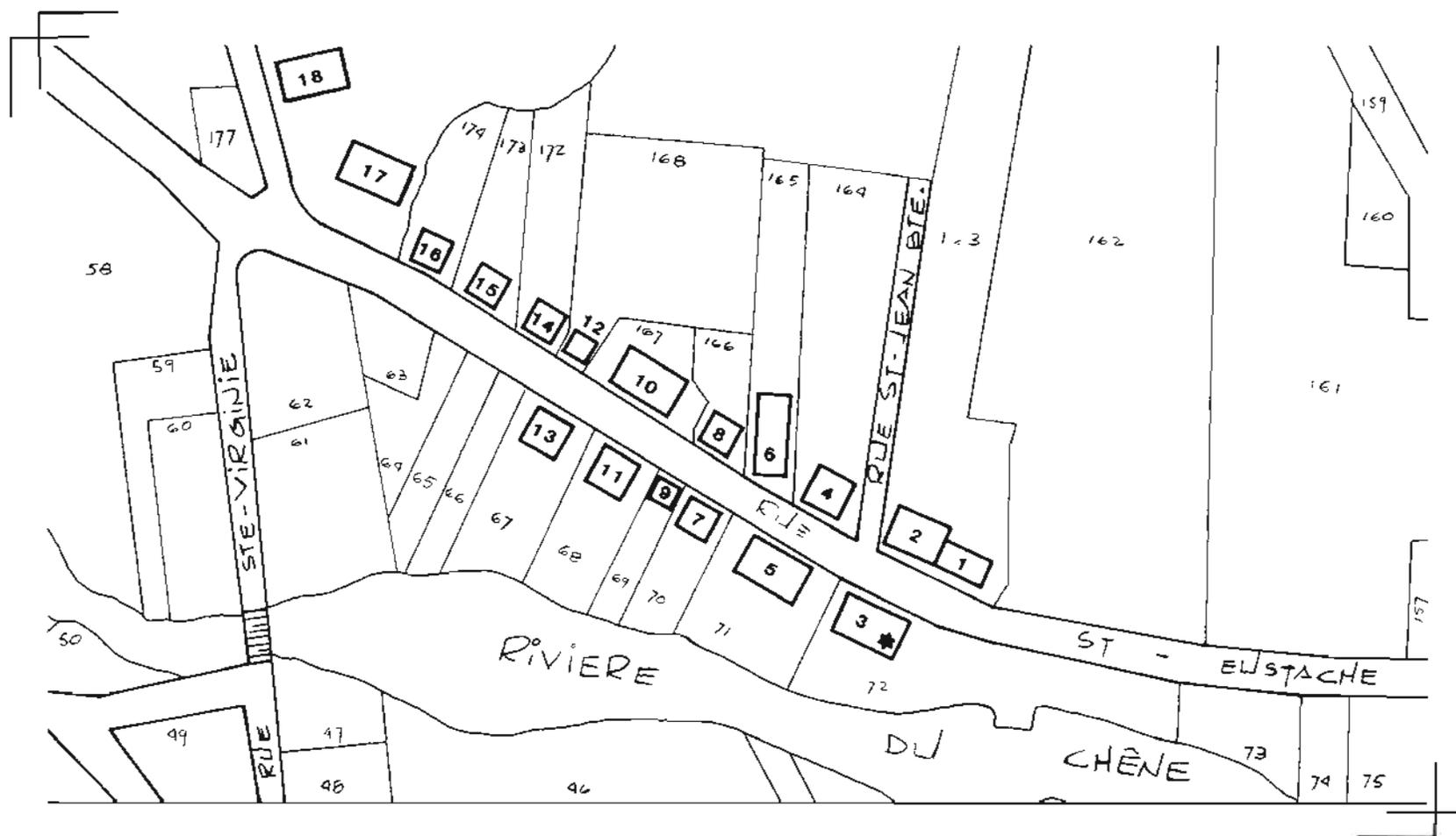
En 1915, le collège Sacre-Coeur s'agrandit à nouveau. Le grand nombre d'élèves de la paroisse et les pensionnaires des paroisses voisines nécessitent ces travaux de grande envergure.⁷³

(70) Archives de la Ville de Saint-Eustache. Lettre du 10 mai 1910, Série conseil municipal, 1910.

(71) Archives de la Ville de Saint-Eustache. Livre des minutes du conseil pour 1910, Documents du greffe, 1910-05-17.

(72) Archives de l'Évêché de Saint-Jérôme. Lectures des 7 juin et 5 septembre 1913, Série Paroisse de Saint-Eustache.

(73) Archives des Clercs de St-Viateur. Chronique quotidienne du supérieur, 1915, Série Collège de Saint-Eustache.



Emplacement des bâtiments détruits par les flammes le 17 avril 1910.

(Plan réalisé par le service du Génie de la ville de Saint-Eustache).

- | | |
|---|--|
| 1- Hangar: Emery Féré (ancienne prison) | 10- Maison: Emile Bélisle |
| 2- Magasin: Emile Champagne | 11- Maison: Hornisdas Richer |
| 3- Clos de bois: Magloire Légare | 12- Maison: David Bélisle |
| *- Foyer de l'incendie | 13- Maison: Babylas Chartrand |
| 4- Maison: Adolphe Renaud (Maire) | 14- Magasin: Victor Labrosse |
| 5- Maison: Robert Miller | 15- Manufacture d'auto: Félix Brunelle |
| 6- Temple protestant | 16- Maison: Arthur Bénard |
| 7- Maison: Joseph Lefebvre | 17- Grange: Alphonse Rochon |
| 8- Forge: V.-Z. Leduc | 18- Maison: Basile Lebus dit Lavergne |
| 9- Maison: Leopold Bélisle | |

L'ère de l'explosion démographique

1920 - 1972

Le 18 août 1921, la municipalité de Saint-Eustache se morcelle et donne naissance au village de Saint-Eustache-sur-le-Lac.⁷⁴ Ce territoire s'était déjà séparé de Saint-Eustache le 7 février 1912 pour former le village de Bélairbourg. Cette entreprise est toutefois de courte durée puisque, la même année, elle est réannexée à Saint-Eustache.

Depuis le décès de son père, Tancrede Marsil, le gardien des cendres du docteur Jean-Olivier Chénier, tente en 1924⁷⁵ de réhabiliter les Patriotes et particulièrement le chef de Saint-Eustache. Après de multiples démarches auprès de l'Évêché de Montréal, monsieur Marsil abandonne la partie et à ce moment, confie les cendres de Chénier à la firme Birk's.

Pendant cette période, la fabrique⁷⁶ de la paroisse de Saint-Eustache amorce une longue suite d'essaimages: en 1927, elle fait l'acquisition de terrains pour l'établissement d'une desserte à Plage-Laval, devenue par la suite la paroisse de Saint-Théophile. Deux ans plus tard, elle achète des terrains pour la desserte de Saint-Eustache-sur-le-Lac, futures paroisses Saint-Agapit et Holy Family. Plus tard, en 1958, elle donne aussi naissance à la paroisse Sainte-Marthe.

En 1930, en pleine crise économique, la fabrique de Saint-Eustache rénove l'église. La décoration intérieure du temple est refaite, tandis que les ouvriers s'affairent à y installer l'électricité. Quatre peintures sont ajoutées aux quatre déjà existantes dans le chœur.⁷⁷ Assomption de Marie, vocation de Saint-Eustache, martyre de Saint-Eustache et mort de Saint-Joseph.



(74) Archives de la Ville de Saint-Eustache, *Registre des délibérations du Conseil*, août 1921, Série Papiers du Conseil.

(75) Archives de l'Évêché de Saint-Jérôme, *Lettre du 13 décembre 1924*, Série Paroisse de Saint-Eustache.

(76) Archives de la Paroisse de Saint-Eustache, *Délibérations du Conseil de la Fabrique*, 1927 et 1958.

(77) Laurin, Clément, *op. cit.*

Maison Dorion-Marsil

Collection Germain Beauchamp et Fille Inc., Photographe.



*Monument aux Patriotes et
à Jean-Olivier Chénier
dévoilé le 10 octobre 1937 à Saint-Eustache.*

Photographie par Jean Chouinard.

Les Cisterciens occupent depuis plus de cent ans un monastère bien connu dans la région: l'abbaye Notre-Dame-du-Lac. Dès le 8 septembre 1881, la Trappe d'Oka accueille ses premiers Trappistes. En 1937,⁷⁸ un autre monastère s'établit dans notre région: celui des Moniales bénédictines à Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Ce cloître fut benit par monseigneur Georges Gauthier, assisté pour l'occasion de plusieurs personnalités religieuses, dont: le Père Abbé d'Oka, Dom Pacôme Gaboury, et le curé de Saint-Eustache, l'abbé Charlemagne Villeneuve.

Les gens de Saint-Eustache et du comté des Deux-Montagnes se souviennent des Patriotes et organisent à leur façon des cérémonies rappelant les hauts faits de ceux qui cent ans plus tôt ont sacrifié leur vie pour leur patrie. C'est le dimanche, 10 octobre 1937, que la population locale rend hommage aux héros. Un défilé grandiose parcourt les rues du village. En plus des nombreux groupes de figurants qui participent au ralliement patriotique, il est possible d'y voir sept chars allégoriques illustrant les scènes suivantes: "La maison Saint-Germain à Saint-Denis, les Patriotes se forgent des armes, le bivouac la veille de la bataille, la mort de Chénier, le meurtre du jeune Marineau, la prison de Saint-Eustache et la réhabilitation".⁷⁹ Après le défilé, le préfet du comté, le notaire J.-A. Charette, maire du village de Saint-Eustache, dévoile le monument en hommage aux Patriotes et particulièrement à Chénier. L'hymne aux Patriotes, chanté par les élèves du Collège Sacré-Coeur, est suivi de l'appel aux morts, puis tous se rendent rue Chénier pour un grand ralliement patriotique. Plusieurs orateurs rappellent à la foule attentive les péripéties et les

(78) Archives de la Paroisse de Saint-Eustache, Délibérations du Conseil de la Fabrique, 1937.

(79) Album-souvenir. Hommage des citoyens du comté des Deux-Montagnes, Saint-Eustache, 10 octobre 1937, Imprimerie J.-H.-A. Labelle, Saint-Jérôme.

actes de bravoure vécus par d'autres générations cent ans plus tôt. Cette journée en hommage aux Patriotes se termine par un concert gratuit sous la tente, et un feu d'artifice. Il est à noter, que pour la première fois depuis le 14 décembre 1837, il est possible de célébrer ouvertement et avec fierté les faits et gestes d'hommes longuement considérés par d'aucuns comme des traîtres à la nation. Il est aussi à noter que les opposants aux Patriotes de 1837 ne sont pas présents aux célébrations du centenaire et que, dans la majorité des cas, les organisateurs de la fête d'alors sont des descendants directs des Patriotes.

Le 5 juin 1938, Saint-Eustache célèbre avec emphase le 75^e anniversaire de la présence des Clercs de Saint-Viateur au collège Sacré-Coeur. Le président du comité des fêtes est le docteur Gustave Labelle. Après la messe solennelle célébrée par le Révérend Père J. Latour, C.S.V. supérieur provincial, banquet, parade, revue des cadets, concerts et discours se succèdent pour se terminer par le Salut du Très Saint-Sacrement à l'église paroissiale.⁸⁰ Vous souvenez-vous des finissants du Collège Sacré-Coeur en 1938 ? Les voici: Jean-Baptiste Duquette, A. Giraldeau, Jean-Paul Dorion, Gaston Goulet, Philippe Paquette, J. Dutrisac et R. St-Jacques.

Le chemin de fer du Canadien Pacifique, reliant Saint-Eustache à Montréal via Sainte-Thérèse, cesse ses opérations le 27 avril 1940.⁸¹ La qualité des routes, l'apparition massive du camion comme moyen de transport des marchandises, la présence de concurrents tels l'autobus et le train du Canadien National à Deux-Montagnes, la diminution sensible du trafic voyageur vers Montréal ont raison de ce moyen de transport qui, durant 58 ans, a rendu de nombreux services à la population eustachoise.



(80) Archives des Clercs de Saint-Viateur, Jubilé de rubis du Collège Sacré-Coeur, programme souvenir, 5 juin 1938.

(81) Archives du Canadian Pacific Railways, Série station de Saint-Eustache.

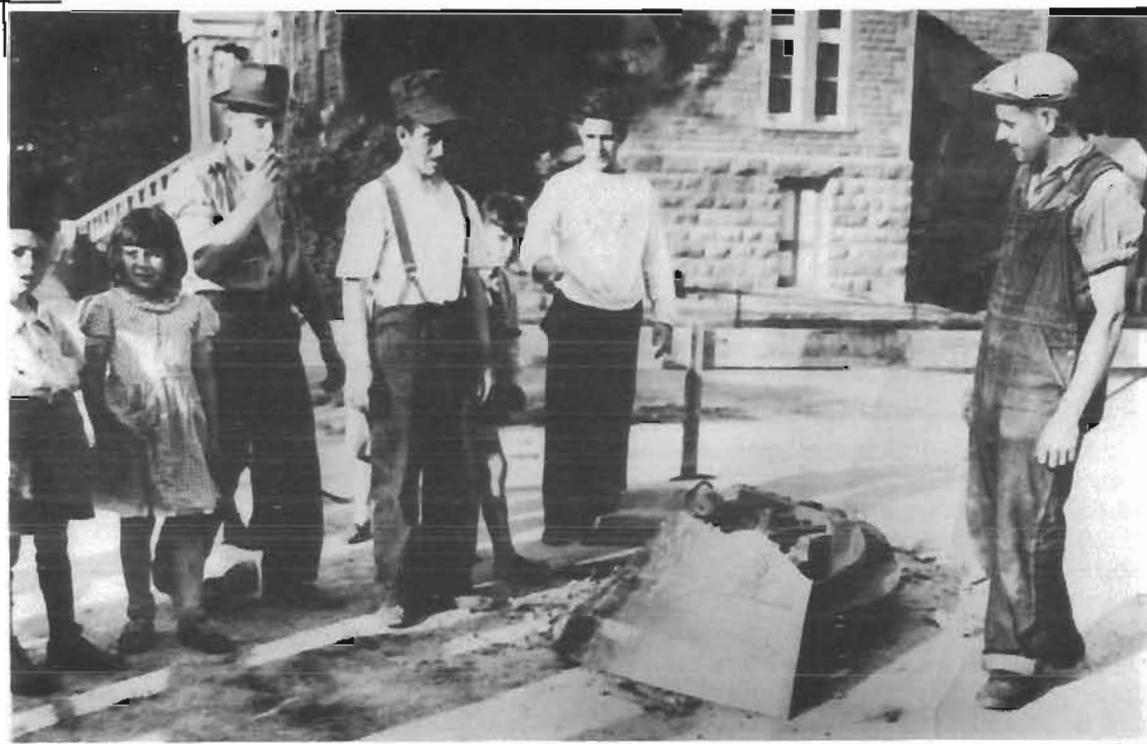
*La station de Saint-Eustache.
Collection Roland Beauchamp, Photographe.*

En 1943, la fabrique de Saint-Eustache hérite d'une forte somme.⁸² En effet, une paroissienne lègue plus de quarante-trois mille dollars à la paroisse. Cette manne du ciel permet à la paroisse de réaliser des rêves caressés depuis plusieurs années: la construction d'une salle paroissiale et l'achat d'un nouveau carillon. La salle paroissiale se construit en 1948 à la grande satisfaction de plusieurs organismes paroissiaux qui y trouvent un lieu idéal pour leurs rencontres statutaires.

La même année, le village de Saint-Eustache devient une ville désormais administrée selon les critères de la loi régissant les cités et villes.

1949 marque plusieurs événements à Saint-Eustache. La paroisse profite de la visite de l'archevêque de Montréal, monseigneur Joseph Charbonneau, pour procéder à la bénédiction du nouveau carillon composé de quatre cloches. La cérémonie est grandiose. Dans les jours qui suivent, les ouvriers s'affairent à hisser les cloches tout au haut des clochers. Les trois premières sont déjà installées dans le clocher de droite, côté presbytère, lorsque, le trois juin, vers seize heures trente, les ouvriers de l'entrepreneur Cogne reçoivent les directives pour hisser le gros bourdon, baptisé "La Saint-Eustache", dans le clocher de gauche, côté couvent. "Autour de cette cloche, on fit lentement et nerveusement les préparatifs de l'ascension, pressentant que quelque chose allait arriver... "Enfin, allons-y, se dirent les ouvriers, "il le faut bien...". Ils vérifient une dernière fois la solidité des appareils et la cloche s'élève lentement vers sa demeure. Elle n'était plus qu'à une faible distance du clocher, quand, nous ne savons trop comment, l'électricité cessa, la laissant ainsi immobile dans l'espace. Le temps est long dans une circonstance semblable... À un moment, le treuil fonctionne à nouveau. Il a déjà fait quelques tours, mais la cloche se refuse à aller plus haut, si bien que les câbles n'y pouvant plus se brisent et abandonnent à son propre poids le bourdon qui se

(82) Archives de la Fabrique de Saint-Eustache, Livre des délibérations des marguilliers, 1943.



*Morceaux de la cloche: "La Saint-Eustache".
3 juin 1949.*

Collection Germain Beauchamp et Fille Inc., Photographe.

fracasse sur le trottoir de la façade, emportant dans sa chute une partie de la corniche de pierres. C'est la consternation chez les nombreux spectateurs ! Enfin les ouvriers se décident à réunir les morceaux qui seront envoyés à Villedieu en France...⁽⁸³⁾ Il faut attendre Pâques 1951 pour que le carillon complet puisse être entendu à Saint-Eustache.

Une semaine après cette triste anecdote, Saint-Eustache se réunit pour célébrer le centenaire de l'arrivée au couvent des Dames de la Congrégation Notre-Dame de Montréal (1849-1949). Le 11 juin 1949, les rues de Saint-Eustache sont pavoisées: "Parades dans les principales rues de la ville; plusieurs chars allégoriques rappellent les principaux personnages du temps ainsi que ceux de la fondation de la Congrégation Notre-Dame par Soeur Marguerite Bourgeoys".⁽⁸⁴⁾

La même année, les élèves du couvent étant trop nombreuses, quelques classes sont aménagées à "l'école du Plateau".⁽⁸⁵⁾

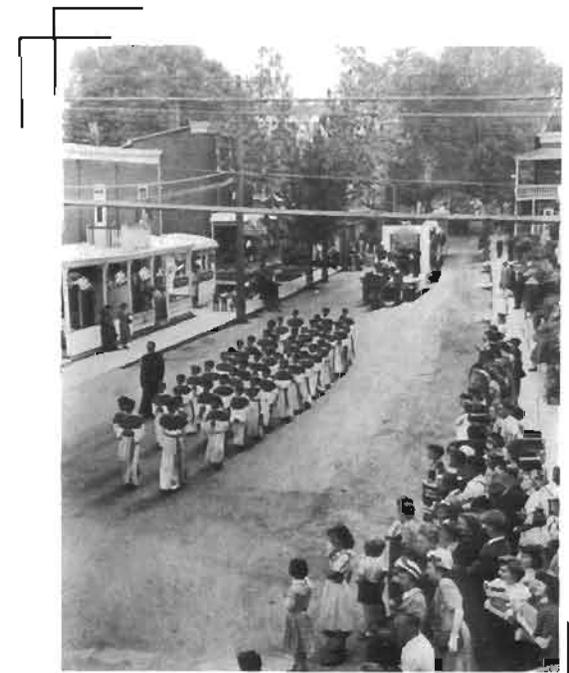
Le pont de Bellefeuille, construit suite à la Loi 99 du 27 juillet 1847, présente depuis plusieurs années de nombreux signes de vétusté. De plus, les populations de Saint-Eustache et de Plage-Laval n'apprécient pas d'être obligées de payer pour emprunter ce pont. Le gouvernement provincial, grâce principalement à l'intervention du ministre Paul Sauvé, décide la construction d'un nouveau pont "gratuit". La bénédiction du pont Arthur-Sauvé se fait par monseigneur Conrad Chaumont, en présence d'une foule de personnes tant politiques que religieuses.

En 1950, après quatre-vingt-sept ans de présence auprès de la jeunesse locale, les Clercs de Saint-Viateur quittent définitivement Saint-Eustache. La population scolaire n'en cesse pas moins d'augmenter. Plusieurs écoles s'ajoutent à celles déjà existantes: l'école Jacques-Labrie en 1952 et en 1956, l'école Notre-Dame est construite sur le site du manoir Dumont-de Bellefeuille qui a été démolie deux ans plus tôt.

À la fin des années 50, un autre drame se joue au 83, rue Chénier, site des résidences Labrie, Chénier et à ce moment, celle de Paul Sauvé. En janvier 1959, Paul Sauvé est nommé ministre de la jeunesse dans le cabinet Duplessis. "En septembre 1959, le premier ministre du Québec, Maurice Duplessis, meurt au cours d'une visite dans la ville minière de Schefferville".⁽⁸⁶⁾ Paul Sauvé devient alors premier ministre du Québec. "En l'espace de quatre mois, il provoque un impressionnant déblocage législatif et fait adopter 66 nouvelles lois".⁽⁸⁷⁾ Malheureusement, le matin du 2 janvier 1960, la population locale et celle du Québec tout entier vivent des heures bien tristes: Paul Sauvé meurt à peine cent jours après sa prise de pouvoir.

Le recensement de 1961 confirme l'augmentation sensible de la population de Saint-Eustache. De 2 615 qu'elle était en 1951, la population de la ville passe à 5 463 dix ans plus tard. Cette progression croît sans cesse et Saint-Eustache dépasse les 35 000 en 1987. Cette même année 1961, la ville acquiert le manoir Globensky, devenu monument historique classé. De nouveaux bureaux administratifs y sont aménagés et inaugurés le 23 juin 1962. Le vieil hôtel de ville construit au début du siècle est démolie quelques années plus tard.

Le 23 juin 1970, en vertu d'un arrêté ministériel, l'église de Saint-Eustache est classée monument historique.⁽⁸⁸⁾ En 1972, après de longues discussions, le Gouvernement du Québec autorise la fusion de la municipalité de la paroisse de Saint-Eustache avec la ville de Saint-Eustache.⁽⁸⁹⁾ Depuis ce temps, la ville de Saint-Eustache n'a pas cessé de croître...



Parade en l'honneur du 100e anniversaire de la Congrégation Notre-Dame à Saint-Eustache. 11 juin 1949.

Collection Roland Beauchamp, Photographe.

(83) Archives de la Paroisse de Saint-Eustache, *Délibérations du Conseil de la Fabrique 1949*, description par l'abbé Jean-d'Avila Prévost

(84) Archives des Clercs de Saint-Viateur, *Chronique quotidienne du supérieur, 1949*, Série collège de Saint-Eustache.

(85) Archives de la Congrégation Notre-Dame de Montréal, *Chroniques sur le couvent de Saint-Eustache*.

(86) Vaugeois, Denis; Lacoursière, Jacques. *Histoire 1534-1968*. Éditions du renouveau pédagogique, Montréal. 1968, page 545

(87) Vaugeois, Denis; Lacoursière, Jacques. *op. cit.*, page 545

(88) Archives de la Paroisse de Saint-Eustache, *Correspondance 1970*, arrêté ministériel # 2585

(89) Archives de la Ville de Saint-Eustache, *Chartre de la Ville de Saint-Eustache*, 1972.

**La commémoration se traduit
par ses façons de vivre.⁹⁰**

Après le récit des principaux faits de l'histoire locale, il est important de jeter un regard sur la vie quotidienne de nos ancêtres. Ceux qui ont marqué l'histoire de Saint-Eustache, les premiers censitaires, les seigneurs, les patriotes, les curés, les femmes de colons, les notables et les artisans, ont transmis de nombreuses coutumes et traditions. Cet héritage mérite d'être rappelé aux plus âgés et d'être raconté aux plus jeunes.

Rappel des us et coutumes.

Avant d'entreprendre la description d'un certain nombre de coutumes, il est nécessaire de les replacer dans un contexte historique régional. Des débuts du régime français jusque vers 1810, on retrouve deux **grands types** d'activités en Nouvelle-France: le commerce **des fourrures** avec ses coureurs des bois, et l'agriculture **avec ses colons**. Cette dernière activité a généré de nombreuses traditions.

Le développement de la seigneurie des Mille-Îles, en particulier la partie ouest appelée Rivière-du-Chêne, s'inscrit selon le modèle de développement typique de la majorité des seigneuries de l'époque. Lorsque le seigneur Eustache Lambert-Dumont effectue ses premières concessions en 1739-1740, il cède de longues bandes de terre, 3 arpents par 20 ou plus⁹¹ généralement perpendiculaires à une rivière. Le colon s'engage à défricher et à cultiver la terre qui lui est concédée.

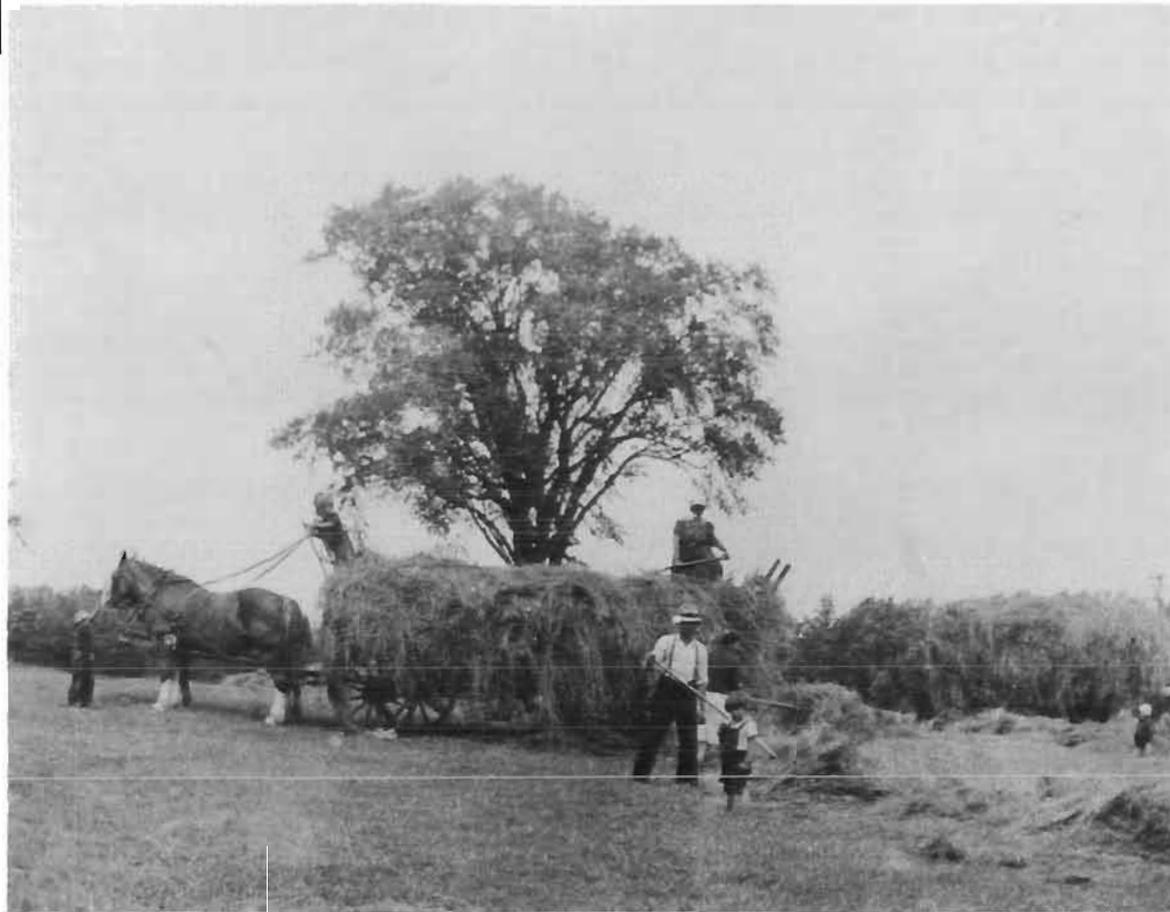
90. L'information contenue dans ce thème a été puisée principalement dans les sources suivantes.

- Désautels, Yvon. *Les coutumes de nos ancêtres*, Montréal, Éditions Paulines.
- Douville, Raymond et Casanova, Jacques. *La vie quotidienne en Nouvelle-France*, Paris, Hachette, 1964
- Grenon, Hector, *Us et coutumes de nos ancêtres*, Montréal, Éditions La Presse, 1974
- Séguin, Robert-Lionel. *La civilisation traditionnelle de l'habitant aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Montréal, Fides, 1968.

91. Un arpent équivaut à 1800 pieds; la concession de 3 arpents par 20 arpents semble être la plus répandue dans les seigneuries de la région.



*E.-J. Massicotte, L'Angéus aux champs, 1921,
no de négatif C-1116, A.P.C.,
Division de l'iconographie.*



Le temps des foins.

Collection Germain Beauchamp et Fille Inc., Photographe.

Lorsque le seigneur octroie une seconde rangée de concessions, on voit apparaître le “rang”, chemin de travers ou de jonction entre les terres. Dans la région, plusieurs localités ont conservé cette appellation ancestrale. C’est le cas à Saint-Placide, avec le rang Saint-Étienne et le rang Saint-Vincent; à Oka avec le rang l’Annonciation, le rang du Milieu, le rang Sainte-Sophie, le rang Sainte-Philomène, le rang Sainte-Germaine et le rang de l’Anse; à Saint-Joseph-du-Lac avec le rang Sainte-Germaine et le rang du Domaine.

L’établissement et l’exploitation de la terre .

Le travail du colon est long et difficile. L’abattis ou déboisement s’effectue généralement à l’automne. Après avoir ramassé le bon bois pour la construction d’une maison, les restes des arbres sont brûlés (brûlis). Une fois les souches enlevées, le colon remue la terre et il l’ensemence.

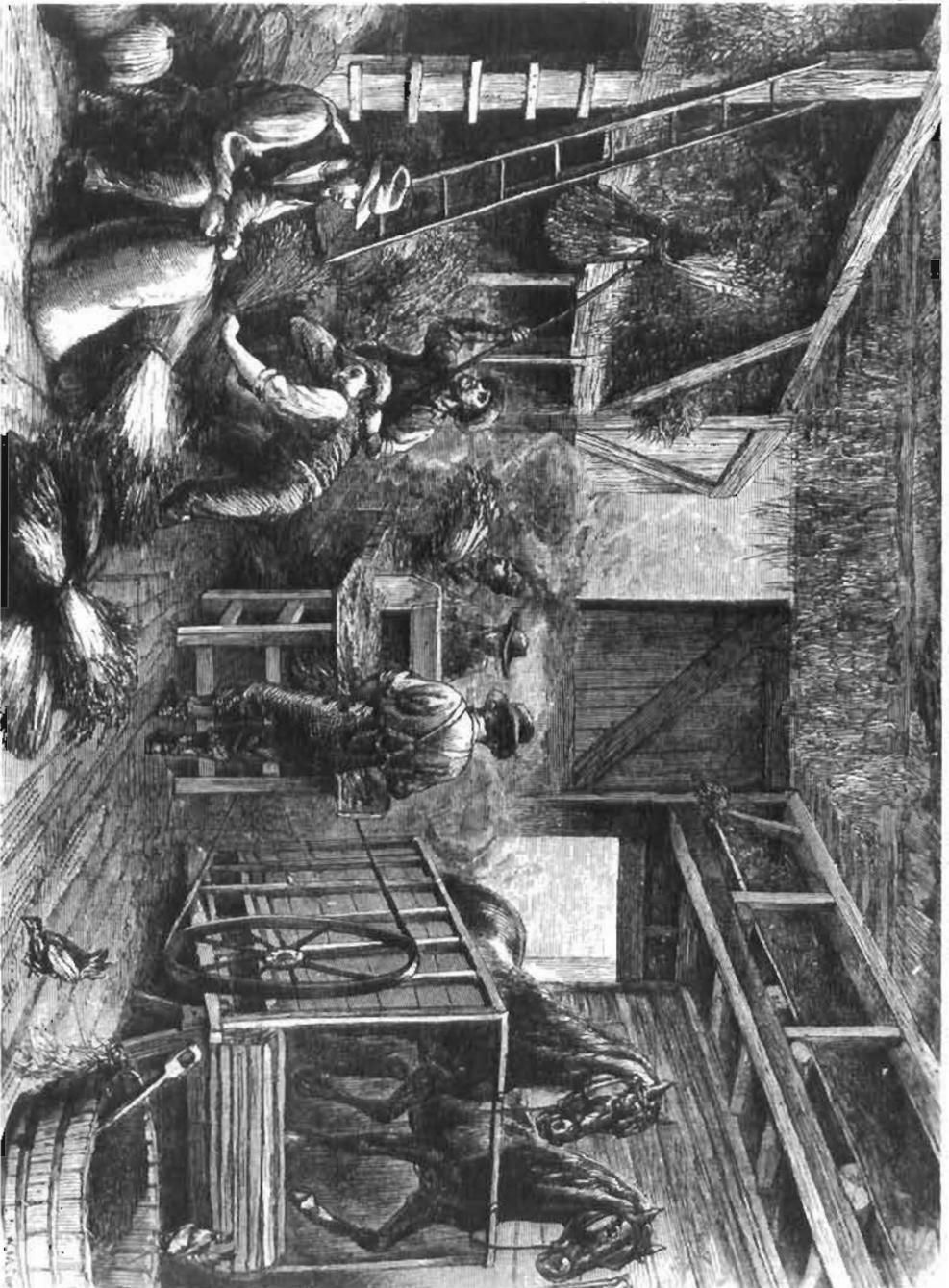
Le colon canadien croit en la coutume de la bénédiction des semences le 25 avril le jour de la fête de Saint-Marc. À cette occasion, une mesure de grains divers est bénite à la messe. On les dépose dans un récipient placé au milieu de l’allée centrale de l’église. Par la suite, les colons en prennent une “pincée” pour mélanger avec le reste de leurs semences.

Le temps des foins .

Les récoltes nécessitent une main-d’œuvre nombreuse. Tous participent à cette activité et les opérations se font à bras. Le temps venu, il faut rentrer la récolte sinon elle risque de se perdre. On commence tôt le matin pour s’arrêter à la brunante. Le dernier soir des récoltes, on en profite pour fêter autour de la table familiale bien garnie.

Le jour du marché .

En plus des grains: blé, orge, avoine ou sarrasin, chaque colon cultive un jardin et élève des animaux. Vers 1830, les villages de Saint-Eustache et de Saint-Benoît sont les deux centres les plus peuplés de la région. Chaque vendredi, les colons s’y rendent pour écouler les produits de la ferme.



W.M. Cary. La moisson. Montre des chevaux actionnant la batteuse à grain - in L'Opinion Publique, 25 septembre 1879, page 466. No de négatif C-3614 - A.P.C., Division de l'iconographie.

Activités diverses .

Durant les périodes creuses, la femme du colon carde, file, tisse, et tricote. Elle tresse aussi la paille, foule l'étoffe pour en augmenter la résistance, participe au brayage du lin. Ces traditions se sont perpétuées de génération en génération.

Pour les ancêtres, la conservation des aliments présente un problème de taille. L'hiver, il suffit de remiser les victuailles dans la "cuisine d'été" convertie pour la saison froide en un immense garde-manger. L'été, le problème est différent. Sur les fermes, on utilise le caveau, sorte de remise souterraine. Au village, les lots sont petits et il n'est pas toujours possible d'y construire un caveau familial. C'est alors qu'un nouveau métier fait son apparition: le glacier. Durant l'hiver, celui-ci taille d'immenses blocs de glace sur la rivière et les remise dans une glacière jusqu'à la saison chaude. L'été venu, le marchand de glace parcourt les rues de Saint-Eustache et offre ses petits blocs tout juste bons pour une journée. De cette façon, la ménagère d'antan conserve viandes et denrées périssables durant quelques jours. La prolifération des réfrigérateurs électriques raie complètement ce métier des rues du village.

En plus du glacier, d'autres commerçants ambulants livrent à domicile des denrées diverses. Boulanger, laitier, boucher, épicier, marchand général, marchand de brosses, de vêtements, cultivateurs, tous circulent dans les rues du village et de la campagne. Ils offrent leurs produits de "porte-à-porte", et chacun y va de sa nouvelle, de son potin, de son histoire...



La coupe de la glace sur la Rivière des Mille-Iles près du pont De Bellefeuille.

Collection Germain Beauchamp et Fille Inc., Photographe.



Le laitier - Crèmerie St-Eustache.

Collection Germain Beauchamp et Fille Inc., Photographe.

L'habitation de la région eustachoise.

La maison eustachoise typique du début du XIXe siècle, se situe dans la catégorie dite "montréalaise".⁹² De forme presque carrée, elle est généralement construite en bois, fabriquée de pièces sur pièces, avec trois ouvertures en façade au rez-de-chaussée, un toit en pente avec deux lucarnes en façade. Elle possède habituellement une galerie à l'avant.

L'intérieur de la maison du colon se compose d'une seule pièce qui sert à la fois de cuisine et de chambre à coucher. On n'y retrouve presque jamais de division ou de mur de refente. Cependant, dans les villages et chez les gens aisés, les pièces sont bien agencées. C'est le cas, par exemple, de la maison du docteur Jacques Labrie, construite en 1814, rue Saint-Eustache.⁹³ Cette superbe résidence présente 6 pièces au rez-de-chaussée, dont une bibliothèque.



*Le "65 rue Saint-Louis" ou la Maison Brion.
Une des plus vieilles maisons de
Saint-Eustache.*

Collection Germain Beauchamp et Fille Inc., Photographe.

92 La maison de la région de Montréal, à l'époque du régime français et même par la suite, est une construction massive, presque carrée, et avec un toit en pente moyennement accentuée.

La maison de la région de Québec, au contraire, est beaucoup plus étendue, très rectangulaire, avec un toit en pente très accentuée.

93. Il s'agit d'une maison située sur l'emplacement de l'actuelle maison Paquin, au 40 rue Saint-Eustache. Cette maison de Jacques Labrie passe aux mains du député William-Henry Scott vers 1830, et elle est détruite par l'armée britannique le 14 décembre 1837.

*Entrée du Pont de Bellefeuille
et Maison Ernest de Bellefeuille.*

Collection Germain Beauchamp et Fille Inc., Photographe.





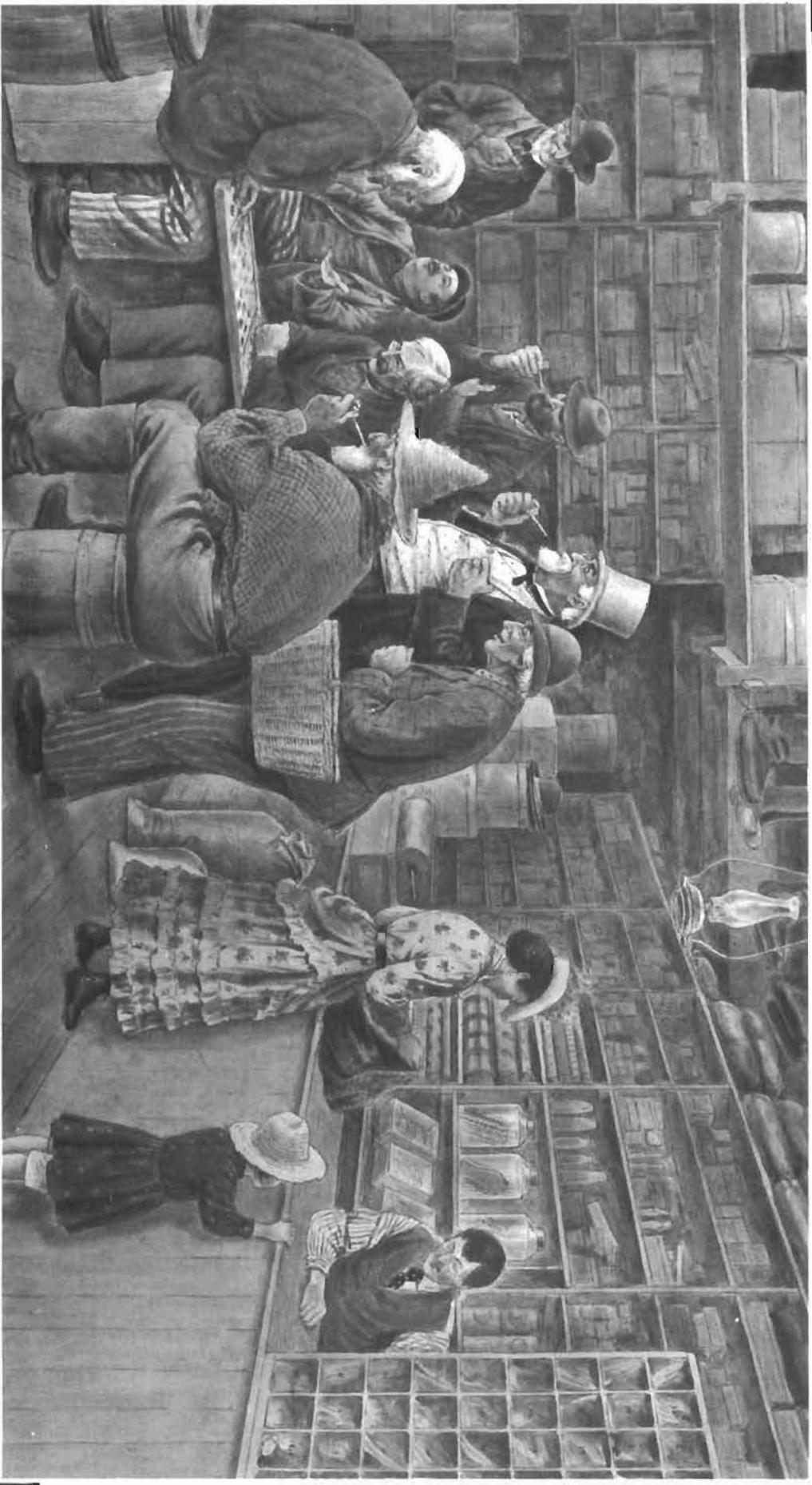
Certaines maisons sont chauffées par de grands âtres ou foyers. D'autres le sont par des poêles en fonte. Plusieurs se souviennent de ces anciens poêles fabriqués aux forges du Saint-Maurice, près de Trois-Rivières, ou aux forges de l'Islet.

L'éclairage est assuré par des lampes à l'huile ou par des chandelles.

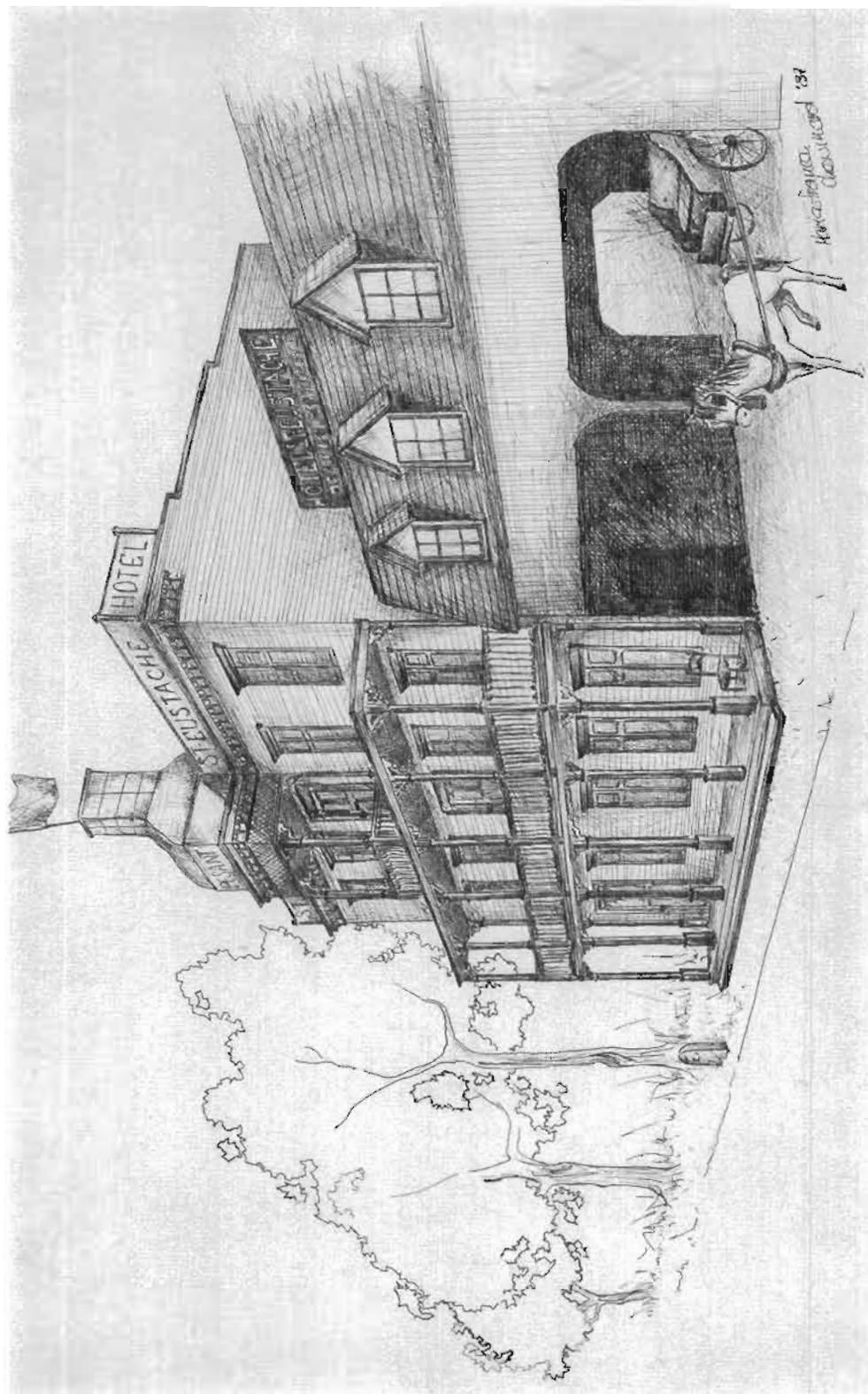
Outre les habitations domestiques, Saint-Eustache regorge de boutiques d'artisans, de moulins et de magasins généraux, sans oublier le manoir seigneurial et l'église paroissiale. Le magasin général est à la fois un lieu de commerce, un endroit de réunion, le centre des nouvelles de la paroisse. C'est là que débute le crédit: plusieurs clients, en particulier les colons, font "marquer" le coût de leurs achats jusqu'au moment des récoltes.

Saint-Eustache est le centre des activités de la seigneurie. De nombreux visiteurs fréquentent le village et ses artisans. Le système hôtelier est bien développé. Les voyageurs y trouvent gîte, nourriture et divertissements.

*J. Edward Caslau, La Soupe, gravure sur bois
publiée dans L'Opinion Publique, 21 décembre
1871, page 613, no de négatif C-108130.
A.P.C. Division de l'iconographie.*



*E. J. Massicotte. Un magasin général de jadis,
coloriée à la main, 1825.
No de négatif C-1115.
A.P.C. Division de l'iconographie.*



Hôtel Saint-Eustache à la fin du siècle dernier.

Gravure d'après photographie par Marie-France Chouinard.

La vie artisanale.

Après les colons, les artisans représentent le groupe le plus important dans la seigneurie. On les retrouve dans toutes les sphères d'activités. Il y a les artisans de l'alimentation, en particulier les bouchers (4), les boulangers (6), les meuniers (2); ceux de la construction: les maçons (5), les charpentiers (13), les menuisiers (11), les plâtriers (2) et le scieur (1). Viennent ensuite les artisans du cuir: selliers (2), cordonniers (4), tanneurs (3), collier (1); du fer: forgerons (11), ferblantiers (2); du bois: meublier (1), tonneliers (3); du vêtement: tailleur (1); des moyens de transport: voituriers (10), charretiers (3). On y retrouve aussi un photographe.⁹⁴

⁹⁴ *Directoire de Joliette, Saint-Jacques, Saint-Lin, Terrebonne, Saint-Jérôme, Saint-Eustache, l'Assomption, Sainte-Thérèse, colligé jusqu'au 1er février 1877. Watkins et Dorval compilateurs, Montréal, 1877.*



Boutique de forge dans le Chicot.

Collection Germain Beauchamp et Fille Inc., Photographe.



Scierie Emile Légaré.

Collection Germain Beauchamp et Fille Inc., Photographe.



E. Billard, sellier à Saint-Eustache.

Collection Germain Beauchamp et Fille Inc., Photographe.

La vie sociale et les divertissements du siècle passé donnent naissance à de nombreuses coutumes.

Les noces.

Après la “petite” et la “grande demande” en mariage, les parents et les beaux-parents s’entendent sur les aspects matériels. De leur côté, les amis fêtent les futurs mariés. Cette pratique donne naissance au traditionnel “enterrement de vie de garçon”. Après la cérémonie nuptiale, les nouveaux mariés, accompagnés de leurs invités, se rendent chez le père de la nouvelle épouse pour le repas de noce et la danse. Les “dances carrées” font leur apparition au début du dix-neuvième siècle et deviennent vite très populaires. Il en est de même pour les chansons et les histoires qui s’inspirent souvent de la tradition ou d’événements marquants de l’époque.

Le temps des fricots.

De la fête des Rois au Mardi-Gras, il est de mise de visiter parents et voisins. On occupe ces soirées, à manger, danser, jouer à des jeux de société et... on en profite pour prendre “un p’tit coup”. Ces rencontres familiales et amicales regroupent surtout les gens d’un même rang, et augmentent leur solidarité dans les bonheurs ou les malheurs.



E.J. Massicotte, une noce d'autrefois, 1922.

No de négatif C-1121. A.P.C., Division de l'iconographie.



Les épluchettes de blé d'Inde.

À l'époque des récoltes, les colons organisent à tour de rôle des épluchettes de blé d'Inde. "Reels", giges, chansons et p'tit blanc y sont à l'honneur. Durant la soirée, celui ou celle qui trouve l'épi rouge obtient le droit d'embrasser le partenaire de son choix.

*E.J. Massicotte. Une épluchette de blé d'Inde,
1917.*

No de négatif C-1126, A.P.C., Division de l'iconographie.



Le temps des sucres.

Gravure originale par Marie-France Chouinard.

Le temps des sucres .

La coutume de déguster les produits de l'érable et de fêter à la "cabane à sucre" débute à l'époque du régime français. Ce sont les Amérindiens qui transmettent aux ancêtres les merveilleuses propriétés de l'eau d'érable.

Chaque année, le temps des sucres ramène un vocabulaire inspiré de l'érable: le sirop, la tire, les oeufs dans le sirop, la trempette, le sucre du pays dur et mou. Cette première occupation printanière suscite de nombreux dictons:

"Quand les "bibites à sucre" arrivent, c'est le temps d'entailler".

"S'il gèle la nuit, les érables couleront beaucoup le lendemain".

"Quand l'eau d'érable gèle dans la chaudière, c'est signe d'un petit printemps".

"Quand la neige tombe épaisse et mouilleuse, c'est du sucre qui tombe, c'est une bordée de sucre".

"Quand les papillons apparaissent dans les chaudières, on dit que les sucres achevent".

"Quand les pique-bois commencent à "picosser" les chaudières, c'est signe que le sucre est fini".⁹⁵

95. Doyon-Ferland, Madeleine, "Les dictons et remarques sur les sucres", *Archives de folklore*. IV, 1949, pages 65-66.

Noël .

Cette fête religieuse se prépare dès le début de décembre. Il est coutume de décorer l'église avec des centaines de chandelles et de "monter" la crèche. À la maison, les femmes préparent les tourtières, le ragoût de pattes, les tartes, les beignes et les autres victuailles qu'elles entassent dans le garde-manger.

À minuit, le 24 décembre, tous se retrouvent à l'église pour la messe traditionnelle à la lueur des chandelles fabriquées par les femmes de la paroisse. Après la messe et l'échange des voeux sur le perron de l'église, on prend la route de la maison pour le fameux réveillon où parents et amis festoient jusqu'au matin.



E.J. Massicotte. Le réveillon de Noël, colorisée à la main, 1913.

No de négatif C-1123, A.P.C., Division de l'iconographie.

Jour de l'An.

Le premier janvier se célèbre depuis le XVII^e siècle en France. C'est à cette époque que l'on déplace le début de l'année du 1^{er} avril au 1^{er} janvier. Cette fête religieuse, la Circoncision, donne lieu à de nombreuses traditions: la bénédiction paternelle demandée par le fils aîné, l'échange des vœux de "Bonne Année", des étrennes⁹⁷ composées de bonbons, de vêtements, de fruits exotiques et de jouets fabriqués à la main. Durant la journée, les gens font la "tournée" de la parente pour s'échanger des souhaits.

La fête de Saint-Joseph.

En Nouvelle-France, c'est en 1621 que la fête de Saint-Joseph devient une fête d'obligation. À partir du 16 novembre 1834, Saint-Joseph reçoit le titre de "Patron du Canada". La croyance veut que le 19 mars, on prépare les semis de choux, de tomates, d'oignons, de concombres et de fleurs: c'est le gage d'une meilleure récolte.

Le mois de Marie.

En Nouvelle-France, cette dévotion à la Vierge Marie est pratiquée avec ferveur jusqu'à la fin des années 1950. On se réunit à l'église, à l'école ou à la maison, devant un autel décoré et dédié à Marie. On y récite le chapelet et l'on chante divers cantiques à la Vierge:

*"C'est le mois de Marie
C'est le mois le plus beau
À la Vierge chérie
Chantons un chant nouveau.*

*Ornons le sanctuaire
De nos plus belles fleurs
Offrons à notre Mère
Et nos chants et nos coeurs".⁹⁸*

97 Cet échange des étrennes s'est peu à peu déplacé du Jour de l'An à Noël avec la commercialisation de la fête de Noël au XX^e siècle.

98 Rodrigue, Denise, "Le cycle de Pâques au Québec et dans l'ouest de la France", Les archives de folklore, no 24, Québec, Les presses de l'Université Laval, 1983, p. 151.

La Fête-Dieu.

Pour cette occasion, tous les paroissiens accompagnent le Saint-Sacrement dans les rues du village. Cette procession s'arrête au "reposoir" monté de toute pièce pour l'occasion. On y récite les prières traditionnelles et on chante de tout cœur les hymnes religieuses. La procession s'ébranle à nouveau. Elle poursuit son périple dans le village et se termine à l'église par un salut au très Saint-Sacrement.



Procession de la Fête-Dieu.

Photographie de Roland Beauchamp, Photographe.



*Décoration de l'autel de la Sainte-Vierge
durant le mois de Marie.*

Collection Germain Beauchamp et Fille Inc., Photographe.



Reposoir de la Fête-Dieu.

Photographie de Roland Beauchamp, Photographe.

Rappel des fêtes civiles.

En plus de ces très nombreuses fêtes religieuses, nos ancêtres célèbrent plusieurs fêtes civiles ou champêtres. Le temps du Carnaval et du Mardi-Gras, la fête du mai, la Saint-Jean-Baptiste, la Saint-Martin et la Sainte-Catherine deviennent l'occasion de manifester leur attachement aux traditions.

Le temps du Carnaval et du Mardi-Gras.

Cette période s'étend de la fête des Rois au mercredi des Cendres. Le temps du Carnaval permet aux ancêtres de poursuivre les réjouissances du temps des Fêtes tout en oubliant les rigueurs des longs hivers de chez-nous. On invite la parenté et les amis à prendre un repas. La soirée se termine par des danses et des chansons.

Le Mardi-Gras, c'est le dernier jour avant la longue et austère période du Carême. Cette fête populaire dure une semaine. Elle permet l'organisation d'une foule d'activités extérieures: les courses en sleighs, en raquettes et à cheval, la mascarade, le bal, la construction d'un palais de glace et de glissoires, et, la tenue de nombreux tournois.

La fête du mai.

Égyptiens, Romains et Français revendiquent l'origine de cette fête. En France, le 1er mai est jour férié. Chacun plante un arbre, paie sa redevance féodale, et porte à celle qu'il aime une petite branche de mai.

Cette coutume amenée en Nouvelle-France par nos ancêtres est pratiquée assidûment jusqu'au milieu du XIXe siècle. Le 1er mai, les colons se rendent chez le seigneur et y plantent un mai, sorte de sapin dépouillé de la majorité de ses branches et orné de multiples banderoles. C'est l'occasion de fraterniser avec le seigneur.

En 1837, la plantation d'un mai prend une toute autre signification. Des mais sont érigés en l'honneur

d'une personne ou pour manifester l'aspiration populaire à une plus grande liberté politique. Dans la vallée du Richelieu, plusieurs mais sont dédiés à Louis-Joseph Papineau, chef des Patriotes. Le mai devient rapidement le symbole du patriotisme et de la liberté. Les historiens soulignent cette coutume très répandue. Le 6 octobre 1837, Colborne en parle dans une lettre au Gouverneur.

Le premier jour de mai, Laboure,
Il m'a pris fantaisie
D'aller planter un mai, Labouré,
À la porte de ma mie.

Refrain.

*Mais alentour les feuilles, feuilles, feuilles.
Mais alentour les feuilles.*

D'aller planter un mai
À la porte de ma mie.

Quand mon mai fut planté
Dans la maison j'entraï.

M'assis dessus un banc
Faisant comme tous les autres.

Croyant flatter ma mie,
J'en ai flatté une autre.

Elle me dit: Galant
Va-t-en flatter ta mie.
— Je ne suis pas galant,
Pas plus que tous vous autres.

J'ai du ruban à mon chapeau.
Du gris, du vert, du jaune.

La Saint-Jean-Baptiste.

En 1834, le 24 juin devient la fête des Canadiens français. À l'origine, il n'y a pas de défilé ni de procession. Graduellement, les municipalités organisent des "parades" avec chars allégoriques, fanfares, et, le traditionnel petit Saint-Jean-Baptiste accompagné du légendaire mouton. Ce défilé est suivi de danses et de jeux. Un feu d'artifice clôture la journée.

La Saint-Martin.

À la fin des récoltes, les censitaires se rendent au manoir seigneurial pour payer les rentes annuelles contractées lors de la concession de leur terre. Les "habitants" paient généralement une partie en argent sonnante et une autre en nature: ble, bétail...

La Sainte-Catherine.

Le 25 novembre, la fête de Sainte-Catherine permet à tous de fêter une dernière fois avant Noël. Les veillées s'organisent. On y goûte la fameuse tîre à la melasse, vite devenue tîre Sainte-Catherine. C'est aussi l'occasion de décerner le traditionnel bonnet de "vieille fille" à toute demoiselle âgée de 25 ans et encore non mariée. Pour plusieurs d'entre elles, c'est le départ d'une nouvelle recherche d'un prétendant.

À l'origine, ces réunions religieuses et sociales marquent un temps d'arrêt pour des gens qui doivent subir les rigueurs du climat et s'adonner à de rudes travaux. Grâce à ces nombreuses fêtes, célébrations, rencontres familiales et amicales, nos ancêtres nous ont légué plusieurs traditions et un sens inné de l'hospitalité. Au fil des ans, le patrimoine se tisse d'une multitude de gestes, fidèles témoins de croyances profondes et reflets de sentiments nobles et patriotiques.

**La commémoration se traduit
par les gens qui nous ont légué
un si bel héritage.**

Rappel des grands patriotes.

Dans le Bas-Canada, soit la province de Québec d'alors, le mouvement patriote atteint son paroxysme en 1837-1838 et il anime toutes les localités de la région des Deux-Montagnes. Dès 1830, les principaux dirigeants patriotes sont le docteur Jacques Labrie et William-Henry Scott, tous deux députés du comté, résidents de Saint-Eustache, et le notaire Jean-Joseph Girouard de Saint-Benoît. Au décès du docteur Labrie, en 1831, Girouard le remplace comme député à la Chambre d'Assemblée.⁹⁹ Au même moment, le gendre de Labrie, Jean-Olivier Chénier, entreprend à son tour de soutenir la cause des Patriotes. Chénier et Girouard ont été et sont encore reconnus comme les deux grands chefs patriotes au nord de Montréal.

Chénier, le héros de Saint-Eustache.¹⁰⁰

Fils de cultivateur de Lachine, Jean-Olivier Chénier est baptisé à Montréal, le 10 décembre 1806.¹⁰¹ À l'âge de douze ans, le docteur René-Joseph Kimber prend la charge de diriger lui-même ses études. L'élève entreprend, comme son maître, ses études en médecine.

Le 8 novembre 1827,¹⁰² le jeune Chénier, encore étudiant, écrit à Lord Dalhousie pour obtenir sa licence comme "médecin, chirurgien et accoucheur", licence qu'il obtient le 2 février suivant. Il s'établit aussitôt à Saint-Benoît où, sans doute, il achète ou se fait construire une maison.¹⁰³

(99) David, L.-O., *Les Patriotes de 1837-38*, Montréal, Beauchemin, 1884, page 82.

(100) À la lecture de plusieurs documents souvent peu ou pas utilisés, il est possible de révéler maintenant plusieurs traits de l'homme et du médecin, et d'ajouter aux biographies déjà existantes, plusieurs faits nouveaux.

(101) Roy, Pierre-Georges, "Dr Jean-Olivier Chénier". *Bulletin des Recherches Historiques*, Québec, décembre, 1932, page 715.

(102) Archives publiques du Canada, Medical Licence, RG4-B28, volume 51, micro-film H1734, pages 1238 à 1241.

(103) L'incendie du greffe du notaire Jean-Joseph Girouard, en décembre 1837, ne permet pas de connaître les transactions de Chénier durant son séjour à Saint-Benoît.

Mon Excellence George
Comte de Galt House Baron
Galt House du Château Galt House.
Chevalier Grand Cross des
Honorables Ordres militaires du Royaume
Capitaine Général et Gouverneur en
Chef des Provinces du Haut Canada
Bas Canada, &c. &c. &c.

Jean-Olivier Chénier, de la
Cité de Montréal, Étudiant en médecine
Licencié respectivement à
Londres. J'ai depuis huit ans résidé
et je suis respectivement devenu Praticien
en Médecine, aux côtés de notre illustre
Concittien, résident de cette ville, et pendant ce
temps j'ai été honoré de plusieurs distinctions pour
mon service.

pour servir à son service à pratiquer, comme
Médecin, Chirurgien et Accoucheur, en
cette Province;

En conséquence il supplie respectueusement
et ce qu'il plaie à Votre Excellence vouloir bien
le renvoyer au Bureau des Examinateurs de la
même en cette ville, une fois qu'il aura été
reçu et de droit et que sur le rapport de ces
de ces derniers de sa capacité il plaie à Votre
Excellence vouloir bien lui procurer une licence
pour pratiquer en qualité de Médecin, Chirurgien
et Accoucheur, en cette Province: et votre
Suppléant me supplie de joindre
Montréal ce 8. Novembre. 1827.

Jean-Olivier Chénier,

*Archives publiques du Canada, Medical Licence,
RG-24-B-28, volume 51, micro-film H-1734,
Pages 1238 à 1241.*

Le 26 septembre 1831, à l'église de Saint-Eustache, devant parents, amis et personnalités politiques du Bas-Canada,¹⁰⁴ il épouse Marie-Zéphirine, la fille du docteur Jacques Labrie. Quelques mois plus tard, suite au décès de son beau-père, sa belle-mère Marguerite Gagnier, accepte de renoncer à la communauté de son défunt mari. Chénier compte ainsi entrer en possession de la propriété située à proximité de l'église de Saint-Eustache.

Pour hâter le règlement de la succession de feu Jacques Labrie, Jean-Olivier Chénier loge un protêt contre sa belle-mère, en août 1834.¹⁰⁶ Cette démarche obtient sûrement des résultats puisque le médecin de Saint-Benoît hérite de cette succession et s'installe à Saint-Eustache avant la fin de l'année 1834.

C'est à partir de cette année 1834, année d'élection, que le futur chef patriote commence à se faire connaître à travers le comté et surtout dans la paroisse de Saint-Eustache. Chénier devient l'un des premiers patriotes de la région à se vêtir d'étoffe du pays "de la tête aux pieds".¹⁰⁷ Il participe très activement à faire élire les députés patriotes, William-Henry Scott et Jean-Joseph Girouard.

(104) Parmi les invités de marque, soulignons.

- le docteur René Kimber,
- Jacques Labrie, député d'York,
- Louis-Joseph Papineau, Orateur de la Chambre,
- Louis-Michel Viger, avocat de Montréal,
- Jacques Viger, futur maire de Montréal,
- Augustin-Norbert Morin, député,
- Côme-Seraphin Cherrier, avocat,
- Jean-Joseph Girouard, notaire,
- Joseph-Amable Berthelot, notaire,
- J.-B. Dumouchel, commerçant de Saint-Benoît.

(105) ANQM, greffe Joseph-Amable Berthelot, 27 février 1832, no. 2822, renonciation de dame Marguerite Gagnier, veuve Labrie à la communauté de son mari.

(106) ANQM, greffe Joseph-Amable Berthelot, 6 août 1834, no. 2987, Protêt d'Olivier Chénier contre dame Marguerite Gagnier.

(107) David, L.-O., op. cit., page 148.



M.A. Jobin. Jean-Olivier Chénier.

Collection Jean-Joseph Girouard.

Dessin au crayon et fusain.

No de négatif C-18456, A.P.C., Division de l'iconographie.

Dans sa profession, il est hautement reconnu par ses pairs et par la population. En mars 1835,¹⁰⁸ les docteurs Chénier et Trestler sont nommés comme médécins-arbitres dans un protêt de Luke Bent contre le docteur Adrien Berthelot. Un an plus tard, le docteur Chénier accepte le jeune Pierre-Paul Lacroix¹⁰⁹ de Saint-Eustache comme apprenti et étudiant en médecine pour une période de deux ans et sept mois.

Au début de l'année 1837, il participe à plusieurs assemblées patriotiques dans le comté. En juin, dans un discours prononcé à Sainte-Scholastique, son tempérament ardent et sa détermination le poussent à renier toute tentative de trahison devant l'ennemi.¹¹⁰ Le 6 novembre,¹¹¹ une proclamation de Lord Gosford, est affichée partout dans le comté des Deux-Montagnes. On offre 2 000 dollars de récompense pour l'arrestation du docteur Chénier.

C'est le 15 novembre 1837, qu'Amury Girod arrive à Saint-Eustache. Chénier l'accueille chez lui.¹¹² Girod dira de ce dernier: "Je pense que l'homme est bon mais il parle trop, et cela, naturellement, lui enlève du mérite".¹¹³ Trois jours plus tard, à Saint-Eustache, se tient une réunion des patriotes de la région. Une rumeur circule à l'effet que des constables, accompagnés d'un imposant contingent de soldats viendraient arrêter Chénier et d'autres patriotes.¹¹⁴ Cependant, la rumeur s'avère fausse.

(108) ANQM, greffe Joseph-Amable Berthelot, 5 mars 1835, no. 3024. Protêt à la requête d'Adrien Berthelot par Luke Bent, Olivier Chénier & Trestler, médécins arbitres.

(109) ANQM, greffe Joseph-Amable Berthelot, 26 mars 1836, no. 3076, engagement de Pierre-Paul Lacroix au docteur Chénier.

(110) David, L.-O., op. cit., page 147.

(111) Roy, Pierre-Georges, op. cit., page 715.

(112) Archives publiques du Canada, Sir John Colborne Correspondance, MG24, A 40, vol. 27, page 8012.

(113) Ibid., page 8012.

(114) Ibid., page 8013.

À la fin de novembre 1837,¹¹⁵ avec le nombre grandissant de patriotes rassemblés à Saint-Eustache, Chénier organise la mobilisation et il prend le grade de colonel. Le 30 novembre¹¹⁶ a lieu l'expédition d'Oka. Le colonel à la tête d'une centaine d'hommes, et le général Girod avec quatre-vingts patriotes, s'y rendent chercher des armes et des munitions. L'entreprise se solde malheureusement par un échec.

Avec le début de décembre 1837, l'affrontement devient inévitable. Le mercredi 6 décembre, les patriotes du nord¹¹⁷ arrivent à Saint-Eustache. Chénier installe ses hommes dans le couvent qui devient alors leur quartier général. Le 7 décembre 1837,¹¹⁸ au nom du gouvernement provisoire, il signe un reçu pour des provisions prises dans la maison d'Hubert Globensky. Il faut bien nourrir les centaines de patriotes du camp de Saint-Eustache ! Une semaine plus tard, le 14 décembre, c'est la tragique bataille où, pour défendre la liberté et l'amour de son Pays, le docteur Chénier est abattu.

Jean-Joseph Girouard.

En 1816, Jean-Joseph Girouard est reçu notaire. Il s'installe à Saint-Benoit,¹¹⁹ principal centre de la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes. Déjà, durant les années 1820, son patriotisme détermine étend sa réputation à travers le comté.

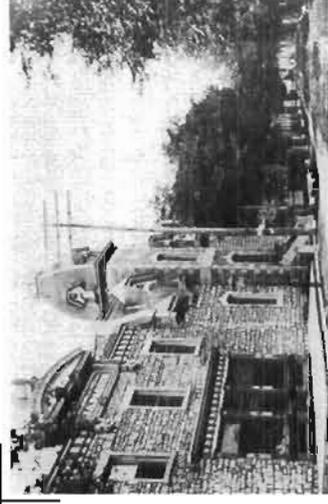
(115) Ibid., page 8013.

(116) Ibid., page 8020.

(117) Pour les autorités gouvernementales, les patriotes du nord représentent les patriotes de Saint-Eustache et de Saint-Benoit. Pour les patriotes du camp de Saint-Eustache, les patriotes du nord sont ceux du pays fin (Saint-Jovier) et ceux de Saint-Jemme.

(118) Caon, Ivanhoe (abbé). "Les événements de 1837 et 1838", Rapports de l'Archiviste de la province de Québec, 1925-1926, page 184, no. 779.

(119) David, L.-O., op. cit., p. 81



Maison Scott-Paquin.

Collection Germain Beauchamp et Fille Inc., Photographie.

En 1831, à la mort de Jacques Labrie, Girouard lui succède à la Chambre d'Assemblée comme député du comté des Deux-Montagnes. Dévoué à la cause patriotique, il vote en faveur des 92 résolutions. Il refuse de voter les subsides au Gouverneur et il accepte toutes les lois voulant promouvoir les droits de la Chambre.¹²⁰ Une lettre envoyée par le capitaine Glasgow des "Royals" au docteur Masson de Saint-Benoît, le 23 novembre 1837, ordonnait que Girouard, Dumouchelle et Masson se livrent prisonniers, sinon une armée de six cents hommes et quatre canons iraient détruire le village.¹²¹ Le 1er décembre 1837,¹²² une proclamation de Lord Gosford annonce qu'une récompense de 200 livres est accordée pour l'arrestation du notaire Girouard.

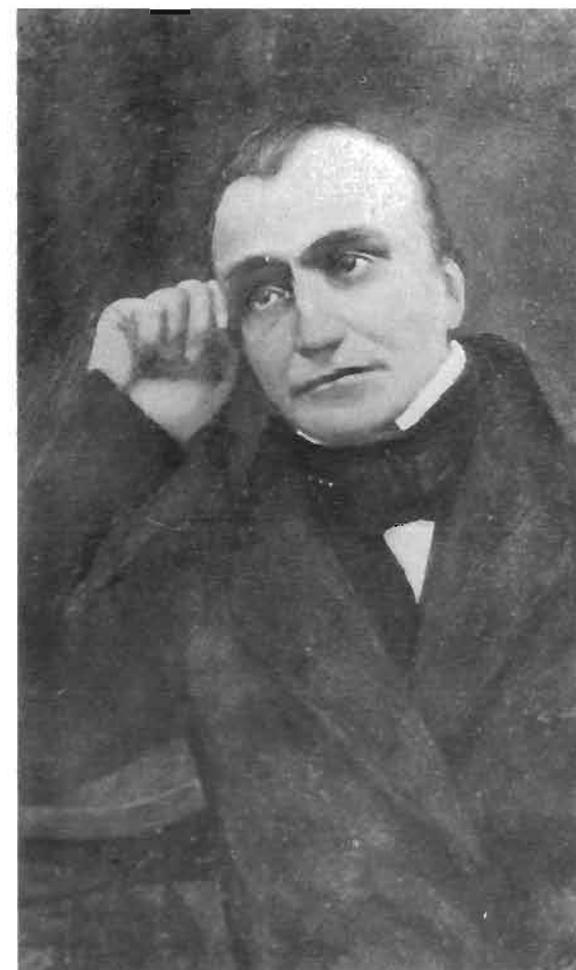
Suite à la victoire sanglante de Colborne à Saint-Eustache, Girouard, le chef du camp de Saint-Benoît, constate que toute résistance est impossible. Sur les conseils de ses amis patriotes et dans l'intérêt de la population¹²³ on lui demande de fuir. En route vers les États-Unis, il s'arrête au Côteau-du-Lac où il apprend que les trois Dumouchel et les jeunes Masson ont été incarcérés. Le 16 janvier 1838, il se rend prisonnier pour partager le sort des autres patriotes. Il y reste six mois.

Jean-Joseph Girouard, souvent considéré comme le chef incontesté des Patriotes du Nord, est aussi un homme préoccupé par l'éducation:

"Digne successeur de Jacques Labrie, les problèmes de l'éducation retiennent son attention. Après avoir été depuis 1832 membre parlementaire du Comité permanent sur l'éducation et les écoles, il parraine, en 1836, le projet de loi sur les écoles normales".¹²⁴

Durant son séjour en prison, il dessine le portrait des patriotes prisonniers et écrit plusieurs poèmes, dont celui-ci:

*"Canada, ma belle patrie,
Sors enfin de l'obscurité
Puisse sur ta rive chérie
Régner la douce liberté".¹²⁵*



*Jean-Joseph Girouard.
Jean-Joseph Girouard, député
de Deux-Montagnes en 1837.*

*Dessin au crayon.
No de négatif C-18402, A.P.C., Division de l'iconographie.*

(120) Ibid., page 82.

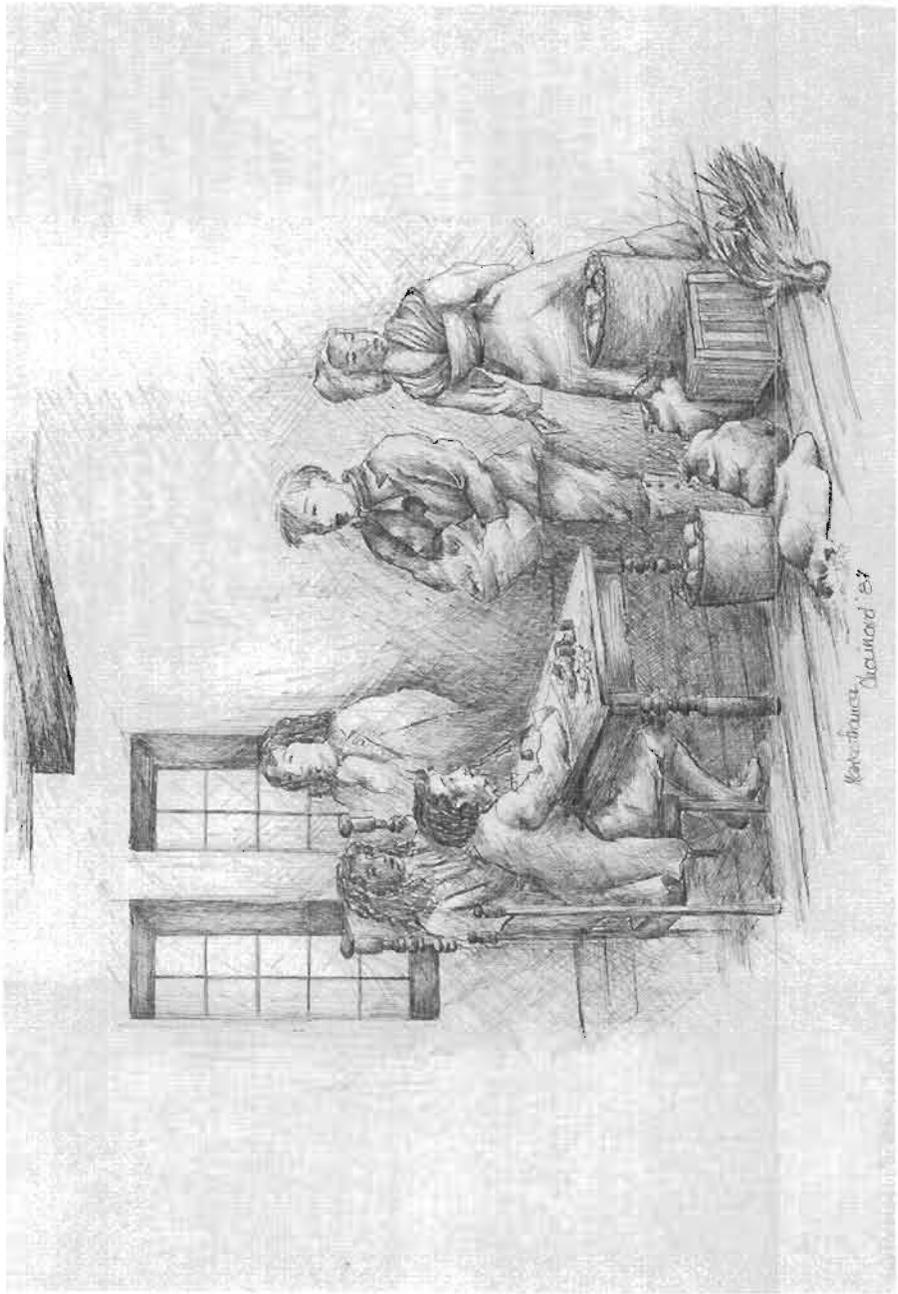
(121) Archives publiques du Canada, MG 24, A 40, vol. 27, Sir John Colborne Papers, page 8016.

(122) Archives Nationales du Québec à Québec, Proclamation de Lord Gosford, 1er décembre 1837, document no. 3149.

(123) David, L.-O., op. cit., p. 84

(124) Laurin, Clément (abbé). Patriotes de 1837-38 portraits, notes bio-bibliographiques de C.L., Montréal, 1973 in Dossier historique, no. 12, art. 10.

(125) ibid.



"Cens et rentes".

Gravure originale par Marie-France Chouinard.

Rappel des grands fondateurs.

Lorsqu'on parle de grands fondateurs, il y a d'abord ceux qui ont amorcé le développement foncier et qui ont établi les premiers jalons de l'expansion économique, tels les Eustache-Louis Lambert-Dumont, Eustache-Nicolas Lambert-Dumont et Antoine Lefebvre de Bellefeuille.

Ces trois co-seigneurs des Mille-Iles effectuent le découpage initial du territoire¹²⁶ et concèdent les terres aux colons. Au même moment, ils contribuent au développement économique par la construction des premiers moulins à farine, des scieries, des ponts. Ils améliorent les voies de communication.



(126) Territoire comprenant aujourd'hui la ville de Saint-Eustache, la ville des Deux-Montagnes, la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, une partie de la ville de Mirabel, la municipalité de Saint-Colomban, une partie de la ville de Saint-Antoine-des-Laurentides et une partie de la ville de Saint-Jérôme.

Le "Petit Moulin".

Gravure d'après une photographie de l'époque par Marie-France Chouinard.

Eustache-Louis Lambert-Dumont.

Fils aîné d'Eustache Lambert-Dumont et de Louise-Charlotte Petit,¹²⁷ Eustache-Louis est encore mineur au décès de son père en mai 1760.¹²⁸ Entre 1739 et 1760, ce dernier a effectué au total soixante-six concessions.¹²⁹ Au moment où il devient seigneur en puissance de la seigneurie des Mille-fles, il y a ni moulin à farine,¹³⁰ ni manoir seigneurial.

De 1760 à 1806, Eustache-Louis accorde trois cent quarante-quatre concessions¹³¹ et mérite le titre de "grand fondateur" de la région eustachoise. Ces concessions s'orientent dans toutes les directions de la seigneurie, à la fois dans le bourg de Saint-Eustache, de part et d'autre des rivières du Chêne et du Chicot, le long du Petit-Brûlé, du Grand et du Petit Saint-Charles, et le long des côtes Saint-Louis, Saint-Nicolas, Saint-Augustin, des Anges et Saint-Henry (Saint-Jean).¹³²

Parmi ses réalisations, soulignons: en 1762, la construction du premier moulin à farine¹³³ de la seigneurie, celle d'un premier moulin à scie érigé en face du moulin à farine, en 1770, la donation¹³⁴ d'un terrain à la Fabrique pour la construction de la future église paroissiale, entre 1783 et 1786, la construction du premier manoir Dumont,¹³⁵ appelé "l'hôtel seigneurial",¹³⁶ la construction d'un pont sur la Rivière-du-Chêne.¹³⁷

(127) ANQM, Tutelle aux enfants des défunts Lambert-Dumont, 30 mai 1760, vol. 3, cahier 5, folio 8.

(128) ANQM, greffe Charles-François Coron, 2 juin 1760, No. 4901, Inventaire à la requête des mineurs Lambert-Dumont.

(129) Courville, Serge. *Origine et évolution des campagnes dans le comté des Deux-Montagnes*, Mémoire (géog.), mars 1973, p. 50, et ANQM, greffe Charles-François Coron, 1739-1760.

(130) The department of Rare Books and Special Collections of the McGill University Libraries. *Lambert-Dumont Family*, C-8, File 11.

(131) Courville, Serge. *Origine et évolution des campagnes dans le comté des Deux-Montagnes*, Mémoire (géog.) mars 1973, p. 50, et ANQM, greffe Charles-François Coron, 1760-1767, Antoine Foucher, 1760-1800 et Pierre-Rémi Gagnier 1784-1800.

(132) Courville, Serge, op. cit., page 51.

(133) ANQM, greffe Charles-François Coron, 11 février 1762, no. 5393, Marche... entre MM. Dumont et François Maisonnecuve fils

(134) ANQM, greffe Antoine Foucher, 24 juin 1770, no. 2413, Donation par M. Dumont à la Fabrique de la Rivière-du-Chêne.

(135) ANQM, greffe Louis-Joseph Soupras, 2 novembre 1786, no. 3719, Procuration de M. Dumont à Nicolas Boisseau.

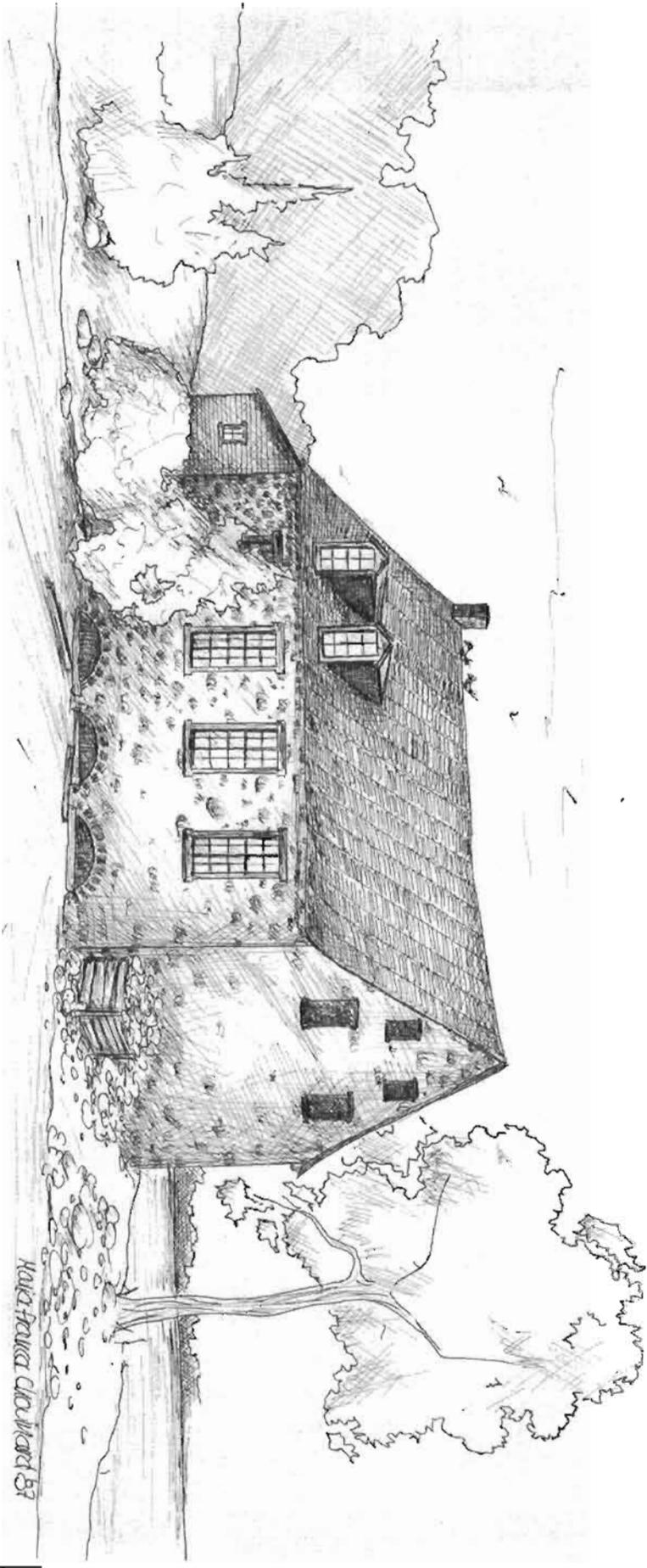
(136) Ibid.

(137) ANQM, greffe François Lefebvre de Bellefeuille, 5 octobre 1806, no. 689, Projet... pour un pont sur la Rivière-du-Chêne.

Devenu seigneur¹³⁸ en avril 1807, Eustache-Nicolas décède le 25 avril 1835, et se mérite le titre de principal agent du développement économique de la seigneurie.¹³⁹

Aperçu des réalisations d'Eustache-Nicolas Lambert-Dumont comme bâtisseur:

Date	Réalisation	Localisation
1808-1809.	construction d'un moulin à farine et d'un moulin à scie: ¹⁴⁰	extrémité de la petite Rivière-du-Chêne (Rapide Spénard).
1809,	construction d'un moulin à scie: ¹⁴¹	décharge du Lac des Deux-Montagnes.
1811,	2e moulin à scie: ¹⁴²	décharge du Lac des Deux-Montagnes.
1816-1820,	nouveau moulin à farine en bois: ¹⁴³	décharge du Lac des Deux-Montagnes.
1818,	nouveau manoir seigneurial en pierres de taille: ¹⁴⁴	à proximité de l'église et du premier cimetière.
1823,	moulin à carder et moulin à fouler: ¹⁴⁵	décharge du Lac des Deux-Montagnes.
1827-1830,	construction d'un pont: ¹⁴⁶	reliant le village de Saint-Eustache à l'Île-Jésus.
1831,	digue et moulin à scie: ¹⁴⁷	sur la petite Rivière-du-Chêne dans le village de Saint-Eustache.
1833,	réparations au pont: ¹⁴⁸	reliant le village de Saint-Eustache à l'Île-Jésus.
1834,	2e moulin à scie: ¹⁴⁹	décharge du Lac des Deux-Montagnes.
	Moulin à farine et à scie: ¹⁵⁰	sur la Rivière-du-Nord.
(138)	ANQM, greffe Pierre-Rémi Gagnier, 17 avril 1807, no. 5391½, Copie du dépôt du testament olographe de L.-E. L.-Dumont	(145) ANQM, greffe Frédéric-Eugène Globensky, 6 juillet 1823, no. 1585, Bail par E.-N. L.-Dumont à François Gigon.
(139)	ANQM, fonds Charles-Auguste-Maximilien Globensky, 06M, P1000/14-637.	(146) ANQM, greffe Stephen Mackay, 25 août 1830, no. 1501, Rapport d'experts concernant le pont érigé par le sieur Dumont sur la Rivière Jésus.
(140)	ANQM, greffe Pierre-Rémi Gagnier, 31 octobre 1808, no. 5643, Marché.	(147) ANQM, greffe Joseph-Amable Berthelot, 16 juillet 1831, no. 2768, Marche entre E. Dumoulin et E.-N. L.-Dumont.
(141)	ANQM, greffe Pierre-Rémi Gagnier, 5 janvier 1809, no. 5675, Marché	(148) ANQM, greffe Stephen Mackay, 7 mars 1833, no. 1747, Reconnaissance et dépôt d'un marché entre E.-N. L.-Dumont et F. St-Maurice.
(142)	ANQM, greffe Pierre-Rémi Gagnier, 9 janvier 1811, no. 6091, Marché entre André Antringuier et E.-N. L.-Dumont.	(149) ANQM, greffe Frédéric-Eugène Globensky, 9 janvier 1834, no. 4557, Permission par le sieur Dumont à François Gigon.
(143)	ANQM, greffe Frédéric-Eugène Globensky, 8 octobre 1821, no. 1152, Bail par E.-N. L.-Dumont à Joseph Marié.	(150) ANQM, greffe Stephen Mackay, 18 octobre 1836, no. 2128, Protêt par les héritiers Dumont contre les locataires des moulins de la Rivière-Nord.
(144)	ANQM, greffe Joseph-Amable Berthelot, 26 octobre 1818, no. 1472, Marché de E.-N. L.-Dumont à Joseph Robillard.	



Le "Grand Moulin".

*Gravure d'après des photographies d'époque
par Marie-Francois Chouinard.*

Antoine Lefebvre de Bellefeuille.

Suite à son mariage avec Angélique Lambert-Dumont, le 5 février 1793, Antoine Lefebvre de Bellefeuille obtient le tiers de la seigneurie.¹⁵¹

Comme seigneur, sa première préoccupation est de construire un moulin à farine. Vers 1794, il érige le moulin de la Dalle sur le chemin de front de la seigneurie aujourd'hui chemin de la Grande-Côte.¹⁵² Un moulin à scie est construit vers 1797 et loué l'année suivante à Walter Robertson.¹⁵³ Peu après son mariage, il bâtit dans le bourg de Saint-Eustache, le premier manoir seigneurial de la famille de Bellefeuille.

En 1809, le seigneur de Bellefeuille concède¹⁵⁴ les premières terres de sa seigneurie. Il démolit le petit moulin¹⁵⁵ de bois construit sur la Rivière Chicot, et, en 1814, le remplace, par un nouveau moulin "de la Dalle" bâti plus grand et en pierres.¹⁵⁶ À son décès en 1816, le sieur de Bellefeuille possède aussi un moulin à Sainte-Thérèse¹⁵⁷ et il prévoyait en construire un autre sur la Rivière-du-Nord.¹⁵⁸

Le curé Jacques Paquin.

Après le seigneur Eustache-Louis Lambert-Dumont, messire Jacques Paquin, curé de Saint-Eustache de 1821 à 1847, est considéré comme le second fondateur de la paroisse.

Malgré son rôle marquant aux niveaux spirituel et scolaire, il s'illustre surtout comme bâtisseur. Il transforme la façade peu esthétique de l'église que vient de terminer l'ancien curé Gatién. En 1831, le curé Paquin entreprend d'enlever cette façade, d'agrandir l'église de vingt-cinq pieds, d'ajouter un portail en pierres de taille et une tour à chaque extrémité.¹⁵⁹ De plus, en 1828,¹⁶⁰ il commence la construction d'un couvent en pierres à côté de l'église.

L'oeuvre de sa vie est détruite en quelques heures lors de la bataille du 14 décembre. Dès 1838, le couvent est reconstruit et ouvert au culte. Quand à l'église, il faut attendre... En 1841, l'évêque de Montréal, monseigneur Bourget, bénit la nouvelle église. Ainsi, en moins de treize ans, le curé Paquin a agrandi, rebâti l'église et construit deux couvents.



Jacques Paquin, Curé de Saint-Eustache de 1821 à 1847.

Collection Germain Beauchamp et Fille Inc., Photographe.

- (151) Drouin, J., *Généalogie de sieur Ernest de Bellefeuille*, Saint-Eustache, s.d.
- (152) ANQM, greffe J.-A. Berthelot, 19 octobre 1813, no. 403, Marché de sieur A.-L. de Bellefeuille avec Pierre Vézina.
- (153) ANQM, greffe Pierre-Rémi Gagnier, 11 novembre 1798, no. 2582, Bail par le sieur A.-L. de Bellefeuille... à Walter Robertson.
- (154) ANQM, greffe Pierre-Rémi Gagnier, 21 juin 1809, no. 5760, Concession par A.-L. de Bellefeuille... à John Montgomery.
- (155) ANQM, greffe Joseph-Amable Berthelot, 19 octobre 1813, no. 403, Marché de A.-L. de Bellefeuille avec Pierre Vézina.
- (156) ANQM, greffe Joseph-Amable Berthelot, 22 juin 1814, no. 532, Marché entre François Paquette et A.-L. de Bellefeuille.
- (157) ANQM, greffe Joseph-Amable Berthelot, 17 novembre 1812, no. 247, Marché entre A.-L. de Bellefeuille et Jean Rochon.
- (158) ANQM, greffe Joseph-Amable Berthelot, 30 août 1815, no. 767, Marché entre A.-L. de Bellefeuille et Antoine Peltier.

(159) *Cahiers d'histoire des Deux-Montagnes*, hors série, Été 1978.

(160) *Ibid.*

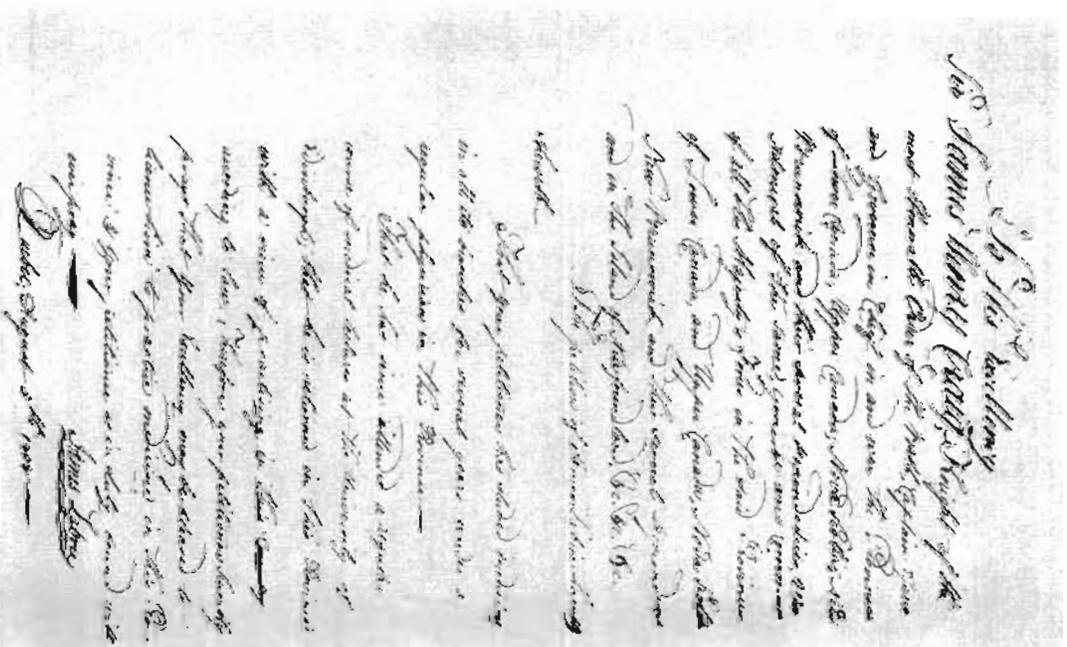
Le docteur Jacques Labrie.

Au nombre des grands fondateurs, soulignons le docteur Jacques Labrie. Il s'illustre dans le domaine scolaire. Reçu médecin en 1808,¹⁶¹ Jacques Naud dit Labrie s'établit à Saint-Eustache au printemps de 1809. Il s'intéresse très tôt aux misères de l'éducation en pays de colonisation, comme le souligne Louis-Joseph Papineau, chef du Parti Patriote:

"Le Docteur Labrie a senti toute l'importance de l'éducation; il l'a propagée tant que ses moyens le lui ont permis. Il a fait d'énormes sacrifices pour l'éducation du peuple."¹⁶²

Vers 1820, il ouvre une école pour jeunes filles dans sa résidence.¹⁶³ Il rédige plusieurs manuels scolaires et fonde une école pour garçons tenue par Paul Rochon. En 1829, il devient membre du premier conseil scolaire de Saint-Eustache.¹⁶⁴

- (159) Cahiers d'histoire de Deux-Montagnes, hors série, Été 1978, Ibid.
- (160) Archives publiques du Canada, Medical licence, James Labrie, H-1733, vol. 47, 12 août 1808, pages 240-243
- (162) Gosselin, Auguste (abbé), Un bon patriote d'autrefois le docteur Labrie, Québec, Laflamme & Proulx, 1907, page 123
- (163) Gosselin, Auguste, op. cit., page 123.
- (164) Cahier d'histoire des Deux-Montagnes, hors série, Été 1978, pages 76-77.



Le docteur Jacques Labrie.

Archives publiques du Canada, Medical Licence,
James Labrie, micro-film H-1733, Volume 47, page 240.

Rappel des grandes familles .

Saint-Eustache et le comté des Deux-Montagnes comptent un grand nombre de familles qui, depuis les débuts de la colonisation, ont marqué la vie régionale. Parmi celles-ci, soulignons les Scott, les Marsil, les Paquin et les Sauvé.

La famille Scott: William-Henry Scott devient, entre 1827 et 1837, le plus important commerçant de Saint-Eustache.¹⁶⁵ Il est député du Parti Patriote de 1829 à 1837. Refusant de prendre les armes, il est quand même emprisonné et sa résidence (site du magasin Paquin; 40, rue Saint-Eustache) est incendiée par l'armée britannique. De nouveau député du comté des Deux-Montagnes de 1844 à 1851, il se consacre totalement à faire adopter le projet de loi d'indemnisation des victimes de 1837.¹⁶⁶ Neil Scott, le frère de William-Henry, est âgé de vingt-quatre ans au moment où surviennent les événements de 1837 et réside à Sainte-Thérèse. Sympathique à la cause des patriotes, il est emprisonné en compagnie de plus de deux cents compatriotes.

(165) Gouin, Jacques, William-Henry Scott.
(166) Ibid., pages 16, 17.



*Jean-Joseph Girouard, William-Henry Scott,
crayon et fusain.*

No. de négatif C-18446, A.P.C., Division de l'iconographie.

La famille Marsil:¹⁶⁷ Le docteur David Marsil est considéré comme un excellent médecin-chirurgien. De 1871 à 1875, il assume la fonction de conseiller municipal et de maire du village de Saint-Eustache. En 1885, lors de l'affaire Riel, il tente de faire ériger un monument à la mémoire du docteur Jean-Olivier Chenier. L'opposition du seigneur Globensky et de plusieurs autres anti-patriotes font échouer le projet. Durant de nombreuses années, il garde chez lui les restes de Chenier. Son fils Tancrede, excellent tribun, poursuit avec acharnement l'oeuvre de réhabilitation amorcée plusieurs années plus tôt. Malheureusement, la maladie l'empêche de poursuivre cette entreprise.

La famille Paquin:¹⁶⁸ En 1875, J.-Albert Paquin achète un commerce sur la rue Saint-Eustache. Vers 1920, son fils Georges, prend la relève. Tous se rappellent la jovialité du marchand général. Tout marchait rondement. À l'approche des fêtes, monsieur Paquin avait coutume d'inviter le Père Noël à son magasin. Le bon vieux dispensait aux enfants sucreries et bonnes paroles. Ceux-ci descendaient l'escalier du deuxième étage le coeur léger et les yeux remplis d'étoiles... En 1983, Yvon Paquin et ses fils, respectivement de la troisième et quatrième générations, vendent l'entreprise familiale de la rue Saint-Eustache après plus de cent ans de services à la population.



David Marsil.

(167) "David Marsil, médecin et patriote de Saint-Eustache", *Cahier d'histoire de Deux-Montagnes*, hors série, été 1978.

(168) Source orale recueillie auprès de la famille Paquin.

La famille Sauvé:¹⁶⁹ Journaliste, Arthur Sauvé débute sa carrière en 1897 au *Monde Canadien*. Par la suite, on le retrouve à la *Presse*, à la *Patrie*, à la *Nation* en tant que directeur. Il occupe un poste similaire au Canadien avant de faire revivre *La Minerve*. En 1908, il défait le député libéral sortant, monsieur Hector Champagne. Il est élu député conservateur du comté des Deux-Montagnes et y demeure jusqu'en 1930. Durant toutes ces années, les agriculteurs de la province profitent de son inlassable dévouement à leur cause. Élu député fédéral, il devient ministre des Postes. Plus tard, en 1935, il est nommé sénateur. Arthur Sauvé meurt le 6 janvier 1944 après plus de trente-cinq ans de vie politique. Les Eustachois rendent hommage à celui qui les a représentés tant à Québec qu'à Ottawa: un pont est inauguré en son honneur en 1949 et un boulevard à son nom sépare la ville. En 1930, les citoyens du comté élisent son fils Paul comme député provincial des Deux-Montagnes. En 1936, Paul Sauvé est désigné comme président de l'Assemblée législative. Militaire de réserve depuis 1931, il est instructeur à Farnham. En 1944, on le retrouve à la tête des Fusiliers Mont-Royal pendant "les combats de la forêt de la Londe, en Normandie". Il est réélu député des Deux-Montagnes durant son absence. Il entre au pays en janvier 1945 après cinq années de service actif. En 1946, il est nommé ministre du Bien-Être Social et de la Jeunesse. Dès lors, les écoles de métiers et les centres spécialisés de formation se développent rapidement. Ses multiples réalisations dans le domaine de l'éducation en font un pionnier et le précurseur de la "révolution tranquille". Tout comme son père, Paul Sauvé consacre beaucoup d'énergie au monde rural: drainage des terres, électrification des campagnes, développement d'un réseau routier rural sont des champs majeurs de son action politique.

En septembre 1959, à la mort de Maurice Duplessis, il devient Premier Ministre de la Province de Québec jusqu'à son décès en janvier 1960. Avec la mort du Premier Ministre, la province perd un homme qui pouvait l'amener vers de nouveaux horizons. Avec la mort de leur député, les citoyens des Deux-Montagnes perdent un fervent défenseur et leur plus fidèle représentant.

En plus de ces familles, il y a les Dumouchelle et les Masson de Saint-Benoît, les Féré, les Laviolette, les Champagne, les Dorion, les Plessis-Bélaïr, les Dolbec, et la liste peut se continuer encore longtemps...



**Campagne électorale.
Paul Sauvé, candidat.**

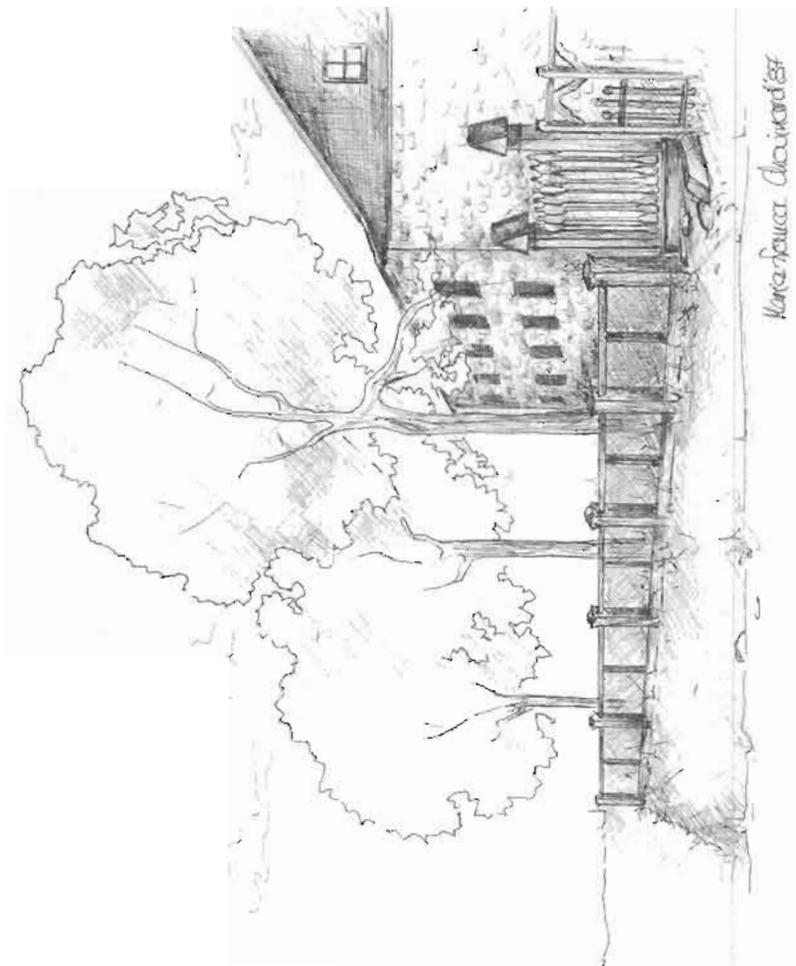
Collection Germain Beauchamp et Fille Inc., Photographie.



**Funérailles de Paul Sauvé.
6 janvier 1960.**

(169) *L'album des Deux-Montagnes, 1958*. Bibliothèque de la Ville de Saint-Eustache. dossier historique # 21.

**La commémoration se traduit
par la
réhabilitation des héros.**



*La prison des patriotes de 1837 à
Saint-Eustache détruite lors de l'incendie
du 17 avril 1910.*

*Gravure d'après photographie
par Marie-France Chouvard.*

Durant les semaines qui suivent les événements du 14 décembre 1837, les familles des patriotes tués ou incarcérés subissent de nombreuses représailles. Celles-ci débutent dès le soir du 14 décembre alors que les loyalistes ou amis du système profitent de l'occasion pour assouvir des vengeances longuement mûries. Que l'on se rappelle les élections de 1834 où la violation de tous les droits civiques est de mise pour les ennemis des candidats du peuple.¹⁷⁰ Durant cette nuit du 14 au 15 décembre, appelée par les historiens et les chroniqueurs de l'époque "la nuit rouge",¹⁷¹ alors qu'une grande partie du village de Saint-Eustache se consume par les flammes, les résidences des patriotes sont pillées par les loyaux "volontaires" sous les yeux des non moins loyaux soldats de Sa Gracieuse Majesté.

C'est le début d'une longue répression où les souffrances physiques se joignent aux douleurs morales et aux pertes matérielles. L'armée, les membres de la milice et les magistrats récemment nommés regardent tout ce qui se passe mais ne voient rien. Examinons quelques exemples de cette répression.

Par moment, on lui donne pour noms: destruction et pillage. "Il y a des gens assez barbares pour achever de détruire ce que le feu avait épargné. D'autres s'occupent à piller avec une incroyable fébrilité. Non seulement ils dépouillent les morts et les laissent entièrement nus, mais ils enlèvent tout ce qu'ils peuvent déterrer dans les décombres".¹⁷²

À d'autres moments, on la somme de barbarie: "Le corps du docteur Chénier est exposé sur le comptoir de la barre. Le chirurgien l'ouvre et dépose son cœur dans un plat: l'un et l'autre sont ensuite exposés par la fenêtre".¹⁷³

Il arrive aussi qu'elle ait pour nom vandalisme: "La maison de la ferme du séminaire de Saint-Sulpice, à la Pointe-aux-Anglais, est remplie de jeunes filles en larmes qui s'y cachent pour se soustraire aux poursuites et aux brutalités des loyaux et des soldats".¹⁷⁴ "Après avoir pillé tout ce qui se trouve dans les maisons et les bâtiments des fermes et s'être emparés des animaux, les bureaucrates font déshabiller les hommes, les femmes et les enfants qu'ils laissent presque nus à la porte de leurs maisons en flammes".¹⁷⁵

Il est possible de poursuivre la liste des dépréciations imposées aux familles des patriotes par ceux, tant militaires que volontaires, qui ont eu le "privilege" de pointer leurs armes sur ces héros de la Patrie et de faire feu. Il y a possibilité d'analyser les plaidoyers à la Globensky qui ont tenté de blanchir les volontaires de 1837,¹⁷⁶ comme aussi de publier cette liste "noire" des volontaires de Saint-Eustache. Mais à quoi bon, puisque nous vivons des heures de pardon et de réhabilitation.

Cette réhabilitation des patriotes passe par cent cinquante années de péripéties diversifiées. Les condamnations et les sanctions ont été religieuses et civiles. Il est donc normal que la réhabilitation se réalise dans ces deux domaines.

La réhabilitation civile.

Au lendemain des événements de 1837, le nouveau gouverneur, Lord Durham, "désireux de pacifier la province, accorde une amnistie complète à tous les détenus ou fugitifs, excepté aux chefs de l'insurrection qu'il fait exiler".¹⁷⁷ Le premier février 1849, le ministère Lafontaine-Baldwin accorde par sa loi Chapitre XIII une amnistie pleine et entière à tous les Patriotes et à leurs chefs. Cette loi a pour effet immédiat de permettre à tous ceux qui étaient en exil de revenir au pays, et, à ceux qui étaient lésés dans leurs droits civiques d'en retrouver pleine et entière jouissance.¹⁷⁸ Cette loi crée des remous chez les ultra-loyalistes du Bas-Canada. Cependant le mécontentement de ces extrémistes est à son comble lorsque ce même ministère vote le Bill d'indemnité, le 25 avril 1849: par cette loi, les habitants du Bas-Canada peuvent être indemnisés pour leurs pertes subies en 1837-1838. Le gouverneur, Lord Elgin, "signe ce Bill parce qu'il le regardait comme la volonté du peuple nettement exprimée par les députés".¹⁷⁹ Ce geste du gouverneur est la première manifestation du gouvernement responsable. Les ultra-loyalistes réagissent vivement en incendiant le parlement alors situé à Montréal. Et pourtant, on ne tient pas rigueur à ces mêmes ultra-loyalistes pour leur opposition violente au Parlement et à ses institutions!

Ces lois de 1849 prennent bien du temps à être connues puisque les ultra-loyalistes, contrôlant l'industrie, le commerce et le pouvoir, en empêchent la diffusion. Il faut se rappeler ici les démêlés du curé Calixte Ouimet avec Charles-Auguste-Maximilien Globensky. Dès son arrivée à Saint-Eustache, le curé Ouimet fait un sermon à saveur patriotique,¹⁸⁰ ce qui ne plaît pas à la famille Globensky et à une foule d'autres qui ont toujours maintenu les familles de patriotes dans un état de culpa-

(170) Auteur inconnu, *Relation historique des événements de l'élection du comté du Lac des Deux-Montagnes en 1834*, Montréal, 1835.
 (171) Dubois, Émile, *Le feu de la Rivière-du-Chêne*, Imprimerie J.-H. Labelle, St-Jérôme, 1937, p. 163.
 (172) Paquin, Jacques, *Journal historique des événements arrivés à Saint-Eustache pendant la rébellion du comté du Lac des Deux-Montagnes*, John Jones, Montréal, 1838, p. XLI.

(173) Dubois, Émile, *Le feu de la Rivière-du-Chêne*, Imprimerie J.-H. Labelle, St-Jérôme, 1937, p. 172.
 (174) *Ibid.*, p. 197.
 (175) David, L.-O., *Les Patriotes de 1837-1838*, Librairie Beauchemin Limitée, Montréal, 1884, p. 60.
 (176) Globensky, C.-A.-M., *La Rébellion de 1837 à Saint-Eustache*, Imprimerie A. Côté et Cie, Québec, 1883.
 (177) Farley P.-E., Lamarche G., *Histoire du Canada*, Librairie des Clercs de St-Viateur, Montréal, 1945, p. 299.

(178) Statuts Provinciaux du Canada, Acte d'amnistie pleine et entière accordée par sa Majesté la Reine. 12e Victoriae, chap. XIII Stewart Derbyshire et Georges Desbarats, Montréal, 1849.
 (179) *Ibid.*, p. 336.
 (180) Archives de l'Évêché de Saint-Jérôme, Correspondance de 1894 à 1900, Série Paroisse de Saint-Eustache.

Le Premier Ministre

La journée des Patriotes évoque un moment capital de notre histoire, un de ces moments particulièrement denses qui se produisent parfois dans la vie des peuples et pendant lesquels s'opère une prise de conscience nouvelle, aux répercussions profondes et durables.

Les événements de 1837-1838 et toutes ces années qui les ont préparés se sont appuyés, c'est indéniable, sur un sincère et puissant élan démocratique, accompagné étroitement par une affirmation nationale plus vigoureuse que jamais. Ce double mouvement exprimait une aspiration fondamentale, celle d'assumer soi-même ses propres responsabilités et de prendre en charge son propre devenir. Et ce double mouvement nous rejoint aujourd'hui, il demeure toujours pour nous, les héritiers de cette histoire, hautement significatif. Car il parle le langage de la liberté, il exprime l'idéal de liberté. Celle qui s'adresse à chacun et à chacune de nous, quelle que soit l'époque. Celle qui s'adresse aux peuples, quels que soient les régimes en place. La voix de la liberté ne se tait jamais.

Les Patriotes du siècle dernier ont exprimé cet idéal-là, à leur manière et avec les moyens qu'ils ont crus devoir utiliser. Personne ne peut mettre en doute l'honnêteté de leur démarche, quel que soit le jugement qu'on peut porter sur ce qu'on a appelé la "Rébellion". Et il faut se rappeler que nous leur devons d'avoir préparé chez nous l'instauration du gouvernement responsable, véritablement mandataire du peuple. Ce sont eux qui ont soutenu, dans un contexte très souvent difficile, l'affirmation de notre identité nationale et qui nous ont ainsi transmis une solide confiance en nous-mêmes et en notre destinée.

Alors, très sincèrement, ils méritent bien tous notre gratitude, celle que nous leur exprimons par une journée comme celle d'aujourd'hui.

RENÉ LÉVESQUE

DÉCRET
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
NUMÉRO 2300-82

ATTENDU QUE tous les peuples honorent d'une façon particulière ceux des leurs qui ont lutté et donné leur vie pour la défense et la promotion de leur identité nationale et de leurs institutions démocratiques;

ATTENDU QUE lors des soulèvements populaires des années 1837 et 1838, des centaines de personnes - députés, membres ou sympathisants du Parti Patriote - ont perdu leurs biens, leur liberté et même, dans certains cas, leur vie pour s'être opposées à l'injustice, à l'oppression nationale et au despotisme colonial;

ATTENDU QUE la devise du Québec est: "JE ME SOUVIENS".

IL EST DÉCRÉTÉ, en conséquence, sur la proposition du Premier Ministre:

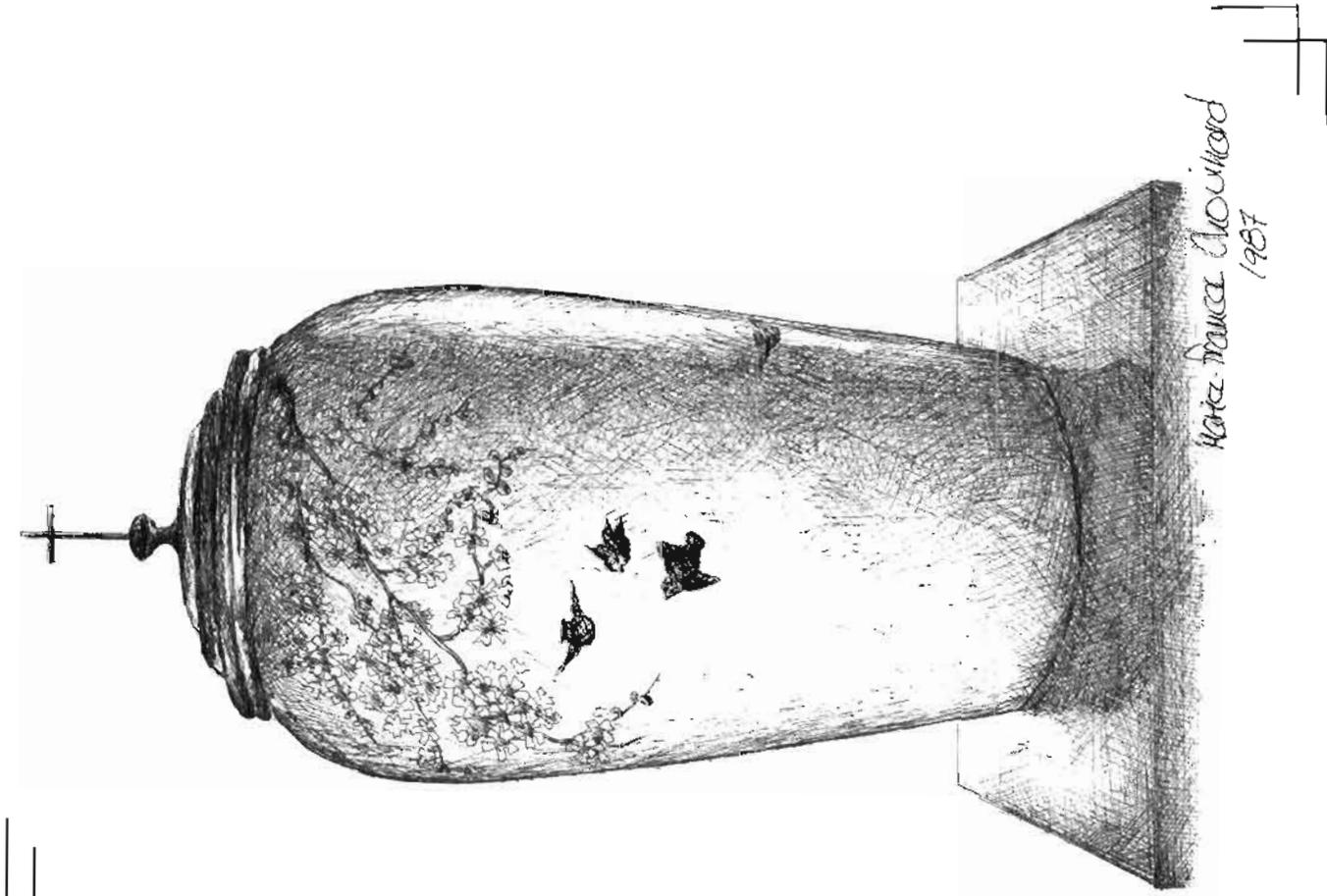
Le Gouvernement du Québec proclame "Journée des Patriotes" le dimanche le plus près du 23 novembre de chaque année dans le but d'honorer la mémoire des Patriotes qui ont lutté pour la reconnaissance nationale de notre peuple, pour sa liberté politique et pour l'obtention d'un système de gouvernement démocratique.

LE GREFFIER DU CONSEIL EXÉCUTIF

Louis Bernard

bilité. La bataille est de taille. Tous les arguments sont bons aux yeux de Globensky pour tenter de discréditer le curé auprès de son Évêque: boissons, cartes, insubordinations.¹⁸¹ Le curé Ouimet ne se laisse pas abattre. Il réussit à faire adopter une résolution par le Conseil de fabrique obligeant la famille Globensky à payer leur banc à l'église. Cette querelle se poursuit durant plus de cinq années au cours desquelles C.-A.-M. Globensky demeure à Montréal. Le tout prend fin lorsque le curé Ouimet décide de prendre sa retraite. Cet épisode de fraîcheur dans la vie des familles de patriotes est de courte durée et laisse peu d'espoir de réhabilitation réelle.

En 1982, le Gouvernement du Québec décrète une "journée des Patriotes"¹⁸² qui doit se tenir le dimanche le plus près du 23 novembre de chaque année dans le but d'honorer la mémoire des Patriotes". Ce décret provincial transmis aux organismes patriotes de la vallée du Richelieu a peu de répercussion dans la région de Saint-Eustache. En réalité, cette journée des patriotes n'est célébrée qu'à Saint-Charles et à Saint-Denis.



Urne funéraire de Jean-Olivier Chénier.

*Gravure d'après photographie
par Marie-France Chouinard.*

La réhabilitation religieuse .

Si les Patriotes tardent beaucoup à occuper une place de choix dans nos livres d'histoire, si la réhabilitation civile n'apporte pas les effets attendus dans la population et au sein des familles concernées, c'est aussi à cause d'une réhabilitation religieuse qui tarde beaucoup à venir.

Suite aux assemblées de plus en plus nombreuses de la population dans la vallée du Richelieu et dans le comté des Deux-Montagnes, suite aux interdits gouvernementaux,¹⁸³ craignant la désobéissance civile et craignant l'envoi d'innocentes victimes sur les champs de bataille, l'évêque de Montréal, monseigneur Jean-Jacques Lartigue, promulgue deux mandements où il fait mention de sanctions religieuses sévères pour ceux qui prennent les armes contre l'ordre établi. Contrairement aux directives émises, ces mandements ne sont pas lus dans les paroisses de Saint-Benoît et de Saint-Eustache.

Ces sanctions religieuses s'appliquent surtout aux patriotes tués, les armes à la main: "Qu'ils ne doivent point absoudre dans le tribunal de la pénitence quiconque enseigne qu'il est permis de se révolter".¹⁸⁴ De plus, les curés doivent refuser la sépulture en terre bénite aux patriotes morts au combat. Ces sanctions peuvent être levées s'il y a réparation préalable. Une injustice se glisse ici: les survivants peuvent faire réparation pour leurs actes. Qu'arrive-t-il avec les héros tués au combat? Que penser de Chénier et de ses compagnons d'armes qui attendent toujours, après 150 ans, qu'on lève ces fameuses sanctions? Nous avons vu précédemment que les sanctions civiles sont levées le 1er février 1849. Suite à cette loi

d'amnistie, la réhabilitation religieuse s'amorce. En 1858, un premier monument aux patriotes est érigé au cimetière de la Côte-des-Neiges. Cependant, L.-O. David est le premier réel artisan de la réhabilitation des patriotes et surtout du docteur Chénier, grâce à son volume "Les Patriotes de 1837-1838"¹⁸⁵ qu'il fait éditer en 1884.

L'année suivante, le docteur David Marsil de Saint-Eustache, ex-maire du village et homme politique bien connu, appuyé par plusieurs résidents locaux, tente de faire édifier un monument au docteur Chénier. Les autorités religieuses de l'époque et C.-A.-M. Globensky ont vite fait d'annihiler ces ardeurs patriotiques. Ce projet écarté est remplacé par une plaque de marbre en l'honneur du curé Jacques Paquin.



Premier monument aux Patriotes érigé au Cimetière de la Côte-des-Neiges en 1858.

Photographie par Jean Chouinard.

(181) Ibid.

(182) Gouvernement du Québec, Décret concernant la proclamation de la "Journée des Patriotes" Décret # 2300-82, 6 octobre 1982.

(183) Gosford, Proclamation pour interdire les assemblées publiques, le 15 juin 1837.

(184) Paquin, Jacques. Mémoires citées par C.-A.-M. Globensky in *La rébellion de 1837 à Saint-Eustache*, Québec, Imprimerie A. Côté et Cie. 1883, pages 61-62.

(185) Ibid.

Le docteur David Marsil ne se laisse pas distraire de son objectif de réhabilitation des patriotes et surtout du docteur Chénier. En 1891, le docteur Marsil mûrit le projet de transférer les restes du docteur Chénier au monument dédié aux patriotes, au cimetière de la Côte-des-Neiges où reposent, depuis quelque temps, les dépouilles des patriotes Prieur et Lepailleur. Le docteur Marsil obtient des autorités civiles et religieuses la permission d'exhumer le corps du docteur Chénier pour en effectuer la translation au cimetière catholique de la Côte-des-Neiges. Cette entreprise avorte lors du retour de Rome de l'Archevêque de Montréal. Monseigneur Fabre refuse de donner suite à ce projet pour ne pas entrer en contradiction avec une décision de son prédécesseur. Les quelque trente mille personnes qui se sont déplacées pour escorter la dépouille mortelle de Chénier au cimetière de la Côte-des-Neiges doivent attendre plusieurs décennies pour voir leur rêve se réaliser. Des lors, le docteur David Marsil conserve à son domicile les cendres du héros de Saint-Eustache.

Dix ans plus tard, le docteur David Marsil revient à la charge et réussit à obtenir des autorités civiles de Montréal les permissions nécessaires à l'érection d'un monument à la mémoire du docteur Jean-Olivier Chénier. Grâce à la collaboration d'Honoré Mercier, ce monument est érigé au carré Viger le 24 avril 1895.

Les cendres du docteur Chénier sont toujours entre les mains de la famille Marsil de Saint-Eustache.

Le 13 décembre 1924, le fils du docteur David Marsil, Tancrede adresse une lettre au chanoine Émile Chartier où il s'exprime en ces termes: "en conformité avec un désir formel de mon père, catholique fervent et pratiquant, je veux par dessus tout que ces restes soient bénits".¹⁸⁶ Le chanoine Chartier, parent du curé Chartier de Saint-Benoît, ne prend pas de décision lui-même. Il consulte différents théologiens et historiens de l'époque (186) Archives de l'Évêché de Saint-Jérôme. Lettre du 13 décembre 1924, Série paroisse de Saint-Eustache.



*Monument en l'honneur du
Docteur Jean-Olivier Chénier
érigé au Carré Viger, le 24 avril 1895.*

Photographie par Jean Chouinard.

dont: Pierre-Georges Roy, Thomas Chapais, Ivanhoë Caron, Gustave Lanctot et Aegidius Fauteux. Cette consultation ne semble pas probante aux yeux du chanoine Chartier et, le 30 juin 1925, il classe ce dossier en ces termes: "dans ces conditions je ne puis conseiller à monseigneur l'Archevêque de tenir, dans l'occurrence présente, une autre conduite que celle qu'ont toujours tenue ses vénérables prédécesseurs".¹⁸⁷

La même année, la commission des monuments historiques de la province de Québec érige une plaque sur le terrain de la fabrique de Saint-Eustache où il est possible d'y lire l'inscription suivante: "Bataille de Saint-Eustache, le 14 décembre 1837, entre 150 patriotes commandés par le docteur Chénier et 2200 soldats sous les ordres de Sir John Colborne".¹⁸⁸

1931, un premier patriote est honoré sur un timbre-poste du Canada: sir Georges-Étienne Cartier. Ce dernier a participé à la bataille de Saint-Denis. Exilé aux États-Unis pendant quelques mois, il revient au pays où il devient ministre influent sous l'Union et l'un des Pères de la Confédération.

En 1937, année du centenaire des événements de 1837, des manifestations s'organisent dans la vallée du Richelieu et dans le comté des Deux-Montagnes. Des fêtes soulignent l'action des patriotes à Saint-Charles le 19 septembre. À Saint-Eustache, le 10 octobre, en l'honneur du docteur Chénier et de ses patriotes, un monument est inauguré sur le terrain du Collège Sacré-Coeur et non sur le terrain de l'église comme les organisateurs le souhaitent. Cependant, il faut souligner que le terrain du collège était la propriété de la fabrique comme nous l'avons vu précédemment. Plusieurs hommes politiques et le curé d'alors, l'abbé Villeneuve, participent à ces fêtes.

(187) Archives de l'Évêché de Saint-Jorome, Lettre du 30 juin 1925, Série paroisse de Saint-Eustache.

(188) Archives de la Ville de Saint-Eustache, Lettre de B.-Z. Massicotte en date du 30 avril 1925, Série Papiers du Conseil.

En 1971, le 7 mai, un timbre-poste est émis soulignant le 100^e anniversaire de la mort de Louis-Joseph Papineau, chef des patriotes de 1837 et député du comté des Deux-Montagnes de 1852 à 1854.

En 1975, le 14 novembre, le monument Chénier est déplacé pour être relocalisé en face de l'église paroissiale de Saint-Eustache. Signe des temps? Effrètement des résistances? Saint-Eustache apprend à vivre... avec



Papineau, le 7 mai 1871

Ce timbre marque le 100^e anniversaire de la mort de Louis-Joseph Papineau. Papineau fut député à l'Assemblée législative du Bas-Canada de 1808 à 1837, et il en fut élu orateur en 1819. Ardent républicain, doué d'une grande éloquence, il vint à être considéré comme le chef et le porte-parole suprême du parti des patriotes du Canada français. Papineau s'était voué à rechercher le solution aux problèmes du Canada français par voie de réforme constitutionnelle. C'est dans cet esprit qu'il contribua à formuler les fameuses "quatre-vingt-douze résolutions" qui expriment les griefs de la population et sollicitent l'instauration d'un régime représentatif. Les quatre-vingt-douze résolutions furent votées par l'Assemblée législative en 1834.

Chénier. La même année, lors d'une émission télévisée animée par Pierre Paquette, le docteur Jean-Olivier Chénier est désigné comme héros national des Québécois.

Durant les années 1980-1982, le comité des Patriotes 37-38 Inc. organisme de la vallée du Richelieu, effectue de nombreuses démarches pour faire lever les sanctions religieuses qui pèsent toujours sur les patriotes morts pour la patrie. Ces efforts ne portent pas fruit.



BRITISH AMERICAN BANK NOTE
Canada - Saint-Eustache - Québec

Finalement, tout dernièrement, les Patriotes du pays, représentés par leur secrétaire, monsieur Onil Perrier, et la Corporation des Fêtes de Saint-Eustache Inc. représentée par monsieur Pierre Carrière, son président, madame la coordonnatrice de la Fête du 150e anniversaire des Patriotes, Carole Rivet, et monsieur Claude-Henri Grignon, un chercheur, ont uni leurs efforts auprès de l'évêque de Québec pour qu'enfin, après 150 ans, les sanctions religieuses soient levées. Ces dernières démarches ont porté fruits. Le 27 mars 1987, l'assemblée des Evêques du Québec a donné une proclamation redonnant aux Patriotes tous les droits qui leur avaient été enlevés en 1837. Dès lors, il devient possible d'inhumier les cendres des patriotes, dont celles de Chénier, en terre bénite.

La dernière fois dont il a été question de l'urne funéraire du docteur Chénier, elle était à Saint-Eustache entre les mains de monsieur Tancrede Marsil. Après l'insuccès de l'entreprise de ce dernier auprès des autorités ecclésiastiques en 1925, les restes du docteur Chénier sont déposés dans une voûte du bijoutier "Henry Birks and Sons". En 1954, l'urne funéraire de Chénier quitte ce refuge pour les bureaux de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, rue Saint-Laurent. Quelques années plus tard, Chénier déménage dans les nouveaux locaux de la Société Saint-Jean-Baptiste rue Sherbrooke où il repose depuis dans le bureau de madame la Présidente.

Ce long périple des restes du chef des patriotes de Saint-Eustache tire à sa fin. Le 26 juillet 1987, après avoir été gracié par l'autorité civile et après la levée des sanctions religieuses par l'assemblée des Evêques du Québec, le docteur Jean-Olivier Chénier revient à Saint-Eustache, sa terre d'adoption et le témoin de ses hauts faits d'armes. Son retour se fait dans la dignité avec

tous les honneurs dus à un héros de la Patrie. Il semble enfin, qu'après 150 ans, la mémoire de Jean-Olivier Chénier et de ses compagnons pourra être honorée en toute quiétude et sans risque de représailles.

CENT CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLTE DE 1837.

"L'année 1987 rappelle aux Québécois de vieille souche le 150e anniversaire des douloureux événements de 1837. La révolte des Patriotes, blâmée par Mgr Jean-Jacques Lartigue, évêque de Montréal, amena bien des discussions dans le Québec du temps. Aujourd'hui, cette commémoration sera, pour les uns, l'occasion de méditer sur le dévouement des patriotes à une cause qu'en toute bonne foi ils avaient choisie et pour laquelle ils ont tout sacrifié, y compris leur vie. Pour d'autres, ce sera le souvenir des souffrances endurées héroïquement par les populations innocentes livrées à la vindicte d'un pouvoir militaire sans merci, qui prédominera. Cet anniversaire, souhaitons-le, rassemblera dans une atmosphère de respect et de prières tous ceux qui rappelleront le souvenir de la révolte de 37."

"On se souvient que, à mesure que la décennie de 1837 avançait, les relations entre les paliers politiques du Bas-Canada, le parti patriote et divers groupes socio-politiques anglophones ou francophones s'envenimèrent progressivement. Mgr Lartigue en était un spectateur attentif et perspicace. Il suivait de près la radicalisation de plus en plus grande de nombreux patriotes. Evêque auxiliaire à Montréal depuis quinze ans de l'évêque de Québec, il fut nommé évêque de Montréal en 1836. Tout en continuant à prendre ses distances vis-à-vis des tenants du pouvoir politique, il s'appliqua à favoriser l'unité de son clergé et à faire régner la charité et la paix."

"Ses études en droit civil, faites avant d'opter pour le presbytérat, et sa formation rigoriste portaient Mgr Lartigue à intervenir selon les principes les plus traditionnels de la morale sociale. Les récents appels du Pape Grégoire XVI dans son encyclique MIRARI VOS, et dans sa lettre à l'évêque polonais, le confirmaient dans sa manière de rappeler les enseignements de l'Eglise catholique romaine. Ces prises de position rejoignaient son adhésion à l'ecclésiologie, alors prépondérante."

"Selon l'évêque de Montréal, qui comptait sur l'appui de nombreux témoignages européens et de l'évêque de Québec, Mgr Joseph Signay, toute autorité civile légitime tient sa puissance de Dieu lui-même. Quiconque s'y oppose s'attire la condamnation divine. Cette prise de position ressort clairement de son mandement du 24 octobre 1837. On y comprend dès lors son invitation au calme et à l'obéissance civile, ainsi que sa défense formelle de prendre les armes contre l'autorité légitime. De plus, Mgr Lartigue trouvait que des patriotes manquaient de prudence et il considérait que tout soulèvement était voué à l'échec."

"De nombreux patriotes interprétèrent autrement leur engagement en faveur du peuple canadien et se placèrent dans un état de désobéissance lors des troubles de novembre et de décembre suivants. Les contrevenants n'ont été ni excommuniés ni frappés de quelque censure ecclésiastique que ce soit. A des curés qui demandèrent à leur évêque s'ils pouvaient enterrer dans le cimetière béni les corps de ceux qui étaient morts les armes à la main, la réponse fut négative. On ne déterra cependant pas ceux qui s'y trouvaient déjà, quoiqu'à un endroit leurs lots furent considérés comme profanes, et non plus bénis. L'évêque et les curés concernés ne préjugeaient en rien des dispositions intérieures et du salut des patriotes morts au combat."

(189) Archives de la Ville de Saint-Eustache, Proclamation de la levée des sanctions religieuses imposées aux Patriotes en 1837, Série événements historiques, 1987.

“Une telle mesure disciplinaire s’imposait vraisemblablement à cette époque. Dans un milieu profondément religieux, la désobéissance à l’Église étonnait. Les autorités se devaient d’exprimer leur déception devant cette faute et d’user de rigueur pour dissuader les autres fidèles de continuer une lutte inégale et réprouvée par la théologie du temps.”

“On sait, par ailleurs, qu’après les troubles, spécialement ceux de 1838, Mgr Lartigue et son coadjuteur, Mgr Ignace Bourget, ont fait de nombreuses démarches pour secourir ceux que le Gouvernement avait arrêtés et mis en prison, ceux qui avaient été condamnés à l’exil en Australie et ceux qui s’étaient volontairement exilés aux États-Unis. Avec les curés, ils ont aussi aidé leurs familles désemparées à vivre ces moments douloureux. Ils intercédèrent auprès du pouvoir civil pour obtenir des adoucissements aux duretés du régime carcéral et à la sévérité des peines.”

“La mentalité des gens a profondément évolué depuis cent cinquante ans. Même les disciples du Christ les mieux trempés dans la foi s’interrogent actuellement sur bien des attitudes de leurs ancêtres et des autorités ecclésiastiques d’époques antérieures. “Les cadres de vie, les lois, les façons de penser et de sentir hérités du passé ne paraissent pas toujours adaptés à l’état actuel des choses”. (Vatican II, Gaudium et Spes, 7, 2) Conscientes de ces changements et surtout désireuses d’atteindre tous les esprits et tous les cœurs, les autorités de l’Église ont modifié leur façon d’aborder les choses. C’est ainsi que Jean-Paul II a annulé la condamnation de Galilée. C’est encore à cause des souffrances causées par des rigueurs auxquelles on ne songerait pas à recourir de nos jours, que les pasteurs se montrent plus enclins à accepter les circonstances atténuantes dans de nombreuses situations.”

“L’exclusion de la sépulture ecclésiastique a marqué douloureusement les familles et les amis des personnes mortes pour un idéal noble. Les descendants de

ces patriotes demandent depuis déjà de nombreuses années que l’on permette l’inhumation des restes des victimes avec leurs propres parents décédés depuis longtemps. Il apparaît aux autorités de l’Église de 1987 que cette prière puisse être entendue et exaucée. Les évêques d’aujourd’hui ne veulent pas, par ce geste, porter un jugement sur leurs confrères d’alors. Ils veulent simplement affirmer que les décisions prises par Mgr Lartigue ne préjugeaient pas du salut éternel de ceux qui sont morts au combat. Dieu seul a jugé la valeur de leur vie et a su apprécier leur engagement.”

Mgr Jean-Marie Fortier
Archevêque de Sherbrooke
Président de l’Assemblée des évêques du Québec

27 mars 1987

Monument aux Patriotes.

Cimetière de la Côte-des-Neiges.

Photographie par Jean Chouinard.



La réhabilitation dans le coeur d'un peuple.

Nous avons parlé abondamment des patriotes du 14 décembre 1837 et il est grandement temps de présenter ceux qui, à leur façon, ont fait progresser les institutions politiques et la démocratie, qui ont donné soit leur vie, soit une partie de leur liberté, ou qui ont accepté de souffrir, pour que leurs compatriotes et les générations à venir puissent marcher la tête haute dans un pays qui est le leur.



- (190) Archives de la Paroisse de Saint-Eustache, *Registre des naissances, mariages et sépultures, années 1837 et 1838.*
Archives de la Paroisse de Sainte-Scholastique, *Registre des naissances, mariages et sépultures, années 1837 et 1838.*
Archives de la Paroisse de Saint-Benoît, *Registre des naissances, mariages et sépultures, années 1837 et 1838.*
Archives de la Paroisse de Saint-Janvier, *Registre des naissances, mariages et sépultures, années 1837 et 1838.*

Henri Julien.
Un vieux de "37" in Julien, Henri,
album, Montréal, 1916.

No. de négatif C-17937, A.P.C., Division de l'iconographie.

LISTE DE 45 PATRIOTES IDENTIFIÉS SUR LES 70 OU PLUS TUÉS À SAINT-EUSTACHE

LE 14 DÉCEMBRE 1837.¹⁹⁰

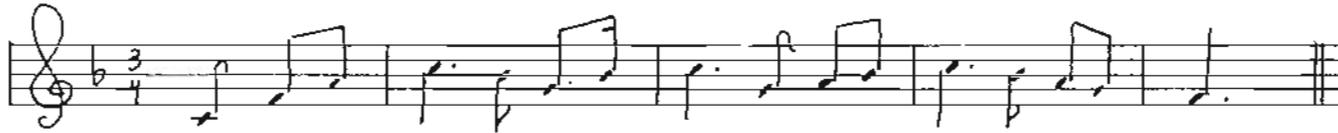
NOM	RÉSIDENCE	OCCUPATION	ÂGE	NOM	RÉSIDENCE	OCCUPATION	ÂGE
BONNET, Joseph	Saint-Eustache		23	LACHANCE, Alexis	Saint-Eustache		14
BIROLEAU dit LAFLEUR, Eustache	Sainte-Scholastique		20	LANTHIER, Eustache	Saint-Jérôme		
BOURQUE, Henri	Sainte-Scholastique			LAUZÉ, Jean-Baptiste	Saint-Eustache		25
BOUVRET, Joseph	Saint-Eustache		23	LAUZON, Amable	Sainte-Scholastique		23
CAMPEAU, Jean-Baptiste	Sainte-Scholastique		17	LEBRUN, dit LAFORÉST, Janvier	Sainte-Scholastique		
CHÉNIER, Jean-Olivier	Saint-Eustache	Médecin	31	LAFORÉST, François	Sainte-Scholastique		
DESLAURIERS, Joseph				LEBRUN, Jean-Baptiste	Sainte-Scholastique		
DORÉ, Auguste	Sainte-Scholastique		25	LEDUC, Joseph-Jean	Sainte-Scholastique	Cultivateur	26
DORÉ, Jean	Sainte-Scholastique		20	LEFEBVRE, Luc	Saint-Benoît		26
DORÉ, Séraphin	Saint-Eustache	Cultivateur	29	MELOCHE, France	Sainte-Scholastique		18
DUBÉ, François	Saint-Eustache	Journalier	29	MAISONNEUVE, Paul	Belle-Rivière	Cultivateur	
DUBEAU, Pierre	Saint-Eustache	Aubergiste	28	MONETTE, Auguste	Sainte-Scholastique	Cultivateur	28
FILION, Nazaire	Saint-Eustache	Cultivateur	22	MARINEAU...	Saint-Eustache		11
FILION...	Saint-Jérôme			MORIN, Jean	Sainte-Scholastique	Cultivateur	22
FILION...	Saint-Jérôme			PAQUET, Joseph	Saint-Eustache	Journalier	30
FORGET, Charles	Saint-Janvier			PLANTE, François	Rivière-des-Prairies	Cultivateur	
FORGET, Étienne	Saint-Janvier			RHÉAUME, Charlette	Sainte-Scholastique		
FORGET, Jean-Baptiste	Saint-Janvier			RAYMOND dit LABROSSE, Eustache	Saint-Jérôme		
GATIEN, Pierre	Sainte-Scholastique			ROBERT dit FACHE, Louis	Sainte-Scholastique		17
GAUTHIER dit LAROUCHE, Joseph	Sainte-Scholastique		18	ROUSSEL, Simon	Sainte-Scholastique		45
GUITARD, Joseph	Saint-Eustache	Cultivateur	26	TOUPIN, Jean-Baptiste	Saint-Eustache	Cultivateur	30
HÈMOND, Eustache	Sainte-Scholastique			VERMET, VERMETTE dit COURVILLE, Louis (-J)	Sainte-Scholastique	Cultivateur	
				VÉZINA, François	Saint-Benoît		23

Chanson-thème
de la Fête du 150^e anniversaire
des Patriotes.

ON SE RETROUVE

*Parole de Monique Khouzam
Musique de Serge Gendron*

Refrain: On se retrouve,
Malgré le temps,
Et même après cent cinquante ans.



Couplets: 1. On se retrouve,
On est content,
De l'héritage de nos grands-parents,
Ah oui ! on est fier sans bon sens (bis)

2. On se retrouve,
Chantons, dansons,
Pour tout ce qui nous vient d'antan,
Ah ! qu'il est riche notre présent. (bis)

3. On se retrouve,
En se souvenant,
Des patriotes de dix-huit cent,
De leur courage et dévouement. (bis)

4. On se retrouve,
À Saint-Eustache,
"Venez-vous-en," on vous attend,
Les Patriotes, ça se fête en grand. (bis)

LISTE DE 221 PATRIOTES EMPRISONNÉS SUITE À LEUR PARTICIPATION À LA RÉBELLION
DU 14 ET 15 DÉCEMBRE 1837 ¹⁹¹
À SAINT-EUSTACHE ET SAINT-BENOÎT.

NOM	RÉSIDENCE	OCCUPATION	ÂGE	NOM	RÉSIDENCE	OCCUPATION	ÂGE
ANDERSON, John	Saint-Eustache			BRISEBOIS, Antoine	Saint-Jérôme	Cultivateur	30
ARBICK, Basile	Saint-Benoît	Journalier	25	BRISSON, François	Sainte-Scholastique		
AUBAIN, François	Saint-Eustache	Cultivateur	44	BRISSON, Jean-Baptiste	Saint-Jérôme	Cultivateur	
AUBRY, Abraham	Saint-Eustache	Cultivateur	30	BRUNET, Isidore	Sainte-Scholastique	Cultivateur	45
AUBRY, François	Saint-Eustache	Menuisier	37	BRUYÈRES, Antoine	Saint-Jérôme	Cultivateur	20
AUBRY, Michel	Saint-Eustache	Cultivateur	28	CABANA, François	Saint-Eustache	Cultivateur	33
AUGER, Luc	Saint-Benoît	Cultivateur	40	CABANA, Benjamin	Saint-Eustache	Cultivateur	25
AUSBROW, Thomas	Saint-Eustache			CAILLE, Jacques	Sainte-Scholastique	Cultivateur	48
BARCELO, Hector	Sainte-Scholastique	Cultivateur	19	CAILLE, Jean	Sainte-Scholastique	Journalier	40
BASINET, Joseph	Saint-Jérôme	Cultivateur	45	Cardinal, Félix	Ile Bizard		
BEAUCHAMP, Jean-Baptiste	Saint-Eustache			CARON, Nicolas	Sainte-Scholastique	Charpentier	45
BEAUCHAMP, Joseph	Saint-Eustache	Cultivateur	56	CARRIÈRE, Eustache	Sainte-Scholastique		
BEAUCHAMP, Olivier	Saint-Benoît	Journalier	26	CARRIÈRE dit JAMES, Joseph	Saint-Eustache	Cultivateur	17
BEAUDOUIN, David	Saint-Lin	Forgeron	30	CARRIÈRE dit JAMES, Joseph	Sainte-Scholastique	Cultivateur	20
BEAUTRONC, Jean-Baptiste	Saint-Eustache	Tonnelier	28	CARRIÈRE dit JAMES, Michel	Saint-Eustache	Cultivateur	46
BELLANGER, Grégoire	Saint-Eustache	Cultivateur	21	CHAMPAGNE dit			
BELLANGER, Jean-Baptiste	Saint-Eustache	Cultivateur	52	ANDEGRAVE, Charles	Saint-Eustache	Boulangier	30
BENOÎT, Isidore	Sainte-Scholastique	Menuisier	20	CHARRON, Joseph	Sainte-Scholastique	Cultivateur	35
BENOÎT, Olivier	Sainte-Scholastique	Menuisier	18	CHARTRAND, Jean-Baptiste	Saint-Eustache	Voyageur	30
BERTHELOT, Amable	Saint-Eustache	Médecin	25	CHATILLON, Joachim	Saint-Eustache	Cultivateur	32
BERTHELOT, Joseph-Amable	Saint-Eustache	Notaire	62	CHAURETTE, François	Saint-Benoît	Cultivateur	20
BERTRAND, François	Saint-Eustache	Cultivateur		CHAURETTE, Louis	Sainte-Scholastique	Marchand	52
BIGRAS, François	Sainte-Scholastique	Cultivateur	36	CHÉNIER, François-Félix	Saint-Eustache	Notaire	24
BIGRAS, Jacques	Saint-Benoît	Cultivateur	32	CHEVALIER, Pierre-Rémy	Saint-Eustache	Marchand	30
BIROLEAU, Michel	Saint-Jérôme	Cultivateur	32	CLAIROUX, Louis	Saint-Hermas		
BLYTHE, William	Saint-Jérôme	Peintre	31	CLAUDE, Jacques	Ile Bizard	Cultivateur	20
BOILEAU, Jacques	Sainte-Scholastique	Cultivateur	48	CLÉMENT, Joseph	Sainte-Scholastique	Cultivateur	45
BOUC, Séraphin	Sainte-Anne-des-Plaines			CLÉMENT, Thimothée	Sainte-Scholastique	Journalier	20
BOUVRETTE, Isidore	Sainte-Scholastique						



NOM	RÉSIDENCE	OCCUPATION	ÂGE	NOM	RÉSIDENCE	OCCUPATION	ÂGE
CONSIGNY, Antoine				DUMOUCHELLE, Jean-Marie	Saint-Benoît		
COURSOLLE, Louis	Saint-Benoît	Aubergiste	50	DUMOUCHELLE, Vital-Léandre	Saint-Jérôme	Medecin	28
CÔTÉ, Antoine	Saint-Jérôme			FALERDAU, Charles	Sainte-Scholastique	Cultivateur	20
DAGENAIS, Joseph	Saint-Eustache	Menuisier	30	FOISY, Isaïe	Saint-Eustache	Forgeron	43
DANIS, Joseph	Sainte-Scholastique	Cultivateur	40	FONTAINE, D.	Saint-Jérôme	Journalier	35
DAOUST, François	Saint-Eustache	Cultivateur	19	FONTAINE, Louis	Saint-Jérôme		
DEMERS, Eustache	Saint-Eustache	Cultivateur	18	FOURNIER, Alexandre	Sainte-Scholastique	Marchand	22
DENEAU, Eustache	Saint-Eustache	Cultivateur	18	GAGNON, Médard	Saint-Jérôme		
DENIS, Alexandre	Saint-Eustache	Journalier	23	GAREAU, Amable	Saint-Jérôme	Cultivateur	18
DENIS, Antoine	Saint-Eustache	Voyageur	23	GAREAU, Étienne	Saint-Jérôme	Cultivateur	48
DENIS, Joseph				GIROUARD, Jean-Joseph	Saint-Benoît	Notaire, député	43
DESHAÎTRES, Damase	Saint-Hermas	Cultivateur	32	GIROUARD, Joseph	Saint-Eustache	Cultivateur	50
DESJARDINS, Hilaire	Sainte-Scholastique	Cultivateur	20	GODIN dit			
DESJARDINS, Jean-Baptiste	Sainte-Scholastique	Cultivateur	18	CHATILLON, Joachim	Saint-Eustache	Cultivateur	32
DESJARDINS, Paul	Sainte-Scholastique	Cultivateur	19	GOSSELIN, Isidore	Saint-Eustache	Maçon	18
DESJARDINS, Zénon	Sainte-Scholastique			GRATTON, W.	Sainte-Scholastique	Cultivateur	27
DESLOGES dit				GRIGNON, François-Xavier	Saint-Eustache	Cultivateur	46
POIRIER, Antoine	Saint-Eustache	Cultivateur	25	GROULX, Antoine	Saint-Eustache	Cultivateur	58
DESORMEAUX, Jean-Baptiste	Saint-Benoît	Cultivateur	25	GUÉRIN, Bertrand	Saint-Eustache	Cultivateur	63
DESROCHERS, Pierre-Urbain	Saint-Eustache	Sculpteur		GUÉRIN, François	Saint-Eustache	Cultivateur	61
DESROCHERS, Vital	Saint-Eustache	Sculpteur		GUILLAUME, Jean	St-Laurent	Huissier	50
DESVOYAUX, Joseph	Sainte-Scholastique	Cultivateur	45	GUINDON, Magloire	Saint-Eustache	Cultivateur	28
DROUIN, Alexandre	Saint-Benoît	Cultivateur	30	GUITARD, Arsène	Saint-Eustache	Cultivateur	22
DROUIN, Hyacinthe	Sainte-Scholastique	Cultivateur	35	HUBERDEAU, Antoine	Saint-Jérôme	Cultivateur	
DUBEAU, Jacques, Capitaine	Saint-Eustache	Cultivateur	47	HUNEAU, Jean-Baptiste	Saint-Lin	Marchand	45
DUBOIS, Louis	St-Henri-de-Mascouche	Forgeron	39	JOBIN, André	Sainte-Geneviève	M.P.P.	51
DUCHARME, Louis	Saint-Eustache	Forgeron	60	JOLI, Joseph	Sainte-Scholastique	Journalier	26
DUCHESNEAU, Noël	Sainte-Scholastique	Marchand	40	LABELLE, Augustin	Saint-Eustache	Cultivateur	28
DUMOUCHELLE, Camille	Saint-Benoît	Cultivateur	18	LABELLE, François	Sainte-Scholastique	Journalier	32
DUMOUCHELLE, Hercule	Saint-Benoît	Marchand	22	LABRIE, Auguste	Saint-Jérôme	Marchand	22
DUMOUCHELLE, Jean-Baptiste	Sainte-Scholastique	Cultivateur	32	LABROSSE, Joseph	Sainte-Scholastique	Cultivateur	46
DUMOUCHELLE, Jean-Baptiste	Saint-Benoît	Marchand	56	LABROSSE, Jean-Baptiste	Saint-Hermas		





NOM	RÉSIDENCE	OCCUPATION	ÂGE	NOM	RÉSIDENCE	OCCUPATION	ÂGE
LACOMBE, Jacques	Sainte-Scholastique	Cultivateur	40	LAURENT, Jérôme	Saint-Jérôme		
LACOMBE, Jean-Baptiste	Sainte-Scholastique	Cultivateur	40	LAURIN, Paul	Sainte-Scholastique	Cultivateur	22
LACOSTE, Boromée	Saint-Eustache	Cultivateur		LAURIN, Philibert	Saint-Jérôme	Cultivateur	40
LADOUCEUR dit VERNIER, François	Saint-Eustache	Cultivateur	18	LAURIN, Vincent	Saint-Jérôme	Cultivateur	18
LADOUCEUR dit VERNIER, Marc	Saint-Eustache	Journalier	27	LAUZON, Augustin	Saint-Eustache	Cultivateur	19
LAFANTAISIE, Jean	Saint-Jérôme	Cultivateur	21	LAVALLÉE, André	Saint-Jérôme	Notaire	26
LAFLEUR dit BIROLEAU, Petit	Saint-Eustache	Voyageur	18	LECLAIR, Antoine	Ile Bizard	Cultivateur	20
LAFRAMBOISE, Joseph	Sainte-Scholastique	Cultivateur	45	LEFEBVRE, Baptiste	Saint-Eustache		
LAFRAMBOISE, Jean	Saint-Jérôme			LEFEBVRE, Benjamin	Saint-Eustache	Cultivateur	57
LALONDE, Joseph	Saint-Augustin			LEFEBVRE, Luc	Saint-Benoît	Cultivateur	18
LANDRY, Jean-Baptiste	Sainte-Scholastique	Tonnelier	20	LEFEBVRE, Pierre	Saint-Eustache	Cultivateur	17
LANGLOIS, Toussaint	Saint-Eustache	Journalier	42	LEROUX, Charles	Sainte-Scholastique	Cultivateur	20
LAPIERRE, Ambroise	Saint-Eustache	Cultivateur	44	LEROUX, Jean-Baptiste	Saint-Hermas		
LAPIERRE, Jean-Baptiste	Saint-Jérôme	Cultivateur	40	LESPAGNOL, Anselme	Sainte-Scholastique	Cultivateur	20
LAPLANTE, Antoine	Saint-Eustache	Cultivateur	50	LONGPRÉ, Basile	Saint-Jérôme	Cultivateur	37
LAPLANTE, Benjamin	Ile Bizard	Cultivateur	18	LONGPRÉ, Jérôme (fils)	Saint-Jérôme	Cultivateur	20
LARIVIÈRE, Clément-Joseph	Sainte-Scholastique	Cultivateur	45	LONGPRÉ, Jérôme (père)	Saint-Jérôme	Cultivateur	44
LAPORTE, Joseph	Sainte-Scholastique	Journalier	18	LONGPRÉ, Laurent	Saint-Jérôme	Cultivateur	43
LAROCQUE, François-Xavier	Saint-Jérôme	Cultivateur	45	MAINVILLE, Hyacinthe	Saint-Jérôme	Cultivateur	34
LAROSE, Charles	Saint-Jérôme	Cultivateur	27	MAC NAUGHTON, Donald	Saint-Eustache	Cultivateur	35
LAROUCHE, Jean	Saint-Jérôme	Aubergiste	36	MAISONNEUVE, Flavien	Saint-Eustache	Cultivateur	20
LATOURE, Jean-Marie	Saint-Jérôme	Journalier	20	MAISONNEUVE, François	Saint-Eustache	Cultivateur	50
LATOURE, Jean	Saint-Jérôme	Journalier	29	MAJOR dit BEAUTRON, Jean-Baptiste	Saint-Eustache	Journalier	28
LATOURE, Jérôme	Saint-Jérôme	Journalier	19	MAJOR, Édouard	Sainte-Scholastique	Marchand	27
LAURENT dit LORTIE, Augustin	Saint-Eustache	Cultivateur	46	MAJOR dit BEAUTRON, Martial	Saint-Eustache	Charpentier	20
				MALBOEUF, Joseph	Saint-Eustache	Voyageur	54
				MALLET, François	Saint-Eustache	Cultivateur	58



NOM	RÉSIDENCE	OCCUPATION	ÂGE	NOM	RÉSIDENCE	OCCUPATION	ÂGE
MALLET, Joseph	Saint-Eustache	Cultivateur	21	SANCHE, Anselme	Sainte-Scholastique	Cultivateur	20
MARIÉ, Adolphe	Saint-Eustache	Menuisier	22	SANCHE, Augustin	Sainte-Scholastique	Cultivateur	44
MARIÉ, Léon	Saint-Eustache	Meunier	28	SAUVÉ, Benjamin	Ile Bizard	Cultivateur	23
MARIÉ, Pierre	Saint-Eustache	Marchand	18	SCOTT, Neil-S.	Sainte-Thérèse	Marchand	24
MARNEAU, Augustin	Saint-Eustache	Cultivateur	21	SCOTT, William-Henry	Saint-Eustache	M.P.P. (député)	36
MARTEL, Amable	Sainte-Scholastique		40	SOUCY, Antoine	Saint-Eustache		
MASSON, Damien	Saint-Benoît	Marchand	21	SOUCY, Flairin	Saint-Eustache		
MASSON, Michel	Saint-Eustache	Menuisier	33	SPÉNARD, Flavien	Saint-Eustache	Menuisier	54
MASSON, Luc-Hyacinthe	Saint-Benoît	Médecin	27	SPÉNARD, Gilbert	Saint-Eustache	Menuisier	22
MASSON, Michel	Saint-Eustache	Menuisier	33	TASSÉ, Joseph	Saint-Eustache	Cultivateur	50
MELOCHE, François	Sainte-Scholastique	Cultivateur	18	THIBAULT, Laurent	Saint-Jérôme	Cultivateur	23
MONNET, Augustin	Sainte-Scholastique	Cultivateur	28	TOUGAS, François	Sainte-Scholastique	Cultivateur	45
MONTMARQUET, Alexis-Édouard	Carillon	Bâteau-passeur		TOUGAS, Joseph	Sainte-Scholastique		
OUELLETTÉ, Étienne	Sainte-Scholastique		20	TOUGAS, Michel	Sainte-Scholastique	Cultivateur	42
OUELLETTÉ, Joseph				TOURON, Désiré	Saint-Eustache	Cordonnier	26
OUELLETTÉ, Jean-Baptiste	Sainte-Scholastique		23	TROTTIER, Moïse	Saint-Benoît	Cultivateur	19
OUIMET, Louis	Saint-Eustache	Menuisier	20	VALIQUET, Louis	Saint-Jérôme	Journalier	34
PAPINEAU, André-Benjamin	Saint-Martin	M.P.P.	28	VALIQUET, Isidore	Saint-Jérôme	Cultivateur	28
PILON, François	Saint-Jérôme	Cultivateur	35	WATTS, James	Saint-Benoît	Marchand	22
POIRIER, Benjamin	Saint-Eustache	Journalier	33				
POIRIER, Jean-Baptiste	Saint-Eustache			Familles de patriotes, sortez de l'oubli nécessaire à votre sécurité et à votre quiétude. Proclamez votre appartenance à cette race de héros et diffusez aux yeux de tous, les repréailles et le harcèlement vécus suite aux hauts faits d'armes de vos ancêtres. Vous avez attendu 150 ans pour occuper votre place sur le podium de la nation. Votre consolation, c'est de pouvoir l'occuper à jamais, tandis que les usurpateurs d'hier auront encore bien des générations de descendants pour souffrir le déshonneur si longtemps attendu, mais si bien mérité !			
PRÉVOST, Paul	Sainte-Scholastique	Cultivateur	42	Citoyens de Saint-Eustache, soyez fiers de résider dans un lieu qui a donné naissance à de si grands héros. Soyez fiers de montrer l'église paroissiale qui porte toujours les cicatrices laissées par les canons du Vieux Brûlot. Soyez fiers de proclamer vos origines et votre association de coeur avec les Patriotes et leur cause.			
RENAULT, François	Saint-Eustache	Cultivateur	34				
RICHER, Jean-Baptiste	Saint-Benoît	Marchand	30				
ROBILLARD, Jean-Baptiste	Saint-Jérôme	Cultivateur	30				
ROBILLARD, Joseph	Saint-Eustache	Maçon	48				
ROBILLARD, Joseph (fils)	Saint-Eustache	Maçon	24				
ROBILLARD, Ulric	Saint-Eustache	Maçon	22				
ROCBRUNE, Jean-Marie	Saint-Jérôme	Cultivateur	36				
ROCHON, Antoine	Saint-Eustache	Cultivateur	47				
ROCHON, Isidore	Saint-Eustache	Cultivateur	45				
ROCHON, Olivier	Saint-Eustache	Cultivateur	28				

(191) Dubois, Émile, Le feu de la Rivière-du-Chêne, Imprimerie J.-H. Labelle, Saint-Jérôme, 1937.
David, L.-O., Les Patriotes de 1837-1838, Librairie Beaucherun Liée, Montréal, 1884.

Fauteux, Agéclius, Patriotes de 1837-38, Les Éditions des dix, Montréal, 1950.

Girouard, J.-J., Les Patriotes de 1837-38 d'après les documents de J.-J. Girouard, Revue d'Histoire de l'Amérique française, Volume XXI, numéro 2, septembre 1967.

Laurin, Clément, Liste des prisonniers de 1837-1839 et les victimes du 14 décembre 1837, Cahiers d'Histoire de Deux-Montagnes, Volume V, numéro 2, octobre 1982.

Les Patriotes 1837-1987.

Accordez-moi une lueur d'espérance
Et je me remettrai à vivre
Après tant de souffrances
Et ces plaies vives, survivre...

*Après cette féroce répression
Où tout a été dévasté
Les victimes de l'oppression
Ont tenté de retrouver*

*Un peu de quiétude
Pour pouvoir oublier
L'humiliante servitude
Pesant sur leur destinée*

*Pardonnez ces atrocités
Ce carnage, ces outrages
Qui ont été perpétrés
Par un pouvoir sans partage*

*Qu'on nous a imposé
Dans un langage barbare
Difficile à déchiffrer
Au son des fanfares*

*Militairement orchestrées
Sur un assujettissement
À une lointaine majesté
Effigie de l'asservissement*

*De notre dignité
Comme peuple responsable
En proie à l'iniquité
D'un conquérant méprisable*

*Qui l'a odieusement escroqué
Privé de tous les droits
Écrasé, emprisonné, exilé
Livré à l'horreur, à l'effroi*

*Aux terreurs du cachot
À l'inhumanité, à l'épouvante
Des oeuvres du bourreau
Après l'agonie de l'attente*

*Sans le recours d'un procès
Sans le verdict d'un jury
À la justice, n'ayant pas eu accès
Ils furent lâchement exécutés*

*Par des êtres cruels et sauvages
Arrogants et sans pitié
Proclamant la loi martiale
Cent douze furent condamnés*

*À la pendaison... Dont
Douze furent assassinés
Trente relâchés sous caution
Douze furent libérés*

*Cinquante-huit furent exilés
"Ces Canadiens errants"
En 1849 tous furent amnistiés
Pour les vrais repentants*

*Les gros frais remboursés
Pour ces petits accommodements
Personne ne s'était impliqué
Tous étaient présumés innocents*

*Mais pour ce peuple meurtri
Aux blessures béantes
Se sentant trahi, avili
La cicatrisation fut lente*

*Le désespoir, l'impuissance
La honte, l'humiliation
Le voile du silence
S'abattit sur une nation*

*Réprimandés par le clergé
À part quelques exceptions
"Soyez doux et endurez
Vous êtes des êtres d'acception"*

*Présentez l'autre joue
Politique et religion
C'est là que le dilemme joue
Pour les pleutres petits moutons*

*Se révolter était douce folie
Qualifiée presque d'échauffourée
Pour en ressortir à jamais grandis
Il faut s'appeler...*

*Cardinal, Duquet, Chénier
Decoigne, Robert, Sanguinet
Hamelin, Nicolas, De Lorimier
Hindelang, Narbonne, Daunais*

*Dont le courage, l'héroïsme
La bravoure, la probité
La vaillance, le stoïcisme
La témérité, la fidélité*

*Sont pour toujours gravés...
Dans nos coeurs angoissés
Ils sont morts pour notre identité...
Pour que nous puissions exister...*

*Pour notre fierté...
Pour notre liberté...
Pour tous les Patriotes
De toute l'humanité... De toute éternité...¹⁹²*

(192) Leroux-Ferron, Hermine.

Remerciements

Plusieurs personnes et plusieurs organismes ont permis la réalisation de l'album-souvenir à la mémoire des Patriotes de Saint-Eustache. En premier lieu, soulignons la collaboration de plusieurs centres d'archives qui ont mis à la disposition des auteurs, les documents historiques établissant les faits décrits dans la présente publication:

- Les Archives Publiques du Canada à Ottawa, sections des manuscrits, de l'iconographie et des cartes et plans.
- Les Archives Nationales du Québec à Montréal.
- Les Archives de l'Université du Québec à Trois-Rivières, fonds Robert-Lionel-Séguin.
- The Department of rare books and special collections of the McGill University librairies.
- Les Archives de l'Évêché de Saint-Jérôme.
- Les Archives de la paroisse de Saint-Eustache.
- La bibliothèque municipale de Montréal, salle Gagnon.
- Les Archives des Cleres de Saint-Viateur.
- Les Archives de la Congrégation Notre-Dame de Montréal.
- Les Archives de la Congrégation de Sainte-Croix de Montréal.
- Les Archives de la Commission Scolaire de Saint-Eustache.
- Les Archives de la ville de Saint-Eustache.

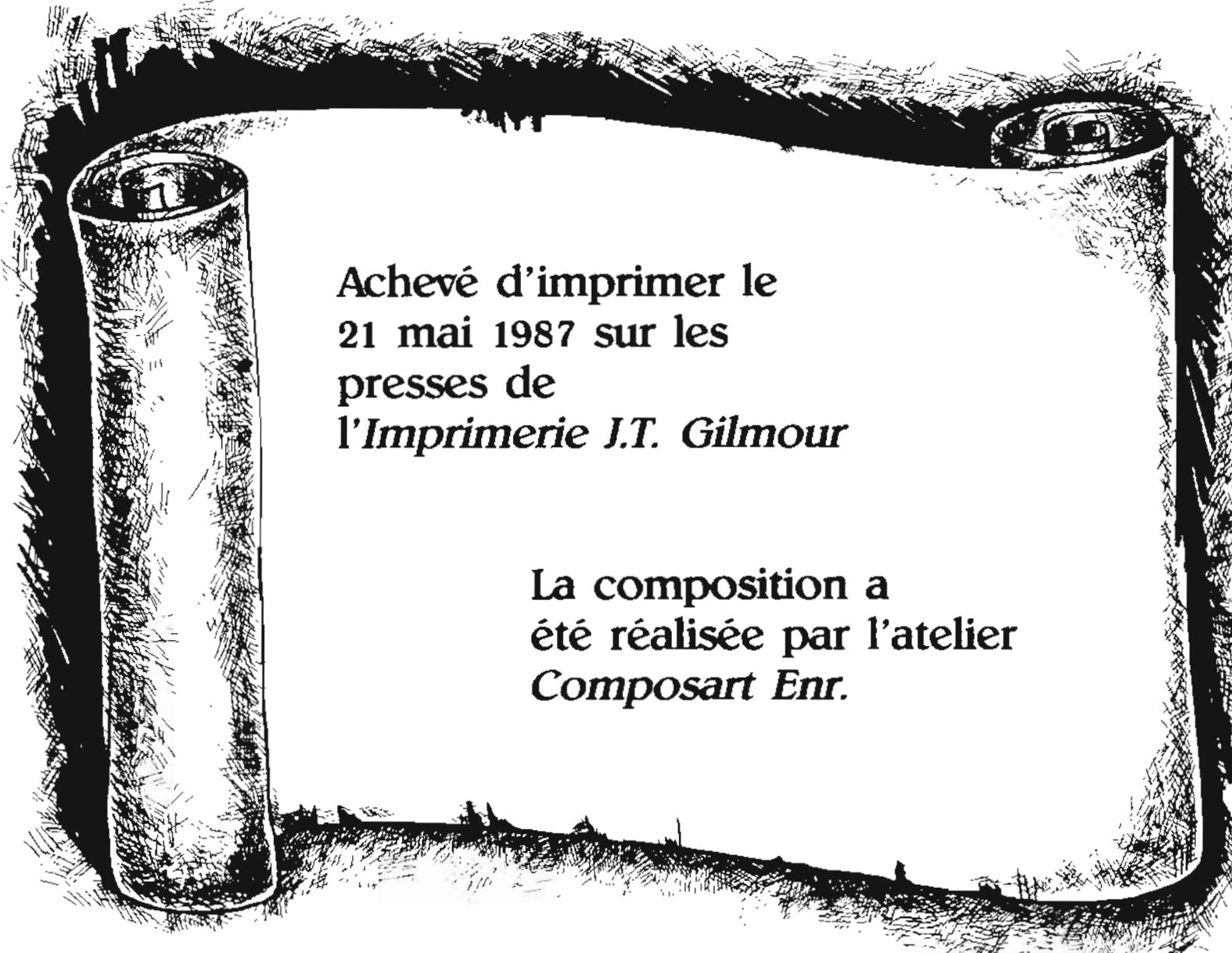
Deux photographes de Saint-Eustache ont fourni plusieurs scènes d'époque: monsieur Roland Beauchamp, des photographies tirées de ses propres archives et monsieur Germain Beauchamp, de nombreuses illustrations tirées de la collection Germain Beauchamp et Fille Inc.. Une étudiante de Saint-Eustache, Marie-France Chouinard, a prêté ses talents à la cause des Patriotes et a fourni plusieurs dessins à la plume représentant des scènes ou des bâtisses d'antan. Quelques photographies des monuments des patriotes ont été fournies par un autre étudiant de Saint-Eustache, monsieur Jean Chouinard. Les textes ont été dactylographiés par madame Bernadette-Tessier-Dagenais et leur correction a été effectuée sous la direction de mademoiselle Claire Rivard.

À toutes ces personnes et à tous ces organismes, artisans de la réalisation de cet hommage aux Patriotes de Saint-Eustache, nous vous disons merci !

Claude-Henri Grignon
André Giroux

*“Elle fut magnanime, héroïque et sans tache,
Votre légende, ô fiers enfants de Saint-Eustache !”*

Louis Fréchette



Achevé d'imprimer le
21 mai 1987 sur les
presses de
l'Imprimerie J.T. Gilmour

La composition a
été réalisée par l'atelier
Composart Enr.

